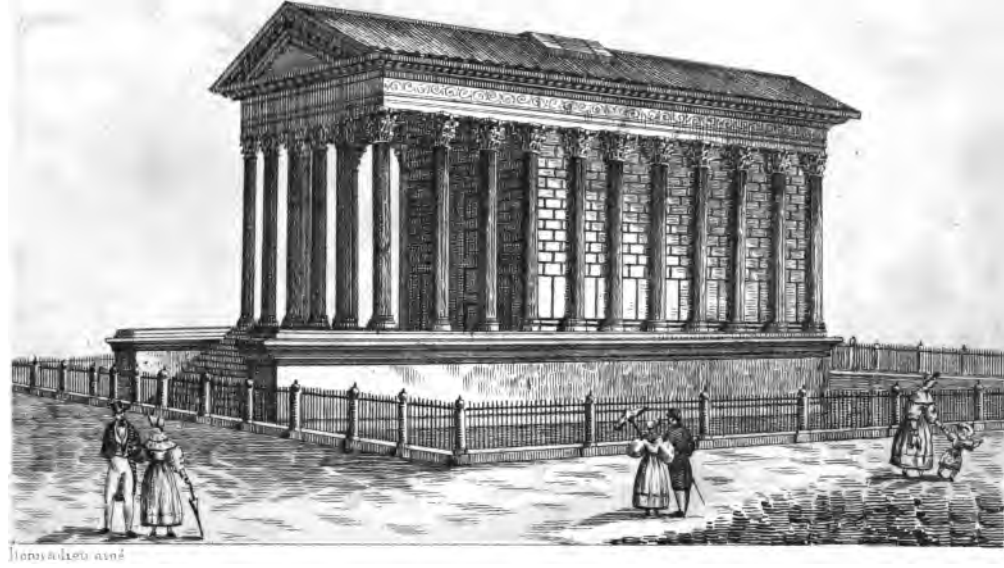


Maison Carrée.

CATALOGUE

DU

MUSÉE DE NIMES,

PRÉCÉDÉ

DE LA NOTICE HISTORIQUE DE LA MAISON-CARRÉE

ET DE LA BIOGRAPHIE DE SIGALON,

Avec deux belles Gravures.

PRIX : UN FRANC.



NIMES.

CHEZ LE CONCIERGE DE LA MAISON-CARRÉE,

1844.

AVANT-PROPOS.

Ceux qui traversent, sans pouvoir s'y arrêter, une ville remarquable par ses monumens, trouvent toujours quelque chose d'utile dans un livre assez concis pour ne pas devenir un embarras, assez étendu pour faire connaître ce qui mérite une sérieuse attention. Les habitans du pays y rencontrent eux-mêmes des notions toutes faites, fruits de longues études, que les exigences de la vie positive ne leur eussent jamais permis d'aborder.

Tel est le double but qu'on s'est proposé en publiant ce Catalogue. Suivant l'ordre des numéros placés par la Commission des Beaux-Arts, l'auteur analyse successivement et dans leurs moindres détails toutes les richesses du Musée de Nimes : l'époque et le lieu où chaque objet fut trouvé sont désignés par lui avec précision, afin que l'archéologue et l'architecte puissent, d'après ces fragmens, se rendre compte de l'ensemble et reconstruire par la pensée le monument disparu. Lorsqu'il rencontre un fait anecdotique intéressant pour la science, une biographie d'homme célèbre, ou quelque particularité révélant des circonstances peu connues de mœurs antiques, il s'arrête pour raconter et décrire, et varie ainsi ce qu'a toujours d'aride et de monotone la forme d'un catalogue.

L'histoire, la description du monument qui renferme ces restes précieux, devaient naturellement figurer à la tête d'un pareil travail. En s'acquittant de cette tâche l'auteur s'est abstenu de toute idée systématique; il s'est borné à rapporter les diverses opinions, laissant le choix et l'application à la sagacité du lecteur. Il n'a discuté et réfuté par des preuves que ce qui n'était aucunement admissible.

Conçu dans cet esprit, exécuté avec tout le soin qu'on apporte aux choses pour lesquelles on se dévoue, le CATALOGUE DU MUSÉE DE NIMES pourra être de quelque secours à ceux qui se plaisent à interroger le passé. Dans la sollicitude avec laquelle on leur explique ici les intentions qui ont dicté cet écrit, ils trouveront une preuve nouvelle de l'extrême désir qu'on a eu de bien faire en conciliant pour eux l'agréable avec l'utile.



NOTICE

DU

MUSÉE DE NIMES.

> Vois cette basilique à la frise élégante,
> Semblable au dieu bruni des feux de l'encensoir ;
> Ses chapiteaux à jour dont les feuilles d'acanthe
> Semblent trembler au vent du soir.
>
> (REBOUL, 1832.)

SI le visiteur ne trouve pas dans le Musée de Nimes l'opulence que semblent faire espérer l'antiquité de cette ville et les richesses monumentales qui sortent incessamment de ses ruines pour meubler les diverses collections de l'Europe, il en sera dédommagé par une réunion de fragmens de sculpture, de tombeaux, de bas-reliefs antiques qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs, et dont l'ordonnance, artistement combinée avec celle de quelques tableaux remarquables, fait oublier qu'il n'existe plus rien d'antique dans la décoration intérieure de l'édifice qui les renferme.

Les fouilles opérées en 1822 ont beaucoup augmenté l'intérêt qu'inspirait déjà ce monument, que l'auteur d'*Anacharsis* appelait le chef-d'œuvre de l'architecture ancienne et le désespoir de celle de nos jours ; en le rattachant à un ensemble beaucoup plus vaste dont on n'avait aucune idée, elles ont dû nécessairement modifier l'opinion qu'on s'était formée sur la destination et l'âge de cet édifice ; nous ne résoudrons pas le problême, mais nous ferons connaître à l'archéologue et à l'artiste toutes les données que l'histoire et les découvertes nouvelles peuvent fournir à sa solution.

« Les écrits des Anciens ne nous offrent que peu de documens sur les monumens dont la ville de Nimes a pu être ornée. Nous voyons simplement dans Spartien, qu'Adrien, à son retour de la Grande-Bretagne, fit élever à Nimes un édifice en l'honneur de Plotine, sa bienfaitrice, il l'appelle une Basilique d'un travail admirable, *Basilica opere mirabili.* D'après ce passage, plusieurs écrivains ont pensé que l'édifice dont parle Spartien pouvait bien être la Maison-Carrée. Maffei, interprêtant le mot *Basilica* par son acception originaire, a pensé que l'historien d'Adrien avait voulu indiquer une *maison royale* et non une basilique, édifice consacré aux usages civils et non au culte » (1).

La conservation de la Maison-Carrée parut si étonnante au bon Poldo d'Albenas (2), qu'il ne trouva rien de mieux que de l'attribuer à l'effet *d'une constellation et de la quatrième maison du ciel;* il ne voulut cependant pas voir un temple ancien dans cet édifice, tant à cause de ses vastes dimensions, que parce qu'il n'ignorait pas que le code Théodosien avait prescrit la démolition de tous les temples consacrés aux faux Dieux, et que Théodose le jeune avait renouvelé cette loi destructrice sous peine de mort. Pour ne pas donner une destination religieuse à la Maison-Carrée, il supposa qu'elle avait été le Capitole de Nimes, et fonda son opinion sur d'anciens titres qui indiquent, près de ce monument, une église dédiée à *Sanctus Stephanus de Capitolio*; c'était probablement cette chapelle gothique dont M. de Seynes indique les traces contre le mur qui porte les colonnes de la face du péristyle et ferme le caveau antique qui est au-dessous (3).

Au XIe siècle, on fit de la Maison-Carrée un hôtel-de-ville; l'intérieur fut divisé en plusieurs pièces et coupé en deux étages; des fenêtres furent percées dans les parois de la *cella*;

(1) De Seynes, page 6.

(2) Le plus ancien historien de Nimes, 1559.

(3) De Seynes, page 7.

et des murs élevés contre les colonnes du péristyle; « j'ai ouy dire à nos pères, » écrit Poldo d'Albenas, « qui, par immémoriale attestation, le disaient avoir ainsi appris des leurs, que c'estait aussi, n'a pas trois ou quatre cents ans, la maison commune, et des consuls de la ville, qui, par criées, fut contre le public et université adjugée à un particulier et créancier de la ville». Ce particulier, appelé Pierre Boys, usant et abusant de sa chose en propriétaire, dégrada le mur méridional en y adossant une maison à son usage.

« En 1576, la duchesse d'Uzès eut l'intention d'en faire un tombeau pour sa famille, mais ce projet n'eut pas de suite. Un sort plus ignoble était encore destiné à ce beau monument : le sieur Brueis, seigneur de St-Chaptes, acquit la Maison-Carrée et en fit une écurie. Il réunit les colonnes du péristyle par une muraille en briques, et, pour cela, détruisit plusieurs cannelures qui gênaient sa bâtisse. Il fit une coupure dans celles du milieu pour élargir l'entrée de son écurie, et enfonça dans les murs des poutres pour soutenir des greniers, des crêches et des mangeoires; enfin il pratiqua une entaille inclinée aux colonnes du péristyle pour y appendre une sorte d'auvent, sous lequel il faisait remiser les bestiaux les jours de foire ou de marché, quand l'écurie avait du trop plein (1). »

Le ministre Colbert eut le projet de transporter la Maison-Carrée à Versailles. Mansard fut consulté à cet effet et jugea l'entreprise trop périlleuse pour la tenter.

En 1670, les Augustins demandèrent d'établir leur église dans ce monument, mais ils eurent beaucoup de peine à en obtenir l'autorisation, par suite de l'opposition que leur faisait, à ce sujet, l'intendant Bezons; leur instance ne fut cependant pas sans résultat, Louis XIV, par lettres-patentes datées de Versailles, en novembre 1673, permit aux expo-

(1) Nisard, page 153.

sans « de bastir leur église en la Maison-Carrée, quy est un ancien monument de l'antiquité romaine, conformément au dessin qui leur en a été baillé; veu et arresté par notre très-cher et féal surintendant de nos bastiments, le sieur Colbert, pour être exécuté selon sa forme et teneur, *à la charge de ne rien rompre de l'ancien édifice*, ayant, à cet effet, enjoint à notre aimé et féal le sieur Bezons, lors intendant de ladite province, de tenir la main à l'exécution dudit arrêt (1). »

L'historien de Nîmes a attribué aux Augustins le creusement du caveau qui se trouve sous le chœur de la nouvelle église ainsi que la tranchée pratiquée à travers le massif qui supporte l'édifice pour établir une communication entre le caveau et le souterrain placé sous le péristyle; c'est une erreur que nous croyons devoir relever, même dans une simple notice, parce qu'elle n'est point sans importance pour l'histoire du monument.

Ménard n'aurait pas dû supposer que, dans un ouvrage qui allait s'exécuter sous l'inspection de l'intendant qui s'y était constamment opposé et au mépris d'une autorisation royale portant cette clause : « *A la charge de ne rien rompre de l'ancien édifice* », les religieux se fussent permis de saper ce monument en creusant, dans l'espèce de roc factice sur lequel il est établi, d'abord un caveau dont la forme demi-circulaire, d'une exécution plus difficile, était aussi la moins propre à l'arrangement des cercueils, ensuite un corridor dans lequel ils auraient cherché à augmenter la difficulté, en le rendant tortueux, comme s'ils eussent ignoré que la ligne droite était la plus courte.

Les Augustins furent, au contraire, si scrupuleux observateurs des conditions qui leur avaient été imposées, qu'en 1819, lors de la démolition de leur église, on la trouva enchâssée dans la Maison-Carrée, comme dans une boîte, sans

(1) Ménard, *Preuves*, tit., LIX, col. 1.

aucune liaison avec les constructions antiques, conformément au plan arrêté par le surintendant Colbert.

Nous ajouterons à ces considérations un argument sans réplique : c'est que l'historien Rulmann, dans la vingt-unième relation de son manuscrit (1), fait la description de ces souterrains; que son ouvrage date de 1627; que, par conséquent, les Augustins ne les ont pas exécutés en 1674; il est donc très-probable que ces souterrains, dans lesquels se trouve un puits de construction romaine, datent de l'établissement de la Maison-Carrée, et doivent entrer en considération dans l'étude qu'on voudrait faire de ce monument.

Nous devons encore disculper ces bons religieux du reproche indirect qu'on leur adresse lorsqu'on dit : « Les voûtes pesantes de l'église des Augustins avaient, par leur poussée, fait perdre l'aplomb au mur de la façade orientale, etc. (2) », et c'est encore Rulmann qui va nous aider à rétablir la vérité. « Pierre Boys, dit-il (3), éleva un pigeonnier sur la façade, établit dans l'intérieur de l'édifice des voûtes pour en faire plusieurs étages ; ces voûtes croulèrent en 1592, *et le mur du levant en fut entr'ouvert de demi-pied, et il n'est plus d'aplomb.* »

Ce n'est donc pas aux constructions faites quatre-vingt-deux ans plus tard qu'il faut attribuer cet écartement, désormais sans danger, grâce aux soins de M. Grangent dont les travaux, combinés avec habileté, ont su rendre à notre monument toute la solidité qui caractérise les œuvres du peuple-roi.

En 1778, un antiquaire du plus haut mérite, M. Séguier, avait déjà fait restaurer l'angle nord-ouest de l'entablement; cette restauration est remarquable par sa belle imitation de l'antique.

Ce savant distingué parvint à lire sur la frise et l'architrave

(1) A la Bibliothèque de la ville.
(2) Monumens Romains du Midi de la France.
(3) XXIe Relat., ch. II.

de la façade l'inscription suivante, en combinant la position des trous qui s'y trouvent avec les crampons qui avaient servi à fixer les lettres.

C. CAESARI. AVGVSTI. F. COS. L. CAESARI. AVGVSTI. F. COS.
DESIGNATO. PRINCIPIBVS. IVVENTVTIS.

A Caïus César, fils d'Auguste, consul, et Lucius César, fils d'Auguste, consul désigné, princes de la jeunesse.

Cette inscription a été l'objet d'un grand nombre de critiques; elles portent, sur ce que plusieurs trous de la frise ne sont point utilisés, sur le mauvais goût qui a présidé à sa combinaison et forcé l'artiste à la finir sur l'architrave non taillée dans ce but, lorsque, pour la comprendre dans l'espace que les règles de l'art lui assignaient, il ne s'agissait que de se conformer à la simplicité et à la pureté du style monumental en réduisant aux deux ou trois premières lettres les mots *Augusti Cæsari Principibus Juventutis.* Enfin, sur ce que cette inscription rapporterait le monument à une époque qui n'est point celle qu'indique son architecture, dans laquelle les artistes qui ont étudié l'antiquité s'accordent à reconnaître tous les caractères de la période Antonine.

Les doutes que soulevaient toutes ces considérations ont fait naître l'idée que l'inscription première avait été enlevée et que la recherche de M. Séguier, quel qu'en fût d'ailleurs le résultat, ne pouvait être l'objet que d'une seconde dédicace substituée par la flatterie à celle que portait l'édifice primitif.

Cet état d'incertitude, l'hésitation de M. Séguier relativement à la première lettre de sa découverte, ont dû nécessairement provoquer de nouvelles recherches dont nous nous bornerons à faire connaître le résultat, pour ne pas sortir de notre rôle d'historien du monument; elles rapporteraient cette seconde inscription à *Marc-Aurèle et à Lucius Vérus, petit-fils adoptifs* d'Antonin, et serait, par sa date, en harmonie avec le caractère d'architecture du monument. L'acte de

flatterie qui l'aurait provoquée s'expliquerait naturellement puisqu'il serait adressé à un prince originaire de notre ville.

Ce même rôle d'historien nous impose aussi le devoir de relever des erreurs graves que renferme la critique dont cette dernière opinion a été l'objet; elles sont d'autant plus de notre domaine qu'elles se rattachent au monument et que l'assurance avec laquelle elles sont présentées pourrait être un obstacle à la recherche de la vérité.

Dans une dissertation offerte à tout venant et envoyée aux diverses sociétés savantes de l'Europe, l'auteur se livre à des calculs proportionnels qui ont pour but de prouver qu'une lettre qui a vingt centimètres d'ouverture ne peut être contenue dans un espace qui en a 30. Pour arriver à ce résultat, il fallait nécessairement diminuer cet espace ou augmenter la largeur de la lettre; le premier moyen était difficile, chacun peut s'assurer de la vérité à la simple vue, et, de plus, l'ingénieur en chef du département a consigné cette mesure dans son excellent ouvrage des monumens romains du Midi de la France; le second a paru moins chanceux à l'auteur car, vérifier à 15 mètres d'élévation la largeur de lettres qui ne sont indiquées que par de simples trous; ce n'est pas chose facile si le calcul proportionnel pouvait passer pour juste! Malheureusement ces lettres étaient en bronze et leur peu d'élasticité ne s'est pas prêté aux exigences de l'auteur. M. Séguier avait fait lui-même un calque des trous de la frise; ce même calque est à la bibliothèque publique, et chacun peut se convaincre sur cette pièce de conviction qu'aucune des lettres n'a une largeur de 22 centimètres, pas même l'A du mot *désignato*, qu'on paraît citer de préférence, en lui en accordant libéralement 37.

Un argument plus grave et qui ne serait pas sans importance, s'il était vrai, c'est que *Lucius Vérus ne reçut le titre de César qu'après la mort d'Antonin lorsqu'il eut été associé à l'empire par Marc-Aurèle, c'est-à-dire l'an* 914 (161). Nous en de-

mandons bien pardon à l'auteur et pour toute réponse nous l'engageons à lire les fastes consulaires, à ouvrir le grand ouvrage de Mezzabarbe (*Médiobarbo*); à la page 233, il y verra, deux fois répété :

L. ÆLIVS. VERVS. *ab Anton. aug. pio adoptatus.* CÆSAR *dictus*
A. D. V. *Kal Martii.*

COSS ANTONINUS *augustus pius* II *Bruttius Presens.* (A. U. C. 892 *Christi* 139),

Ce qui veut dire que Lucius Vérus, adopté par Antonin Pie, a été proclamé César le cinquième jour des kalendes de mars, sous le deuxième consulat d'Antonin Pie (son père adoptif) et le premier de Bruttius Presens; ce qui répond à l'année 892 de Rome et 139 de notre ère.

Il est donc bien prouvé que Lucius Vérus, venu au monde le 15 décembre de l'an 130, était déjà César à l'âge de 9 ans, à plus forte raison à l'âge de 22, époque à laquelle le critique de l'inscription Séguier ferait rapporter celle qu'il propose.

Après avoir fait connaître les principaux faits qui se rapportent à l'histoire de la Maison-Carrée, nous croyons rendre un véritable service aux artistes en leur rappelant ici les proportions de

Ce temple sans rival dont la main d'Apollon
Sur des appuis de marbre et de feuilles d'acanthe
Suspendit l'élégant fronton ; (C. DELAVIGNE.)

parce que ces détails ne se trouvent que dans des ouvrages chers et volumineux ou dans une brochure devenue fort rare, à laquelle le modeste auteur (1) a donné le titre d'*Essai* et dont nous allons extraire ce qui se rapporte à notre monument :

« Ce temple est de l'espèce appelée *périptère*; quoique ce terme doive s'entendre, selon Vitruve, des temples à colonnes isolées tout autour, Palladio n'hésite pas à ranger la

(1) M. de Seynes.

Maison-Carrée dans les édifices de ce genre, en comptant les colonnes qui sont engagées comme isolées. Ses faces sont *exastyles* ou à six colonnes, et l'entre-colonnement du genre *systile*, ou d'un peu plus de deux diamètres; le diamètre inférieur des colonnes étant 0 m. 89 c., et l'entre-colonnement moyen 1 m. 68 c.; je dis moyen, parce qu'il y a des différences de quelques centimètres dans les entre-colonnemens. Cette distribution d'entre-colonnes forme un rectangle de 25 m. 13 c. de long sur 12 m. 29 c. de large, mesuré d'axe en axe. Les colonnes ont 10 diamètres un huitième de haut, base et chapiteau compris; elles portent 24 cannelures; leur galbe diminue d'un sixième, et elles sont renflées, à partir du tiers inférieur d'environ un douzième. Il est à remarquer que, dans les colonnes engagées, la côte de la cannelure est à plomb sous la rose du chapiteau, tandis que dans celles qui sont isolées autour du *pronaos*, c'est au contraire le creux de la cannelure; différence qui a été faite probablement afin que la colonne ne se profilât pas sur le mur de la *cella* par le creux de la cannelure. L'entablement fait la quatrième partie de la hauteur des colonnes. Une chose remarquable dans la corniche, est le renversement du modillon dont la pose est en dehors, au lieu d'être appuyée sur le nu du mur, disposition qu'on ne voit pas dans les édifices de Rome ni d'Athènes, et qu'on retrouve dans plusieurs monumens antiques du midi de la France, notamment dans les entablemens intérieurs du théâtre d'Orange ainsi que dans plusieurs fragmens de Vienne (Isère). Elle n'a pas été rappelée dans l'ordonnance des portiques de notre monument. La base des colonnes est attique et se profile en retour sur les murs de la *cella* qui sont ornés de refends. Une petite corniche, dont on ne voit plus que de légères amorces, régnait aussi sur les murs de la *cella*, en se profilant contre les colonnes engagées, à la hauteur de leur tiers inférieur où commence le premier refend. Cette corniche avait 0 m. 19 c. de saillie; elle fut rasée entièrement

lors des réparations faites par les moines. Un des plus beaux temples de Rome, celui de Vesta, en porte une placée de la même manière. Le fronton, qui n'est pas plus surbaissé qu'à l'ordinaire, a justement la proportion enseignée par Vitruve, la neuvième partie de sa largeur pour hauteur.

» La porte de la *cella* a 3 m. 25 c. de large et 6 m. 83 c. de haut; elle est couronnée d'une corniche qui a les mêmes ornemens que l'entablement du temple, excepté qu'au lieu des cannelures de la cymaise, ce sont des feuilles de chêne. La saillie de cette corniche porte, de chaque côté du chambranle, sur deux consoles d'un beau profil ornées de tresses et de grandes feuilles de chêne d'un travail très-délicat. Un chambranle architravé encadre la porte.

» La destruction de la toiture antique ne nous permet pas d'affirmer si le temple ne recevait du jour que par la porte; peut-être en recevait-il par le toit. Toujours est-il certain qu'il était couvert de tuiles plates à crochet, à en juger par une grande quantité de débris trouvés en fouillant autour du stylobate. On remarque de chaque côté de la porte, au-dessus de sa corniche, deux grosses pierres saillant sur le mur de 1 m. 40 c. et percées d'un trou carré de 0 m. 30 c. qu'on croit avoir servi à soutenir une seconde porte mobile. Les fouilles faites pour réparer le péristyle n'ont produit aucune indication qui autorisât cette conjecture. Peut-être les traces qui pouvaient en rester disparurent-elles lors de la première restauration de ce pavé par les Augustins.

» Toute cette ordonnance porte sur un stylobate ou piédestal continu, élevé de 3 m. 33 c. au-dessus de la plateforme d'enceinte. Au-dessus de la corniche de ce stylobate, règnent deux marches sur lesquelles posent les bases des colonnes, et qui se prolongeaient jusque sur les acrotères de l'escalier. Ces marches ont la même hauteur et le même plafond que celles de l'escalier du péristyle, c'est-à-dire, 0 m. 22 c. sur 0 m. 33 c. Palladio pense que Vitruve, en parlant de l'emba-

sement des temples, les a désignés par le nom de *scamilles*, et il recommande de s'en servir pour détacher un peu plus la base des colonnes de la corniche de leur piédestal; la plus basse de ces marches porte à plomb sur le dé du stylobate sur lequel la cymaise de la corniche saille de 0 m. 39 c. Nous devons aux dernières fouilles la découverte d'un fragment de cette corniche que Clérisseau n'avait donnée que d'après la supposition de Palladio. Depuis quelques années on avait découvert, au pied de la façade postérieure du temple, un morceau de la base, que Clérisseau n'avait également donnée que d'après la même autorité.

» Enfin, le temple entier, est établi sur un massif général de maçonnerie de 19 m. de longueur sur 15 de large et 5 m. 60 c. de hauteur, fondé sur le ferme, en moellons appareillés posés par assises réglées, inclinées de 45 degrés à l'horizon, et reposant sur des couches de ciment de pareille épaisseur.

» Telles sont les proportions générales du temple qu'on appelle communément la Maison-Carrée. Tous les membres de moulures sont remplis d'ornemens dans lesquels le fini de l'exécution ne nuit point au grandiose et à la pureté des profils. Les refouillemens des chapiteaux et des volutes sont très-remarquables, vus du près. La qualité de la pierre, semblable au marbre par la finesse du grain, a été favorable aux ouvriers pour pousser leur travail au dernier fini. Les fragmens de la colonnade de l'enceinte dont je vais maintenant essayer de donner une idée, ne leur cèdent en rien pour la perfection du travail.

» Le temple, situé au milieu et au fond de la place, s'élevait sur une plateforme de 1 m. 10 c. de hauteur, établi au niveau de la base du stylobate; on y arrivait par trois escaliers de cinq marches, posés sur la face antérieure de la plateforme, et par des portiques couverts qui entouraient l'enceinte.

» La hauteur de la plateforme, du côté de la place qui la pré-

cédait, était aussi revêtué d'un stylobate plus petit avec cymaise et base qui devait régner le long des portiques latéraux. (1) Des trois escaliers dont j'ai parlé, celui du milieu avait 3 m. 60 c. de large; ceux de droite et de gauche 2 m. 42 c.; ceux qui donnaient entrée aux portiques du côté de la façade du nord avaient probablement toute la largeur des portiques.

» L'axe de la colonnade des portiques est établi à 16 m. 27 c. du mur latéral de la *cella*, ici l'espacement des colonnes est *aréostyle* ou de plus de 3 diamètres. Le diamètre inférieur étant de 0 m. 73 c. et l'entre-colonnement de 2 m. 97 c., disposition nécessaire aux galeries pour permettre une libre circulation, mais défectueuse par rapport à la grande portée des architraves qui étaient en pierres et d'une seule pièce. La colonne avait 7 m. 61 c. de hauteur, base et chapiteaux compris. Le fût, sans cannelure, était d'un seul bloc; son galbe est moins prononcé qu'à la *cella*, mais sa diminution est la même. L'entablement a aussi le quart de la hauteur de la colonne; la frise est ornée d'une belle guirlande de fruits au lieu de rinceaux, comme au temple. Il est à remarquer que, dans les portiques, la frise a la même hauteur que l'architrave, tandis qu'au temple elle a près d'un tiers de moins. La saillie de la corniche du temple est aussi plus forte, eu égard à sa hauteur, que dans les portiques; ces différences ont été motivées sans doute par la distance d'où les deux ordonnances devaient être aperçues, et l'on ne peut qu'admirer ici l'entente parfaite que les ancieus avaient de l'effet perspectif dans leurs monumens, où, sans rien négliger dans le fini des détails, ils savaient toujours conserver la meilleure disposition des masses et éviter la raideur et la sècheresse qu'on peut reprocher à quelques-uns de nos plus beaux édifices modernes.

(1) On a trouvé des traces de ces portiques jusqu'à 60 mètres en avant de la façade.

C'est d'après ce principe d'effet que, dans la corniche de la Maison-Carrée, les muffles de lion de la cymaise sont en nombre inégal sur les côtés et ne tombent pas d'aplomb sur l'axe des colonnes. De même, les modillons sont plus nombreux sur un des côtés de l'entablement que sur l'autre, sans que cela nuise à l'apect général du monument.

» La base des colonnes du portique est plus composite que corinthienne; cependant les fragmens du chapiteau (qu'on trouvera réunis dans le Musée sous le nº 15) sembleraient indiquer qu'il est corinthien.

» Au-delà de la colonnade, on voit la fondation de deux murs (actuellement recouverts) qui, avec cette colonnade, formaient une double galerie; le mur du milieu devait être percé de portiques correspondans aux entre-colonnemens; il servait aussi à supporter le faîte de la toiture qui était à deux pentes, par conséquent formant fronton aux extrêmités; disposition indiquée par tous les fragmens de corniche qu'on a trouvés. Le dernier mur était recouvert d'un placage d'ardoise de 0 m. 35 c. d'épaisseur. La largeur de ce double portique, prise de l'axe de la colonne jusqu'à l'angle extérieur de ce mur, fait exactement la distance de trois entre-colonnemens de 2 m. 97 c., ce qui fait conjecturer que la façade devait être *tétrastyle* ou à quatre colonnes.

D'autres constructions et divers aqueducs ont été la suite des découvertes faites en 1822.

Du côté opposé à la façade, la Maison-Carrée se trouvait resserrée par une rue dont on découvrit le pavé à larges dalles en établissant les fondations de la maison Cazeing; on y voyait encore les traces des roues des anciens chars; c'est par la situation de cette rue qu'il faut expliquer le retrécissement du portique, qui, sur ce point, n'aurait été éloigné que de 2 mètres 30 centimètres du monument, si l'architecte n'eût corrigé le mauvais effet de cette disposition en donnant une forme circulaire au mur intérieur du portique; il est à re-

marquer que le segment du cercle auquel appartient cette partie circulaire a son centre situé au milieu de la cella a 17 mètres 60 centimètres de rayon.

L'établissement de la rue Auguste en face de la Maison-Carrée, provoqua, en 1833, des fouilles sur la prolongation de son axe du côté du nord, elles eurent pour résultat de prouver que, sur ce point, la place du forum s'étendait jusqu'à 80 mètres 60 centimètres du monument principal, et qu'à cette distance s'élevait un édifice rectangulaire à-peu-près dans les mêmes dimensions que lui, avec cette différence que les murs latéraux n'étaient point décorés de colonnes, et que le sol, pavé en marbre gris encadré d'une brèche blanche et rose, au lieu d'être élevé sur un stylobale comme celui de la Maison-Carrée, était établi au niveau du sol de la place.

Les murs de cet édifice, qui avaient encore, dans certaines parties, 30 ou 40 centimètres d'élévation, et 1 mètre 05 centimètres d'épaisseur étaient revêtus de marbres à l'intérieur, et sa porte d'entrée, rigoureusement conforme, pour la largeur, à celle de la Maison-Carrée, était décorée de deux piédestaux revêtus en marbre blanc dont les socles, encore en place, étaient assez bien conservés pour donner le profil de leurs montures.

L'entrée était précédée d'un péristyle de 5 mètres 87 centimètres de largeur, pavé en larges dalles de marbre gris avec une bordure blanche, le revêtement des murs était en marbre jaune.

Toute cette ordonnance, parfaitement conforme à celle du forum de Pompéï, fait supposer avec raison à M. de Seynes, que c'était là l'ancien forum de Nimes, dont la Maison-Carrée, située à son extrêmité méridionale, formait le principal ornement, de la même manière que le temple de Jupiter décore le forum de Pompéï.

Ce fut sous l'administration de M. Villiers du Terrage que s'opérèrent les fouilles dont nous venons de donner une des-

cription succincte ; ce magistrat mit alors à exécution le projet proposé par M. de Seynes au ministre de l'intérieur, de donner à ce monument une destination qui fût en harmonie avec son antiquité, et, le 11 mars 1824, la Maison-Carrée devint le Musée de Nimes ; dans l'enceinte duquel furent réunis tous les fragmens que nous allons décrire, en indiquant, autant qu'il nous sera possible, les lieux et l'époque où ils furent découverts.

INTÉRIEUR DU MUSÉE.

Le grand stylobale qui forme le centre des anciens Thermes d'Auguste (la Fontaine), était décoré, sur chacun de ses angles, d'une colonne en marbre, rudentée, et d'ordre corinthien, destinée probablement à supporter une statue ; l'une de ces colonnes a été dressée au côté gauche de la porte du Musée, elle est remarquable par les feuilles d'acanthe qui décorent sa base, particularité dont nous ne connaissons d'exemple que dans le Baptistère de Constantin à Rome. Une base et un chapiteau du même monument se voient encore à l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée.

La colonne de droite, qui fait pendant à cette dernière, porte sur son fût l'inscription suivante :

FRAN. F. RE
PP. M. P. Q
NEMAVSI
D. D

C'est-à-dire : *Francisco, Francorum, regi patri patriæ magistratus populusque Nemausi dedicaverunt.*

Elle fut érigée en 1533, par les habitans de Nimes, en commémoration du passage de François Ier ; au-dessus du chapiteau s'élevait une salamandre en marbre qui donna son

nom à la place où fut dressé ce monument. « L'idée en fut heureuse, dit Ménard, parce que François Ier avait choisi la Salamandre pour symbole avec ces mots : *Nutrisco et extinguo* : « Je m'y nourris et je l'éteins », pour marquer sa fermeté dans les amertumes et les adversités dont sa vie fut traversée.

MOSAÏQUE.

Les pavés mosaïques étaient très-multipliés à Nimes ; on en rencontre à chaque excavation dans tous les quartiers de la ville, malheureusement à un niveau plus bas que le sol actuel, ce qui provoque leur destruction en même temps que leur découverte ; il en est cependant encore quelques-uns qui n'ont pas éprouvé ce malheureux sort, et que nous croyons devoir indiquer aux voyageurs. Chez M. Gilles, rue Pavée, chez M. Pourrat, rue Grétry, chez M. Vincens, maçon, rue des Flottes, on peut voir encore des pavés mosaïques en place et parfaitement conservés. Ménard en décrit quelques-uns ; il en est d'autres qui, après avoir été découverts, ont été enterrés de nouveau ; on pourra les retrouver un jour, grâces à l'auteur de la *Topographie de Nimes* (M. J.-C. Vincens), qui nous en a indiqué la place en les décrivant. L'un, rue de la Bazique, chez M. Maury, offre cela de particulier, qu'il est entouré d'un canal en marbre blanc. Dans une maison au Cours-Neuf, qui appartenait en 1802 à un travailleur de terre nommé Granier, il en existe un second d'une grande beauté, dont le cartouche du milieu représente un homme et une femme nus ; un troisième est également enfoui chez M. Laporte, rue *Peïro-Mouyado*, non loin de la Maison-Carrée : les petits cubes de la mosaïque sont mélangés, avec beaucoup d'art, de dalles de marbre de couleurs très-variées, ce qui donne à ce pavé un caractère tout particulier, et le fait



XAVIER SIGALON. PEINTRE D'HISTOIRE.

Né à Uzès, Dep^t du Gard en 1788.

Mort à Rome le 18 Août 1837.

mettre par M. Vincens au rang des plus belles mosaïques qui nous restent. Celle qui décore en ce moment le Musée fut trouvée dans deux maisons situées sur la place Balore, en face de la Maison-Carrée; le centre a été donné à la ville par M. Roux-Carbonnel, et les extrêmités par M. de Seynes, directeur du Musée. Les cubes sont tous en marbre.

Le buste moderne, placé en face de la porte, sur l'axe de la mosaïque, est celui de notre infortuné Sigalon. Il est dû au savant ciseau de M. Briant, sculpteur distingué et l'ami de Sigalon.

Biographie de Sigalon.

Xavier Sigalon naquit vers la fin de 1788, à Uzès, département du Gard; son père était un pauvre maître d'école qui vint habiter Nimes espérant y trouver plus de ressources pour sa profession et pour l'éducation de ses enfans. Sigalon approchait alors de sa huitième année. L'aspect journalier des monumens antiques de Nimes influa sur le développement précoce de son intelligence. Avide d'instruction, il lisait avec passion les livres d'histoire et de poésie. Admis à l'École Centrale de dessin dès l'âge de dix ans, il s'y fit connaître avec tant d'éclat, que, quelques jours après sa réception, le professeur, M. Bailly, ne craignit pas de pronostiquer à ses parens que ce serait un peintre des plus célèbres. A la fin de l'année cet oracle fut répété en pleine assemblée publique par M. Dubois, premier administrateur du département. Toujours au premier rang, Sigalon avançait rapidement dans ses études, lorsque l'École Centrale fut fermée. Alors il se mit à fréquenter la bibliothèque publique, avec une ardeur et une assiduité qui lui firent oublier toute occupation positive, et alarmèrent sa mère pressée par les besoins d'une nombreuse

famille. Il essaya, sur les observations de cette excellente mère, de se plier aux nécessités de la situation, mais la passion de l'artiste prenait toujours le dessus et l'emportait malgré lui. Cependant Sigalon atteignait sa vingtième année, et sa ville natale ne lui offrait plus aucun moyen d'instruction qu'il n'eût épuisé. Trop pauvre et d'un naturel trop peu hardi pour entreprendre un voyage et courir les chances de la vie d'artiste, il donnait des leçons, dessinait des portraits à l'estompe, lorsqu'un peintre nommé *Monrose*, élève médiocre de David, vint s'établir à Nimes. Sigalon apprit de *Monrose*, les élémens de la peinture. Ses premiers tableaux furent : une *Mort de Saint-Louis*, placée à la cathédrale de Nimes ; une *Sainte-Anastasie*, pour le village Russan, et une descente du *Saint Esprit sur les Apôtres*, vaste composition qui occupe tout l'hémicycle de l'église des pénitens à Aiguesmortes. Exempté de la conscription par le dévouement d'un de ses frères, qui, malgré son opposition, voulut servir à sa place, Xavier ne put résister plus longtemps au désir passionné de voir Paris et d'y compléter ses études ; 1,500 fr. ramassés à force d'économies et de privations, lui permirent de satisfaire ce désir et furent pendant deux ans son unique ressource. Sigalon avait alors 29 ans ; découragé par sa première visite aux galeries du Louvre, il persista cependant et entra dans l'atelier de Pierre Guérin, où il travailla pendant six mois sans réussir à rien produire de satisfaisant. La vie bruyante de l'atelier ne convenait pas à son esprit recueilli ; Sigalon le reconnut et quitta Pierre Guérin, pour aller travailler seul avec un de ses compatriotes M. Souchon. Il passait des journées entières dans les salons du Louvre, contemplant les chefs-d'œuvre des maîtres, les décomposant par la pensée, et, sans toucher le crayon ni la brosse, accomplissant ainsi de consciencieuses études qu'il avait toujours soin de fortifier par l'observation de la nature. Désirant essayer ses forces sur une composition qui pût commencer à le faire connaître, Si-

galon quitta son ami et alla s'établir dans une petite chambre du faubourg Saint-Denis, où il peignit son premier tableau, *la Courtisane*. Ce tableau, fini en 1821, fut jugé par son auteur trop faible pour figurer à l'exposition ; Sigalon le fit offrir à la ville d'Uzès pour les 600 fr. qu'il y avait déboursés. Il l'avait relégué dans un coin de son atelier, lorsqu'un de ses amis, M. Rossi, l'aperçut, l'admira, fit partager son admiration à MM. de Forbin et Paulin Guérin, et releva le courage du pauvre peintre. Le tableau fut exposé, loué dans les journaux, acheté 2,000 fr. par Louis XVIII et placé au Luxembourg, il orne aujourd'hui une des galeries du Louvre. Après ce succès inespéré, qui le plaça au premier rang parmi les jeunes talens sur qui reposait l'avenir de notre école, Sigalon exécuta pour le village de Robiac, près d'Alais, dans les Cevennes, un tableau représentant la délivrance de *Saint Pierre* ; le prix de ce tableau suffit à peine pour couvrir les déboursés. Sa position était toujours des plus pénibles ; quinze sous par jour étaient la seule dépense qu'il pût se permettre. Dans cette position plus que gênée, son excellent cœur trouvait encore le moyen d'envoyer des secours pécuniaires à ses parens, dont la vieillesse de jour en jour plus pauvre et plus chagrine, lui écrivait de Nimes des lettres désespérantes. Toujours préoccupé par son art, il ne vit dans le prix de *la Courtisane* que la faculté d'exécuter un nouveau tableau, et choisit pour sujet Locuste, essayant sur un esclave le poison destiné à assassiner *Britannicus*. Il s'inspira de ces trois vers de Racice, pour qui il avait la plus grande admiration :

Le poison est tout pret ; la fameuse Locuste
A redoublé pour moi ses soins officieux ;
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux.

Nous n'analyserons pas cette composition, elle est au Musée de Nimes dont elle fait le plus bel ornement. Exposée en 1824, dès le second jour elle était achetée 6,000 fr ; l'admiration fut générale et le triomphe d'autant plus glorieux que

pour mener à fin cette œuvre le pauvre Sigalon avait dû vaincre des difficultés inouïes; n'ayant pour tout atelier qu'une chambre basse et étroite, il avait été obligé de se coucher à plat ventre afin de peindre les terribles raccourcis de l'esclave et tout le bas du tableau; le manque de reculement ne lui avait pas permis de se rendre compte de ses effets. Il poussait si loin l'amour du vrai que, manquant de pain, il acheta cependant 15 fr. à un vieil aveugle un lambeau de couverture dont le ton lui avait plu pour en faire la draperie jetée sur son esclave.

Sigalon oubliait complètement les choses matérielles. Ses amis s'en alarmèrent, et engagèrent sa sœur, Mlle Elisabeth, à venir auprès de lui. Elle accourut avec le dévouement qui fut toujours la vertu de cette noble et pauvre famille, s'établit auprès de lui, et, partageant avec courage sa misère, rétablit un peu de bien-être dans son intérieur.

Encouragé par le succès de *la Locuste*, Sigalon loua un atelier plus vaste et entreprit une grande page destinée à développer tous ses moyens : *Athalie faisant massacrer ses enfans.* Une violente maladie interrompit ce travail, compromit les ressources pécuniaires que Sigalon y avait consacrées et réduisit le temps nécessaire pour l'achever. Enfin, rétabli et encouragé par ses amis, le peintre reprit son œuvre; le jour d'en haut manquait à son atelier et le châssis tenait toute la longueur de la pièce, Sigalon ne put donc pas apprécier l'effet général; lorsqu'il le vit dans une salle du Louvre, il reconnut que cet effet était manqué et en éprouva une telle douleur que, le lendemain, sa barbe avait blanchi. Le tableau fut cependant exposé en 1827; ce fut une défaite; la grandeur de l'ordonnance, l'énergie de la touche, la beauté des détails purent en racheter aux yeux du public l'aspect malheureux de l'ensemble. Après la clôture du salon, Sigalon roula sa toile et la relégua dans la poussière de son atelier; plus tard le gouvernement de juillet l'acheta 4,000 fr. et

l'envoya au musée de Nantes, où on peut la voir aujourd'hui. A son retour de Rome, Sigalon disait : ce que j'ait fait de mieux c'est l'*Athalie*, malgré ses grands défauts.

Triste après cet échec et inquiet, à cause des dettes que sa maladie et les frais énormes de son grand travail l'avait forcé à contracter, Sigalon reprit un peu de courage en recevant pour la cathédrale de Nimes, la commande d'un *Baptême du Christ*, qui lui fut payé 3,000 fr., c'est une de ses plus belles pages. En 1827, il reçut de la liste civile et du ministère des travaux publics la commande de deux tableaux religieux dont les sujets restaient à son choix, il choisit les plus difficiles : *la Vision de Saint-Jérôme* et le *Christ en Croix*; exposés en 1831, ces deux tableaux mirent le sceau à sa réputation. Placé d'abord au Luxembourg et aujourd'hui au Louvre, parmi les chefs-d'œuvre de l'école française, le *Saint-Jérôme* restera l'œuvre capitale de Sigalon; le groupe des anges est une terrible création digne des plus grands maîtres. Le *Christ* est maintenant à Yssengeaux, dans le département de la Haute-Loire. Ces deux ouvrages lui furent payés 7,000 fr., on décerna au peintre la décoration de la Légion-d'Honneur : son existence n'en était pas moins précaire; un heureux hasard voulut que la famille de M. Laffitte, acquéreur de la *Locuste*, trouvât le sujet de ce tableau trop effrayant; Sigalon fut prié de le reprendre et de le remplacer par quelque chose de moins tragique. La ville de Nimes profita de cette occasion pour acquérir un des chefs-d'œuvre de son fils adoptif; elle le paya 5,000 fr., et Sigalon exécuta pour M. Lafitte un sujet anacréontique; cet ouvrage, remarquable de grâce et de fraicheur, passa plus tard aux mains de M. Rothschild, il est aujourd'hui à Paris, chez M. Moreau, agent de de change. Après ce travail, Sigalon se trouva sans commandes et sans ressources, le public et l'administration l'oubliaient. Nimes seul se souvint de lui, et lui demanda un portrait du Roi pour la salle du conseil municipal. Désespéré de son

dénûment, « Mon Dieu! disait-il, si j'ai peu de mérite, j'en ai du moins assez pour gagner ma vie, et l'on ne devrait pas me laisser mourir de faim! » Un tableau d'église lui fut commandé par le ministère et le prix fixé à 3,000 fr. Sigalon allait se mettre à l'œuvre lorsqu'un contr'ordre arriva, et, au lieu du sujet religieux, on voulut un sujet officiel. Pour les frais que demandait l'exécution de ce sujet le prix convenu n'était pas suffisant; Sigalon le fit observer et insista pour garder le premier tableau; on crut voir dans cette résistance du mauvais vouloir, la commande fut retirée. Accablé de ce dernier coup, trop fier pour descendre à des sollicitations et trop pénétré de la dignité de son art pour l'exploiter par des œuvres incomplètes bonnes seulement à produire quelqu'argent, Sigalon quitta Paris, maudissant la grande peinture. Il revint à Nimes, où, consolé par ses nombreux amis, il fit des portraits qui la plupart sont des chefs-d'œuvre. M. Thiers le rappela à Paris, et le chargea d'aller à Rome, exécuter pour la chapelle de l'École des Beaux-Arts de Paris, la copie des terribles fresques du Jugement dernier de Michel-Ange, qui décorent à Rome la chapelle Sixtine, et que les ravages du temps menacent d'une complète destruction. Frappé de l'importance d'une si difficile mission, Sigalon l'accepta avec courage. 58,000 fr. lui furent alloués pour cette œuvre gigantesque; il partit au mois de juillet 1833. Effrayé d'abord à l'aspect d'un travail que tous jugeaient impossible, il se raffermit après une étude plus complète; dignement secondé par son élève de prédilection, M. Numa Boucoiran, aujourd'hui directeur de l'école de Nimes, il passa à Rome quatre années remplies par un travail sans repos. Les deux directeurs de l'Académie Française à Rome, qui se succédèrent pendant cet intervalle, MM. Horace Vernet et Ingres, comprirent en grands artistes l'œuvre de Sigalon, et en écrivirent à Paris avec de tels éloges que l'allocation fut augmentée de 20,000 fr., et l'on inscrivit sur le grand-livre en faveur de Sigalon une

pension viagère de 3,000 fr., suffisante pour garantir son indépendance et son repos à venir. Lorsque cet immense travail fut terminé, Sigalon l'exposa dans une salle des Thermes de Dioclétien, dépendante du couvent des Chartreux, et, pendant trois jours, toutes les classes de la population italienne si impressionnable et si apte à juger les belles choses, se pressèrent dans cette salle et admirèrent. Le troisième jour, le Pape lui-même, Grégoire XVI, digne successeur des Jules II et des Léon X, vint dans toute la pompe sacerdotale suivi d'un cortége de cardinaux. C'est l'usage que le St Père donne au peuple sa mule à baiser, aux princes et aux ambassadeurs le dos de la main; aux rois seuls et aux empereurs il ne demande pas ces profonds hommages, il leur donne la main. Dès que Sigalon vit entrer Grégoire, il voulut se prosterner à ses pieds; mais le pontife souverain ne lui en laissa pas le temps, il s'avança en lui tendant la main avec dignité comme à son égal: « Nous ne savions pas, Monsieur, lui dit-il, la grandeur du trésor que nous possédions à la chapelle Sixtine; votre ouvrage nous apprend à l'apprécier». Après ce triomphe, on roula la grande toile, et Sigalon vint lui-même l'installer à Paris, au mois de février 1837. Paris ratifia les éloges que Rome avait décernés à ce grand ouvrage, et Sigalon retourna à Rome pour le compléter par la reproduction des pendentifs. Pendant qu'il se livrait à ce travail avec toute l'ardeur de son caractère, le choléra éclata à Rome; dominant les premières atteintes, Sigalon s'obstine à travailler, et ne cède enfin que vaincu par le terrible fléau; tous les secours de l'art et de l'amitié furent inutiles; le 18 août 1837, Sigalon expira consolé par les exhortations de l'abbé Lacordaire; il avait 49 ans; sa mort fut calme et sans délire. Tout ce que Rome comptait alors d'artistes distingués de toutes les parties de l'Europe s'empressa pour honorer les funérailles du peintre nimois. Un tombeau lui fut élevé sous les voûtes de Saint-Louis-des-Français; ses concitoyens ouvrirent une sous-

cription dont le produit fut consacré à l'érection du buste qui décore aujourd'hui la Maison Carrée, et que l'on doit au ciseau énergique de M. Briant; distinctions méritées, honneurs légitimes, car Sigalon fut un de ces hommes toujours bien rares en qui l'on ne saurait trop admirer

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

BRONZES,

Vases en Terre cuite et en Verre.

Il serait difficile, dit Ménard, de donner une juste idée du grand nombre d'antiques qui se sont trouvés depuis deux siècles sous les ruines de l'ancien Nimes. On en a tiré toute sorte de morceaux précieux comme d'un dépôt particulier destiné à les sauver du naufrage des temps et de la barbarie des peuples. Les fouilles des environs de la Fontaine et celles faites dans diverses parties de la ville ont produit la découverte d'une grande quantité de statues de marbre, de bronze, pierres gravées, instrumens de sacrifices, urnes funéraires et enfin tout ce que l'antiquité peut offrir de plus varié.

Moins parcimonieuse que libérale, la ville de Nimes a largement prodigué ses richesses dans tous les cabinets de l'Europe, et, s'il lui reste encore quelques parcelles de sa fortune passée, elle les doit au bienfaiteur économe dont le nom se trouve lié à tous les travaux scientifiques qui l'ont illustrée; M. Séguier en léguant à la ville sa bibliothèque, son cabinet d'antiques, ses médailles, a provoqué peut-être ce mouvement artistique qu'on y remarque aujourd'hui et dont les progrès sans cesse croisssans préparent un avenir heureux à sa population.

C'est à ce savant illustre que nous sommes redevables des objets d'antiquité que renferment les armoires vitrées qui sont au Musée et que nous considérons comme inutile de décrire en détail; nous dirons seulement qu'on y voit :

En armes : Des poignards, des glaives, épées, haches-d'armes, piques, cuirasses, boucliers, armures, etc.

En ustensiles religieux : Des patères, vases de sacrifice, préféricules, couteaux sacrés, urnes, dieux lares, statues, etc.

En costumes ; Des boutons des fibules ou agraffes, chaînes de parure, bracelets, bagues, etc.

En ustensiles domestiques : Des clés, couteaux, vases de toutes sortes en bronze ou en terre, haches, outils, fioles et bouteilles pour liqueurs, onguens et huiles de toilette, urnes cinéraires en terre et en verre, vases vinaires et amphores, cachets, instrumens, lampes en bronze et en terre, poids, mesures, joujoux d'enfans, siphons en verre, etc.

Bien que notre intention ne soit pas de donner une description détaillée des divers objets que nous venons de mentionner, nous ne pouvons nous dispenser de signaler une belle figure en bronze haute de 22 centimètres à laquelle il ne manque qu'une partie du bras droit. Une belle patine olive-clair très-égale et très-brillante lui sert actuellement de vernis. Sa pose est noble et élégante : elle est debout, le bras gauche élevé et la main fermée de manière à faire supposer qu'elle tenait une haste (1). Elle est couverte du *sagum* ou tunique gauloise croisée de gauche à droite, attachée sur la poitrine par un bouton qui a été enlevé parce qu'il était peut-être en or ; ce vêtement descend jusque près du genou dessinant les formes du corps, par un resserrement au-dessus des hanches sans qu'on aperçoive de ceinture ; les cuisses et les jambes sont couvertes d'un pantalon très-juste qui descend jusque dans les souliers dont les coutures forment un cordon en saillie ; les bras sont couverts jusqu'au poignet par les manches du *sagum*. Sa chevelure et sa barbe touffue offrent tous les caractères du beau idéal ; le corps est parfaitement modelé ; les formes et les proportions sont très-belles, et l'on rencontre rarement des bronzes antiques d'une aussi grande dimension (2).

(1) D'autres figures semblables trouvées dans les Gaules, tenaient effectivement une haste de la main gauche et une coupe de la main droite :

(2) Elle a été décrite par Dumége, *Monumens religieux des Volces-Tectosages*, Paris, 1814.

On a découvert dans les Gaules à diverses époques plusieurs figures de bronze semblables à celle-ci, mais plus petites ; la divinité qu'elle représente semble appartenir spécialement à ces contrées puisqu'on n'en a jamais trouvé dans le sol de l'ancienne Gaule. Le caractère de la figure, la pose et l'attitude ont fait présumer que c'est là le *Taramis* ou le Jupiter des Gaulois, auquel ils accordaient, comme les Romains, l'empire du ciel et le pouvoir de lancer le tonnerre. D'autres ont pensé que ces monumens représentaient *le Dis* ou dieu de la terre, dont les Gaulois se disaient descendus, et ils appuyaient leur opinion sur le vêtement, l'arrangement des cheveux et de la barbe qui appartient à ces peuples, car il paraît assez naturel d'imaginer qu'ils donnaient aux images du Dieu qu'ils croyaient leur premier père, une forme et des vêtemens semblables aux leurs.

Ce monument date cependant du bon temps de l'art et annonce un mélange de la mythologie gauloise avec celle des Romains.

Nous ferons remarquer aussi un petit Amour en bronze couvert d'une belle patine, haut de 10 c., entièrement nu, ayant seulement la tête couverte d'un bonnet phrygien. Il tient la main droite élevée, et, quoique le bras gauche manque, il est facile de voir, par son attitude, qu'il tenait un arc dont il vient de se servir, car l'expression de sa physionomie indique qu'il suit des yeux le trait qu'il vient de lancer. Ménard décrit quelques figures de ce genre trouvées dans les bassins de la Fontaine, celle-ci pourrait bien être du nombre.

Parmi les bronzes que renferme la même armoire, on voit encore une figure des plus curieuses; elle représente un nain marchant à quatre pattes; il est entièrement nu avec une simple ceinture autour des reins; un trou qu'il a sur la tête a dû servir à placer un ornement; il a les parties génitales volumineuses et une espèce de queue. C'est là, sans doute, la représentation d'un de ces grotesques dont les Romains

fesaient usage dans les établissemens de bains pour amuser les personnes qui attendaient que les baignoires fussent vacantes.

On doit supposer que l'usage des lampes remonte aux âges les plus reculés; on les a divisées en trois classes principales, *lucernæ*, *domesticæ*, *votivæ*; les premières servaient aux actes de religion, les secondes, pour les habitudes ordinaires de la vie et les dernières étaient consacrées dans les temples. On pourrait comprendre dans cette troisième classe les lampes placées dans les tombeaux, et qui sont celles que l'on retrouve en plus grand nombre; au surplus, il n'est pas toujours facile de déterminer à quelle classe appartiennent les lampes; on cherche dans ce cas à substituer la vraisemblance à la certitude.

Le Musée de Nimes possède une des plus belles lampes en bronze; elle a 15 c. de longueur, sa forme est des plus élégantes et sa ciselure admirable de délicatesse et de goût; elle est dans un bel état de conservation; on y voit encore la chaînette qui servait à attacher le couvercle de cette lampe à son anse élégante; deux têtes de lion décorent ses côtés et une souris est prête à dévorer la mèche.

Nous supposons que c'est là une lampe sépulcrale et que la souris n'est pas un accessoire de pure fantaisie, qu'elle est là comme les lièvres, les lézards, les mouches et les papillons que l'on voit fréquemment sur les urnes cinéraires et les autres monumens funèbres; chacun de ces animaux avait chez les anciens, une signification allégorique d'après laquelle ils étaient employés dans les ouvrages d'art. Le lièvre était consacré à Vénus et à Cupidon, le lézard à Apollon et à Mercure, les mouches et les papillons étaient le symbole de l'âme que l'on considérait comme une forme aérienne et immortelle, Virgile la comparait aux vents les plus légers *levibus ventis*. Le lièvre ainsi que le rat dévorant sur une urne cinéraire des fleurs et des fruits ont été considérés comme l'emblème de la mort qui moissonne au hasard et souvent avant l'âge;

pourquoi le rat qui cherche à dévorer la mêche d'une lampe ne serait-il pas aussi l'image de la mort cherchant à éteindre la vie ?

On voit souvent représentés sur les lampes les différens exercices de l'amphithéâtre et du cirque ; nous pensons que celles-ci étaient votives et consacrées à des divinités auxquelles des gladiateurs heureux avaient fait honneur de leurs succès ; sur une des lampes en terre que possède le Musée, on voit deux figures panthées (*signa panthea*) qui réunissent plusieurs dieux parmi lesquels on reconnaît cependant toujours une divinité spéciale, c'est généralement *Harpocrate*, la *Fortune*, et quelquefois *Minerve*.

Il serait difficile de trouver dans d'autres collections des vases et urnes en verre d'une plus grande dimension et d'une conservation aussi parfaite que ceux qu'on voit au Musée de Nimes, dans quelques-uns desquels sont encore les cendres et les ossemens ; nous signalerons comme un des plus remarquables le vase qui est en verre bleu, parce qu'on n'en trouve que très-rarement de pareils ; c'est un cadeau précieux que notre ville doit à M. Rigot, ancien adjoint à la Mairie ; il fut trouvé dans sa propriété non loin de l'embarcadère du chemin d'Uzès, avec quelques-unes de ces fioles qui renfermaient des onguens, des huiles et des baumes odoriférans qu'on a pris mal à propos pour des *lacrymatoires*. « Cette opinion trop » accréditée, dit M. Champolion-Figeac, a été victorieusement » renversée par des découvertes récentes de M. Mongez ; rien » ne permet de donner à ces vases à long col le nom de lacry- » matoires, et un bas-relief de Clermont-Ferrand, qui semblait » accréditer cette méprise a été reconnu pour faux. On ne doit » donc plus donner à ces vases d'autre nom que celui de fioles » à huiles et à parfums. »

En parlant des vases en verre, Ménard (vol. 7, p. 186) dit : Ceux qu'on travaillait à Nimes avaient de l'élégance dans la forme, beaucoup de perfection dans le travail et étaient faits d'une

matière très-fine; il est pourtant à remarquer qu'il entrait du plomb dans la composition de ce verre; on le travaillait au tour; cette opération, pour le verre, était connue et pratiquée dans tout l'empire romain. Pline le remarque bien expressément (l. 36 ch. 26). On doit aussi noter, ajoute Ménard, que dans tous les vases de verre trouvés à Nimes, on ne voit point de poncis, c'est-à-dire cette cassure nécessaire qui reste au fond de la pièce, de sorte que le fond est plat et uni.

Les vases en terre cuite et la poterie se fabriquaient à Nimes. Outre ceux que l'on voit actuellement au Musée, il s'en est trouvé dans tous les temps et l'on en découvre encore chaque jour. Il y en a de toutes les formes et de tous les usages comme on peut le voir dans l'ouvrage de M. le comte de Caylus (1). Ce savant remarque qu'on faisait usage à Nimes de plusieurs espèces de terre cuite et qu'on y fabriquait les verres d'une manière différente que partout ailleurs.

Il y avait aussi une manufacture particulière pour les plats creux et profonds (2). Les vases de ce dernier genre étaient d'ordinaire d'un blanc uni, mais recouverts de couleur rouge, très-bien travaillés et plus ou moins ornés, selon la fantaisie de l'artiste.

Les uns et les autres de ces vases portaient ordinairement le nom de l'ouvrier empreint dans le centre, en dedans ou en dehors, la forme en est très-bonne et les ornemens bien dessinés. On voit que les artistes exécutaient avec une précision et une élégance qui annonce beaucoup d'habileté. Aussi, faisait-on dans toute la Gaule un commerce considérable de ces sortes de vases fabriqués à Nimes. Rien ne prouve mieux le commerce que faisait cette ville, dit M. de Caylus, que de rencontrer à Bavay (3) une grande quantité de vases de terre

(1) Rec. d'Antiq, tom. 2, pl. 101 à 107.

(2) Ménard, tom. XII, pag. 185.

(3) Ville du Hainault, une des plus considérables des Gaules, sous les Anonins.

de la même fabrique. On m'a assuré, dit-il, qu'on avait trouvé en Bretagne quelques fragmens de ces mêmes ouvrages.

Nous ne quitterons pas ces armoires sans faire remarquer la tête et le cou d'un petit cheval en bronze dont l'ardeur n'est pas modérée par le frein, toutes les parties en sont parfaitement modelées et font regretter ce qui manque de ce véritable chef-d'œuvre.



FRAGMENS

De Sculpture, Architecture, Bas-Reliefs et Inscriptions antiques que renferme le Musée de Nimes.

Les Romains appelaient *sepulcrum* les tombeaux ordinaires, et *monumentum* l'édifice consacré à la mémoire d'une personne sans aucune cérémonie funèbre; de sorte que le même mort pouvait avoir plusieurs monumens et dans des lieux divers, mais ne pouvait avoir qu'un seul tombeau. Ces derniers sont de forme très-diverse, les plus communs consistent en un *cippe* en pierre plus ou moins considérable, plus ou moins orné, ordinairement de forme quadrangulaire et portant sur sa face principale l'inscription latine ou grecque qui rappelle les noms, les titres et la filiation du défunt. Les inscriptions funéraires commencent ordinairement par les lettres D.M. *Diis Manibus*, suivies des prénoms, noms et surnoms du mort au génitif ou au datif, selon que les deux lettres ci-dessus existent ou n'existent pas. On y lit aussi quelquefois son âge, en années, mois et jours, et le nom du parent, de l'affranchi ou de l'ami qui a posé le monument sur la tombe du défunt.

1. — Cippe Funéraire.

D. M.	Aux Dieux Mânes
C. POMPEI SECVNDI ANN. XIII PARENTES, FIL PIENTISSIM	de Cenius Pompeius Secundus, âgé de 23 ans, fils très-pieux. Son Père et sa Mère.

Les caractères de cette inscription sont beaux et bien conservés ; la pierre est ornée d'une frise de feuillages qui l'encadre, d'un socle et d'une corniche ; sa hauteur est de 1 m. 15 c., et sa largeur de 0 m. 55 c.

Les Latins ne donnaient pas au mot *parentes* une signification aussi étendue que celle que nous donnons maintenant au mot *parens*, sous lequel nous comprenons tous ceux qui sont de même famille et de même sang. Ils appelaient ainsi seulement l'aïeul et autres ascendans, mais, plus particulièrement, le père et la mère ; c'est sous cette dernière acception quil faut prendre le mot *parentes* sur les monumens lapidaires.

2. — Fragment de Corniche.

Ce morceau, qui ne date pas de la belle époque de l'art, a été trouvé dans les fouilles de la Fontaine.

3. — Fragment de Serpent.

Quelque peu important que soit ce fragment en marbre, il appartient à un ciseau habile et fait regretter la statue de laquelle il a fait partie : c'est dans le bassin de la Fontaine qu'il fut trouvé, en 1742.

4. — Torse en marbre.

Il ne reste de cette statue colossale que la partie haute du corps ; elle est couverte de draperie dont le style élégant et pur indique la belle époque de l'art chez les Grecs : c'est dans les environs du Temple de la Fontaine que fut découvert ce fragment.

5. — Torse en marbre.

Il a appartenu à une statue moins grande que demi-nature d'un travail assez médiocre ; l'abdomen est découvert, mais un bout de la draperie qu'on aperçoit sur la poitrine, annonce que la statue n'était point entièrement nue.

6. — Frise.

Cette superbe frise décorait, aux bains d'Auguste, le grand stylobate dont nous avons parlé à propos de la colonne que l'on voit à gauche en entrant dans le Musée. On peut se convaincre qu'il existe de cette frise une longueur plus que suffisante pour décorer entièrement l'un des cotés de ce grand piédestal : cette considération aurait dû suffire pour faire remettre à sa place cette partie de la décoration antique ; malheureusement l'architecte Maréchal, chargé de la restauration des bains, ne le jugea point ainsi, la frise antique fut remplacée par une frise moderne, bien exécutée, à la vérité, mais fort loin de son modèle.

7. — Cippe funéraire.

MANIBVS SEX. SPVRII. SEX. F. VOL. SILVINI EVCHARISTVS. ET. GERMANVS. LIB | IIIII | . VIR. AVG.	Aux mânes de Sextus Spurius, fils de Sextus Silvinus, de la tribu de Voltinia. Eucharistus et Germanus affranchis Sévirs Augustaux.

Ce cippe fut trouvé dans la maison Massip, ancien avocat du roi ; il a 1 m. 80 c. de haut et 1 m. 15 c. de large ; le socle et la corniche sont modernes, l'inscription est entourée d'une frise en feuillage.

La tribu Voltinia, dont il est ici question, fut assignée aux habitans de Nimes, citoyens de Rome, pour donner leur suffrage dans les comices. Nous ne savons pas d'où elle avait pris sa dénomination. On peut cependant conjecturer qu'elle était ainsi appelée du nom de quelque quartier du territoire de Rome. Sur quoi il faut remarquer qu'elle était du nombre des tribus de la Campagne, *Rusticæ*, qui faisaient en tout

trente-une, et dans lesquelles étaient enrôlés les gens de condition et les véritables citoyens romains. Les quatre autres tribus, les premières dans l'ordre d'établissement, étaient appelées *Urbanæ*, et ne furent formées que d'affranchis et de petit peuple. Au reste la tribu Voltinia paraît avoir été la tribu générale des villes des Gaules dont les habitans étaient citoyens romains. Nous voyons, entre autres, par les anciens monumens, que celles de Lyon et de Vienne donnaient leur suffrage dans cette tribu. (Mén. v. VII p. 253.)

8. — Chapiteau en marbre.

Ce chapiteau, d'un pilastre peu en saillie, est remarquable par la beauté du marbre et des sculptures dont il est orné; il a été trouvé à la Fontaine.

9. — Masque en marbre.

Quoique du même marbre que celui du chapiteau auquel il est attaché, ce masque lui est absolument étranger, il est d'un beau travail et fut trouvé à la Fontaine.

10. — Tête d'Enfant jouant avec un Dauphin.

Ce groupe mutilé est du plus beau marbre statuaire, et d'un travail très-précieux. Il représente un enfant jouant avec un dauphin. Il ne reste d'entier que le bras gauche et la tête de l'enfant; ce fragment remarquable était incrusté dans le mur d'une maison des Arènes, il en fut retiré en 1810 par les soins de M. *Lacoste*, et déposé à la Bibliothèque de la ville.

11. — Statue en marbre.

Elle représente la déesse Salus ou Hygie; elle fut trouvée en 1802, dans un puits romain de la maison *Cusson*, au Cours-Neuf. Malheureusement elle a été rompue en trois endroits; la hauteur est de 0 m. 52 c.; elle est assise, la tête voilée, elle tient du bras gauche une corne d'abondance, la

partie inférieure du bras droit manque ; on y voyait probablement un serpent et une patère, emblêmes accoutumés de la fille d'Esculape ; le style en est très-bon, et ce monument peut être rapporté à une belle époque de l'art chez les Romains.

Le culte de cette déesse devait être fort en honneur à Nimes ; on la voit sur un grand nombre de médailles qui y ont été trouvées, et l'on se rappelle la statue d'Hygie, dans une position absolument semblable à celle-ci, qui fut découverte en 1622 près de la Porte-d'Auguste. Cette dernière avait 1 m. 20 c. d'élévation, elle fut achetée par un Anglais et décore aujourd'hui la salle des antiques de la reine d'Angleterre. On en trouvera la description dans le VII[e] vol. de l'historien Ménard, pag. 145.

12. — Mascaron ou Muffle.

Ces ornemens de sculpture servaient à décorer les extrêmités de la partie ronde des toits ; ils représentaient généralement une tête d'homme ou de quelque animal, particulièrement celle du lion. Celui-ci fut trouvé en 1822, dans les fouilles de la Maison-Carrée.

13-14. — Fragmens de Corniches.

Ils appartiennent au portique dont le monument était entouré. Toutes les parties de l'entablement ayant été trouvées dans les fouilles on les a réunies en un seul bloc à l'est de la Maison-Carrée, dans l'enceinte moderne qui l'entoure.

15. — Fragmens de Chapiteaux.

On voit que pour la restauration du portique d'enceinte il ne manque plus que le chapiteau, puisque nous retrouvons l'entablement tout entier, plusieurs bases de colonnes encore à leur place et une partie de leur fût ; il ne s'est trouvé dans les fouilles aucun de ses chapiteaux entiers, mais seulement des fragmens que nous avons réunis dans ce bloc, afin

de donner à l'architecte les moyens d'en recomposer la masse.

16. — Vase en terre cuite.

Il est probable que ce vase formait le dessous d'une petite presse ; il s'en est trouvé un semblable à Pompéï dans la maison dite de l'Apothicaire.

17. — Fragmens de Chapiteaux.

Voyez le n° 15.

18. — Enclabris.

On sait que l'enclabris était un petit autel portatif pour soutenir les vases et les offrandes. Celui-ci est sans inscription.

19. — Fragmens de Corniche.

Ils ont été trouvés dans les fouilles des Bains.

20. — Enclabris.

On voit que ce petit autel portait quelques sculptures, mais elles sont si frustes qu'il est impossible d'en distinguer le caractère.

21. — Cippe Funéraire.

Il a 1 m. 16 c. de haut, sur 1 m. de large, le socle et la corniche sont modernes ; l'inscription en très-beaux caractères est entourée d'une frise de feuillages et de fruits, elle porte :

D. M.	Aux Dieux Mânes
PRIMULAE. CERTI. FIL. ET	à Primula fille de Certius et
CERTI. VENTIDI. PATRIS	à Certius Ventidius son père
CAPRILIAE. C. F. MATRIS	à Caprillia, fille de Caïus sa mère
C. CERTI. FIL. FRATRIS	à Caius Sertius fils son frère
L. SENLI. OPTATI. VIR	à Lucius Sentius Optatus son mari
NICE. LIB. ET FIL	Nicens affranchi et son fils
EIVS	Ordonné par son testament
T. F. I.	(ex testamento fieri jussit)

Ce cippe fut trouvé dans une fouille faite au tour de l'Amphithéâtre.

On trouve dans les inscriptions de ce genre beaucoup de données précieuses sur la propriété des tombeaux; on y voit: que le tombeau ne doit point servir à l'usage des héritiers, ce qui est exprimé par ces lettres, H. M. H. N. S.; c'est à dire : *Hoc monumentum heredes non sequatur*, ou bien : H. M. AD. H. N. TRANS *Hoc monumentum ad heredes non transit*. Quelquefois, l'inscription indiquait l'étendue réservée; elle était sacrée comme le tombeau même.

Nous ferons remarquer que certaines lettres de notre inscription et de quelques autres qui se trouvent dans le Musée, sont accentuées, et qu'elles le sont selon les règles de la bonne prosodie latine. Si l'on considère que cette accentuation ne se rencontre que sur les inscriptions de Nimes, et particulièrement sur celles qui portent l'empreinte de la belle époque de l'art, ne sera-t-on pas tenté de supposer qu'à cette époque, Nimes était la ville des Gaules où la langue latine était parlée avec le plus de pureté?

22. — Fragment de Corniche.

Quoique d'un très-beau marbre, il y a dans la sculpture des ornemens qui décorent cette corniche une mollesse qui n'appartient pas à la belle époque de l'art; elle fut trouvée près du temple à la Fontaine.

23. — Torse.

Il ne reste de cette statue en marbre que quelques draperies qui enveloppaient le corps, elles sont d'un bon ciseau; ce fragment fut trouvé dans les bassins de la Fontaine.

24. — Fragment de Corniche.

Il a appartenu à une corniche ou à un chapiteau, la sculpture est d'un très-bon goût, quoique un peu chargée d'orne-

ment : des mufles sculptés dans le même morceau de marbre forment une espèce de frise au-dessous de la corniche. Ce fragment a été trouvé près du Temple de la Fontaine.

25. — Fragment de bas-relief.

Il ne reste de ce bas-relief en marbre qu'un fragment de draperie et une main ; le style en est pur et d'une belle époque.

26. — Autel votif.

Ce petit monument en marbre n'a que 26 centimètres de haut, sur 15 centimètres de large, il porte l'inscription suivante en beaux caractères :

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
. VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
. VCETIAE
SEGVSTVM.

Il fut découvert en 1748, près de la Fontaine, sur le chemin de Sauve. Au-dessus se trouve un trou qui paraît avoir servi à fixer une statue. Les mots VGERNI et VCETIAE sont en plus gros caractères et précédés d'un point : cette distinction et leur nom écrit au génitif semblent indiquer que les quatre villes dont le nom se trouve au-dessus leur sont subordonnées.

L'aspect de ce piédestal, dont on peut voir une représentation exacte dans le VII[e] volume de Ménard, p. 202, prouve, d'une manière évidente, que ce n'est là, à peu près, que la moitié de l'inscription totale et que le mot SEGVSTVM qui la termine n'était que le premier d'une nouvelle subdivision, peut-être semblable aux deux précédentes.

Nous pensons avec Ménard que c'est là une dédicace que firent, en commun, les habitans de ces divers lieux à quelque divinité dont la statue se trouvait au-dessus, et l'endroit où ce monument a été découvert doit faire supposer que ces lieux fesaient partie des vingt-quatre bourgs que Strabon nous apprend avoir été sous la dépendance de Nimes. Si l'on admet que ce piédestal, dans son entier, avait 0 m. 50 c. d'élévation, ce qui est effectivement la hauteur que réclamerait sa proportion, l'inscription totale aurait pu comprendre le nom de ces vingt-quatre bourgs, et, si l'on suppose par analogie, que l'ordre observé dans les deux séries qui existent fût le même pour les suivantes, nous pourrions espérer que le hasard nous rendrait un jour ce qui manque à ce piédestal, pour nous faire connaître et le nom de nos anciens alliés et la division hiérarchique de leur petit gouvernement.

Sur les onze noms que nous transmet ce monument, nous ne connaissons, en réalité, sous le rapport de leur situation, que quatre villes qu'il indique : *Andusia*, Anduze ; *Ugernum*, Beaucaire ; *Sextantio*, Substancium et *Ucetia*, Uzès.

27. — Petite Tête de Janus.

Ce marbre nous vient du cabinet Séguier.

28. — Torse d'une Statue colossale.

Ce torse, dont on voit la partie inférieure n° 33, appartient à une statue entièrement drapée, peut-être celle d'un sénateur romain ; elle est en pierre et fut trouvée non loin du temple de la Fontaine.

29. — Cippe funéraire.

DIS. MANIBU EN SERVILI. PAP EVNDANI. EPHESIUS. SERVILII. L.	Aux Dieux Manes de Cneius Servilius Papeundanus, Ephesius affranchi de Servilius.

Cette inscription accentuée (*voyez le n° 21*) est d'un beau

caractère, le cippe a 1 m. 25 c. de haut sur 0 m. 70 c. de large; la base et la corniche sont antiques et de la même pierre, la frise qui entoure l'inscription est d'un bon ciseau. Elle fut trouvée dans les fondations de la Maison-d'Arrêt.

30. — Chapiteau corinthien.

Sauf quelques dégradations aux angles du tailloir, la conservation de ce chapiteau est parfaite.

31. — Chapiteau corinthien.

Ce chapiteau dont il manque les angles du tailloir fut trouvé dans des fouilles faites en 1824 au-devant de la Cathédrale.

32. — Tête en marbre.

Quoique le nez de cette tête soit un peu dégradé, on voit qu'elle appartient à la belle époque de l'art; elle faisait partie du cabinet Séguier.

33. — Partie basse d'une Statue colossale.

Voir le n° 28.

34. — Cippe funéraire.

Ce cippe a 1 m. 85 de hauteur, sur 0 m. 85 c. de largeur; la base est antique et la corniche moderne, l'inscription entourée d'un simple cadre porte :

D. M. T. TERTI. PAVLI PRIMIGENIA AVRELIA. VXOR T. TERTIVS. VERECVND LIB.	Aux Dieux Mânes de Titus Tertius Paulus Primigénia Aurélia son épouse Et Titus Tertius Vérécundus son affranchi.

Il était dans la maison Massip, ancien avocat du Roi. On voit sur la même pierre, au bas, trois chapeaux ou bonnets gravés; cette figure, qu'on voit souvent sur les monumens, ne se rapporte qu'à des affranchis; c'était là une des principales marques de la liberté, parce que, lorsqu'on affranchissait un esclave, son maître lui mettait un chapeau sur la tête. De là vient le proverbe *ad pileum vocare*, qui ne signifie autre chose

que *ad libertatem vocare*; c'était par là que se terminaient les formalités qu'on observait. Dans cette manière d'affranchir les esclaves, qui était aussi appelée *manumissio vindicta*, le maître conduisait devant le préteur l'esclave auquel il voulait donner la liberté, et qui avait la tête nue et rasée, là il le tenait par la tête ou par la main, et après lui avoir fait faire un tour, il lui donnait un soufflet, et, le laissant aller, il prononçait ces paroles *hunc hominem liberum esse volo*. Puis, le préteur, tenant sur la tête de l'esclave une baguette qu'on appelait *vindicta*, prononçait ce jugement : *Dico eum liberum esse more queritum*. Après quoi, il présentait la baguette à un licteur qui en frappait l'esclave sur la tête, et le frappait aussi de la main sur la joue et sur l'épaule, ce qui, étant fait, le licteur conduisait l'affranchi dans un temple, qui était, à Rome, celui de la déesse *Feronia*, et le patron lui mettait le chapeau sur la tête. L'esclave, devenu libre, était désormais couvert d'un chapeau et avait la tête rasée; deux principales marques de liberté.

Les affranchis prenaient souvent le nom de leur patron, notre inscription en est une preuve. (Ménard, vol. VII p. 409.)

35. — Fragment de Chapiteau.

Ii a appartenu à un pilastre moyen-âge.

36. — Statuette couchée.

Elle représente une vieille femme accroupie, couchée et enveloppée en partie dans une draperie; elle est en marbre, d'un travail assez médiocre. Il serait difficile d'expliquer à quoi a pu servir le tenon en fer dont on voit les restes sur le devant de cette statuette. Il a appartenu au cabinet Séguier.

37. — Buste en marbre.

Ce torse est couvert d'une cuirasse agraffée par une tête avec des ailes. Il est facile de voir que la tête placée sur les

épaules de ce buste, ne fait pas partie de la statue; l'un et l'autre faisaient partie du cabinet Séguier.

38. — Tête de Faune.

Voir le n° ci-dessus.

39. — Bas-relief.

Ce fragment de sculpture représente une déesse drapée tenant le bras droit élevé; le gauche manque, il est d'un bon ciseau et fut trouvé dans le temple de la Fontaine.

40. — Frise antique.

Cette superbe frise fut trouvée dans des fouilles faites dans les environs de la Fontaine.

41. — Frise moyen-âge.

Elle est ornée de griffons de mauvais goût.

42. — Chapiteau moyen-âge.

Il représente un homme accroupi dans une acanthe et faisait partie d'une maison romaine démolie pour construire la Maison-d'Arrêt; elle appartenait à M. Guérin, conseiller de Préfecture.

43. — Fragment de chapiteau.

Trouvé dans une fouille près de l'Amphithéâtre.

44. — Fragment de Frise.

Voir le n° 40.

45. — Cippe funéraire.

Il a 1 m. 35 c. de haut sur 0 m. 82 c. de large, le socle et la corniche sont antiques; l'inscription, entourée d'une frise de feuillages et de fruits, porte :

D M SERGIAE MONTANIAE ACILLA. SERGIA NA. MATRI. OPTIM ET. M. MONTANIVS EPICÉTVS. IVNIOR LIB.	Aux Dieux Mâues à Sergia Montania la meilleure des mères. Acilla Sergiana et Marcus Montanius Epicétus Junior son affranchi.

C'est encore une de ces inscriptions accentuées dont les caractères sont d'une belle époque. La figure d'un cœur percé d'un trait, que l'on voit sur un grand nombre de pierres tumulaires, exprime, d'après Grasser et Guiran, une plus grande étendue d'affection. Ménard n'y voit qu'une fantaisie d'ouvrier qui voulait répandre cet agrément sur la pierre.

Ce Cippe fut trouvé près des Arènes.

46. — Corniche en marbre.

Trouvée dans une fouille près de l'Amphithéâtre.

47-48. — Petites mains.

Ces deux marbres fesaient partie du cabinet Seguier; l'une de ces mains tient une boule, l'autre lance un caillou.

49. — Buste.

Ce buste en marbre faisait partie d'une statue drapée; elle tient sa robe de la main gauche, la droite manque; la tête est entièrement étrangère au torse, l'un et l'autre faisaient partie du cabinet Seguier.

50-51. — Fragmens de Corniche.

Ils furent trouvés l'un et l'autre non loin du Temple de la Fontaine.

52. — Urne vinaire en terre.

Il ne manque à cette amphore que la portie pointue de sa base; elle a 1 mètre de haut; elle est décorée de deux lon-

gues anses ; ces vases, remplis de vins, étaient enterrés ou scellés dans les caves, on en voit encore une grande quantité en place dans la maison de Diomèdes à Pompéi.

Cette amphore, de même que celle qui porte le n° 91, a été donnée par M. Aubanel, antiquaire distingué, traducteur des *Odes d'Anacréon*, en vers patois.

53. — Autel votif.

Sa hauteur est de 0 m. 70 c., et sa largeur de 0 m. 65 c. ; il porte sur l'une de ses faces l'inscription suivante :

I. O. M. HELIOPOLITAN ET. NEMAVSO. C. IVLIVS. TIB. FIL. FAB TIBERINVS. P. P. DOMO BERVTO. VOTVM. SOLVIT.	Au grand Jupiter d'Héliopolis et à Nemausus Caïus Julius Tibérius fils, de la tribu Fabia, et Tiberinvs de Béryte de la province de Phénicie, a offert ce vœu

Cette inscription votive fut trouvée dans le bassin de la Fontaine pendant l'été de 1752, elle est ornée d'un socle et d'une corniche; sur le côté droit est gravée en demi-relief la figure de Diane d'Ephèse, tenant de la main droite un fouet, et de la gauche quelques épis de blé. Elle porte sur la tête un panier de fruits ; elle a le corps, depuis le dessous des mamelles jusqu'aux pieds, couvert et lié avec des bandelettes chargées de caractères hiéroglyphiques. Sur le côté gauche on voit, sculpté en demi-relief, un bouclier et de plus une épée au-dessous, dont il ne paraît que le bout de la poignée.

On doit remarquer dans cette inscription l'attention religieuse qu'eut l'étranger qui rendit ce vœu de joindre à une divinité de son pays le Dieu de la ville où il faisait dresser le monument.

Nous ferons remarquer, à ce sujet, que toutes les inscriptions relatives au Dieu Nemausus, ont été trouvées sur l'emplacement de notre Fontaine, ce qui nous persuade qu'elle lui était consacrée ; un poète du quatrième siècle (Ausone), donne le nom de Nemausus à cette abondante source qui fut probablement l'origine de la ville et lui donna son nom.

On appelait *Primi pilares*, les officiers vétérans des troupes romaines, et c'est par ces deux mots que Ménard explique les deux lettre P. P de cette inscription. Cette interprétation n'étant fondée sur aucun exemple, nous avons préféré lui appliquer celle *Provinciæ Phæniciæ*, puisque les mots *domo Beryto* suivent immédiatement, et que, dans les inscriptions, le premier indique toujours la patrie, la résidence ordinaire qui était ici Beryte, aujourd'hui Berati, ville de Phénicie.

54. — Fragment d'inscription.

.... VLIVS ..... CAESAR. L. NTVS . . . . HBC .... SITEQV. PANNO .... DIDISSIM, OBEDIT. ... OST .... OPO ... VA	Fruste et illisible, trouvée à la Fontaine.

55. — Feuille de Chapiteau.

Trouvée dans les fouilles de la Maison-Carrée.

56. — Autel votif.

Ce petit autel porte l'inscription suivante :

PROXVMIS. SVIS CORNELIA. CVPITA.	A ses Dieux propices. Cornelia Cupita.

Voir le numéro suivant pour l'explication des Dieux propices.

57. — Autel votif.

PROXVM. ANICIA. NOTATA V. S. L. M.	Aux Dieux propices Anicia Notata A adressé librement ce vœu. (Votum. solvit. libera. mente.)

Les deux inscriptions ci-dessus sont fort remarquables ; la première fut trouvée à Nimes, la deuxième sous les murs de Beaucaire, lorsqu'on creusait le canal d'Aiguemortes à Beau-

caire; elle fut recueillie par les soins de M. Fargeon père. Les Dieux propices (*Dii proxumi*) ont été regardés par plusieurs antiquaires, comme des divinités topiques; d'autres les ont considérés, comme les lares ou les pénates; quelques-uns, entr'autres le savant Bimard, les ont identifiés aux Dieux *adhérens* DEIS-ADHERENTIBVS. On pourait croire, en donnant ici au mot *proximus* sa signification la plus ordinaire, que ces divinités sont celles à qui l'on rendait un culte partilier, dans le voisinage des lieux où les inscriptions ont été consacrées. Ainsi, par exemple, un habitant d'*Arles* ou d'*Ugernum*, voulant rendre un hommage au Dieu Nemausus, l'aurait appelé *Dieu voisin*, *Deus proximus* ou *proxumus*.

Quoi que l'on pense de cette opinion, trop simple sans doute pour n'avoir pas déja été proposée et examinée, il est certain que les inscriptions consacrées aux Dieux propices ne sont point communes. On en a trouvé deux à Vaison, que Spon a rapportées dans ses *Mélanges d'Antiquités*, et l'on a cru longtemps que les *Dieux propices* étaient des divinités locales des *Vocónes*. Depuis on en a découvert une autre à Avignon, une quatrième à Uzès, et plus tard trois encore à Nimes, *Topog. de Nimes*, p. 575. Ce qui fait voir qu'à supposer que les *proxumi* fussent des dieux topiques, ils n'appartenaient pas exclusivement aux *Vocones*, mais que leur culte était également établi sur l'une et l'autre rive du Rhône, chez les *Carares* et les *Volces Arécomiques*. L'inscription que nous rapportons ici confirme ce que nous venons de dire. Nous ne pensons pas qu'il existe d'autres monumens du culte des *propices* ou *voisins* que ceux dont nous venons de parler, et l'on peut croire que cette dévotion était particulière à nos contrées. (Voir le n° 90.)

58. — Petite tête de Janus.

Les deux figures de cette tête sont assez bien conservées et d'un bon style; elle fesait partie du cabinet Seguier.

59. — Palmette.

Elle a été trouvée dans les fouilles de de la Maison-Carrée.

60. — Corniche.

Elle formait le couronnement d'un piédestal, et fut trouvée dans les fouilles de la Fontaine.

61. — Base de colonne.

Cette belle base attique fut découverte en 1824, dans une fouille faite au-devant de la Chathédrale. (Voir le n° suivant.)

62. — Chapiteau Corinthien.

Une fouille faite pour réparer la place devant la Cathédrale confirmerait l'opinion de Ménard, qui prétend que cette église fut bâtie sur les ruines d'un temple qu'il dédie à Auguste. Les restes trouvés dans cette fouille de peu d'étendue ne laissent aucun doute sur l'existence d'un édifice antique dans cet emplacement ou non loin de là. Un chapiteau corinthien, auquel les angles du tailloir et les grandes volutes manquent, une autre moitié de chapiteau pareille, un morceau de larmier avec les oves du dessous, d'un travail aussi beau que celui de la Maison-Carrée, attestent incontestablement l'existence d'un monument remarquable; des fragmens de fûts à cannelures dentées, une belle base attique (n° 61), une moitié de chapiteau de pilastre en marbre blanc (n° 60), et plusieurs autres morceaux moins considérables, évidemment antiques, indiquent ici son ancienne existence.

Les mesures du chapiteau qui a 0 m. 87 c. de haut, 0 m. 88 c. de diamètre au bord supérieur du tambour, et 0 m. 66 c. au bord inférieur, celle de la base (n° 61) qui a 0 m. 82 c. de diamètre à la naissance du fût, et celles des cannelures, donneraient le module d'une ordonnance un peu moins élevée que celle de la Maison-Carrée. Mais la proportion du

larmier qui, du reste, porte le même *méandre* que le larmier de la Maison-Carrée, indiquerait un ordre beaucoup plus grand que ce dernier et que celui auquel appartenait le chapiteau; ce chapiteau a cela de remarquable, qu'il n'y a que deux faces opposées de sculptées entièrement. Dans les deux autres les masses, sont seulement tracées (1).

63. — Enclabris.

Il est en pierre et porte un maillet sculpté en demi-relief sur une de ses faces, peut-être comme symbole de l'état de celui qui adressait l'offrande.

64. — Tête colossale.

Cette tête en marbre, dont il n'existe que la partie antérieure bien dégradée, porte tout le caractère d'une figure impériale, peut-être celle de l'empereur Claude; elle est d'un beau style et d'un travail pur.

65. — Urne en terre cuite.

Elle est semblable à celle que nous avons décrite sous le n° 52.

66. — Enclabris.

Ce petit autel votif porte sur l'une de ses faces

PRO BITVKA V. S. L. N.	Pour la santé de Bituka. (Votum solvit libera mente.)

Entre la première et la seconde ligne, on voit trois bustes de face, grossièrement sculptés.

Ce petit autel était engagé dans le mur d'une maison voisine des Arènes dont il fut extrait en 1808.

67, 68, 69.

Cette belle frise en marbre blanc, ornée d'aigles, ces frag-

(1) *Essai sur les Fouilles de la Maison Carrée.* (De Seynes, p. 33.)

mens de grands pilastres cannelés, les chapitaux de ces mêmes pilastres ont appartenu à un même édifice qui était situé sur l'emplacement du Palais de Justice; ils ont été découverts à diverses époques et depuis fort longtemps, puisque Poldo d'Albenas et Rulman en font mention. On n'a jamais creusé la terre sur cet emplacement, dit Ménard, qu'on n'y ait trouvé des restes d'anciens fondemens d'une épaisseur prodigieuse et bâtis avec de grosses pierres carrées, sans mortier, ni ciment, comme ceux de la plupart des édifices antiques. On en tira, il y a quelques années, des aigles de marbre d'une beauté achevée, des pièces d'une grande frise superbement sculptée (n° 131), des colonnes, des corniches (n° 76 à 78), des chapiteaux de la même beauté et quantité d'inscriptions.

En 1810, lorsqu'on construisit le Palais de Justice, que l'on reconstruit aujourd'hui, on trouva encore de semblables fragmens, tous d'une richesse et d'une beauté extraordinaire.

Tous les morceaux de sculpture provenant de cet édifice sont d'un travail exquis. On ne peut rien voir de mieux dessiné et d'un ciseau plus hardi que les aigles; le marquis Maffey, qui était très-capable d'en bien juger par les profondes connaissances qu'il avait des beaux ouvrages de l'antiquité, disait, en parlant de ces aigles: « J'en ai vu deux qui, malheureusement, ont la tête tronquée, mais le corps est si admirablement bien travaillé, que, qui n'a pas vu ces ailes, cette queue, ces griffes et cet air de mouvement, ne connaît point ce que peut faire le ciseau dans ces sortes d'ouvrages. »

La mutilation de ces aigles doit se rapporter à l'époque où le midi de la France fut envahi par les Vandales commandés par Crocus, leur roi, qui, en haine du nom romain, dut chercher à détruire ce symbole de leur puissance.

Si nous avions à émettre une opinion sur l'espèce de monument auquel appartenaient ces beaux fragmens, nous penserions qu'ils faisaient partie du Théâtre.

Les deux plus beaux aigles de notre frise ont été donnés par M. de Saporta.

70. — Monument funéraire.

Ce monument, qui a plus de deux mètres d'élévation, est le plus grand que nous possédions en ce genre; il est d'un seul bloc de marbre et pèse plus de 4,000 kilogrammes, il porte l'inscription suivante :

MEMORIAE M. ATTI. M. FIL. VOLT. PATERNI. EQVO. PVBLIC. HONORATO. IDEM. DE CVRIONI. COL. APOLLINARE REIORVM. DECVRIONI. ORNAMENTARIO. COL. AVG NEMAVSI. AN. XXV. AGENTI COELIA. SEX. FILIA. PATERNA FILIO. PIISSIMO	(Consacré) par Cœlia Paterna, fille de Sextus, à la mémoire de son fils très-pieux, Marcus Atticus, fils de Mercus (de la tribu) Voltinia, mort à l'âge de vingt-cinq ans, décurion de la colonie Apollinaire de Riez, et décurion ornamentaire de la colonie augustale de Nimes qui, en raison de cette dignité, avait un cheval entretenu aux dépens du public.

Ce monument fut trouvé à la fin de janvier 1758, à Clarensac, village à deux lieux de Nimes.

Les lettres de l'inscription, l'exactitude de leur forme sembleraient annoncer une haute antiquité; mais les ornemens ont une profusion de détails superflus qui contrarie cette première opinion. Le tympan est orné d'un aigle aux ailes déployées, le sommet a à-peu-près la forme d'un fronton sphérique terminé par deux volutes, la frise est ornée de quatre animaux acculés, semblables à des griffons qui paraissent soutenir un trépied; la corniche a des dentelures et des oves; la frise qui est au-dessous est chargée d'animaux que l'on prendrait pour des taureaux.

Des espèces de chapiteaux corinthiens couronnent les pilastres ornés de pampres et de grappes sortant de deux vases que quatre oiseaux paraissent becqueter; la destination funéraire de ce monument est annoncée par le serpent qu'on voit sur le fronton, attendu que ce reptile était consacré à Hécate, considérée comme déesse des enfers,

Quoique le mot tribu ne soit pas exprimé dans l'inscription il faut le sous-entendre, parce qu'il est assez indiqué par le mot *voltinia* (voir le n° 7) et que, dans les inscriptions sépulcrales, c'était toujours entre le nom et le surnom qu'on plaçait celui de la tribu.

Sur le côté droit de la pierre est un de ces vases des Sacrifices auxquels on donnait le nom de *præfericulum*, et sur le côté opposé une *patère*.

Tous ces ornemens de mauvais goût et d'une faible exécution annoncent une époque de décadence, et le mot *ornamentaire*, qu'on ne trouve pas dans les auteurs anciens, semble appartenir à la basse latinité et confirmer notre observation. Muratori et Maffey ont traduit ce mot par *honoraire*.

71. — Pierre tumulaire carrée.

Elle porte l'inscription suivante :

C'. NONIVS ACORISTVS SIBI. ET. SUIS	Caius Nonius 'Acoristus. Pour lui et pour les siens.

72. — Tête en bronze.

Elle a appartenu à une statue plus grande que nature dont on n'a pas trouvé d'autres débris ; on croit qu'elle fut découverte dans le canal du Vistre (Gautier p. 32) ; les yeux étaient apparemment d'argent, et ont été arrachés. Aucun caractère particulier ne nous autorise à conjecturer quel personnage représente cette tête ; il est même difficile de décider si elle est d'un homme ou d'une femme. Une rainure que l'on voit sur son front nu, servait à y fixer soit une couronne, soit des rayons ; peut-être d'une matière différente et plus précieuse que celle de la statue. Cette tête faisait partie du cabinet Séguier.

73, 74. — Fragmens de chapiteau.

Ils ont été trouvés près de l'Amphithéâtre.

75. — Bas relief en marbre.

Ce fragment de bas-relief est d'une grande beauté. Sous le ventre d'un cheval, on voit un torse du plus beau travail, soit que le sujet représente un guerrier blessé renversé sous son cheval, soit qu'il représente un Lapithe abattu par un Centaure.

76, 77, 78. — Fragmens divers.

Ces divers fragmens de corniches, de bases, de frontons, d'un beau style, ont fait partie du monument situé à l'emplacement du Palais de Justice. (Voir les nos 67 à 69.)

79. — Cippe funéraire.

Sa hauteur est de 0 m. 75 c. et sa largeur de 0 m. 40 c.; il porte en beaux caractères :

D. M. DOMITIAE. CRY SIDIS ALBIVS MVNATIVS. EPAPH RODITVS. VXORI OPTVMAE.	Aux Dieux Mânes. A Domitia Crysida la meilleure des épouses. Albius Munatius Epaphroditus.

Ce cippe a été trouvé en démolissant une maison voisine de l'Amphithéâtre, et qui était en partie formée par le mur d'enceinte antique. Sur l'une des faces latérales on voit un vase et sur l'autre une patère. La sculpture de ces deux instrumens de sacrifice est d'un assez bon style.

Epaphrodite et Chrysès étaient des affranchis qui avaient pris, selon l'usage, le nom de leurs maîtres, *Domitius* ou *Domitia* et *Albius Munatius*.

80. — Cippe funéraire.

Sa hauteur est de 0 m. 75 c., et sa largeur de 0 m. 35 c.; il porte :

D. I. M. AEMILIAE. GALGENTAE C. CEPIONIVS PRIMVS. VXORI INCOMPARA BILI. ET SIBI VIVVS. POSVIT	Aux Dieux Mânes. Caïus Cepionius a consacré de son vivant (ce monument) à Œmilia Galgenta, son épouse incomparable, et à lui-même.

Il a été trouvé dans une fouille près des Arènes.

81, 82, 83, 84. — Fragmens divers.

Ils faisaient partie du monument situé sur l'emplacement du Palais de Justice. (Voir les n°s 67 à 69. 76 à 78.)

85. — Torse en marbre.

Ce fragment d'une statue, à laquelle il manque la tête et les jambes, a dû représenter un Sénateur, à en juger par la manière dont est posée la draperie qui couvre le torse. Il faisait partie du cabinet Séguier.

86 — Base de Colonne.

Elle a 0 m. 90 c. de diamètre, et fut trouvée près de l'Amphithéâtre.

87. — Chapiteau.

Il a un mètre d'élévation; les angles du tailloir et les grandes volutes manquent; il est corinthien et d'un beau style.

88. — Enclabris.

Ce petit autel porte pour inscription :

MATRIS L. CLASSIUS V. S. L. M.	Lucius Classius à sa mère. (Votum solvit libera mente)

Il fut trouvé dans une maison du Cours-Neuf.

89. — Tête en pierre.

Elle est tout-à-fait fruste et d'un style fort médiocre.

90 — Enclabris.

Portant l'inscription suivante :

PATERNA CARI. F. PROX. V. S. L. M.	Aux Dieux propices. Paterna, fille de Carus. (Votum solvit libera mente.)

Elle fut trouvée dans une maison du Cours-Neuf. (Voir relativement aux Dieux propices le n° 57.

91. — Urne vinaire en terre cuite.

Elle est moins bien conservée que celles que nous avons déjà décrites sous les n°s 52 et 65, mais elle a probablement servi au même usage. Les formes des vases en terre de la fabrique de Nimes furent extrêmement variées et toujours très-bien appropriées à leur destination ; ils furent employés à tous les usages, comme dans les temps modernes, et servirent de plus à renfermer les cendres des morts après que le corps était brûlé; on leur donne alors le nom *d'urnes cinéraires*.

92. — Cippe funéraire.

Il a 1 m. 35 c. de haut sur 0 m. 70 c. de large; sa conservation est parfaite; une frise de feuillages et des fruits entoure une inscription dont les caractères sont de la plus belle époque de l'art; elle porte :

DIIS. MAN TERENTIAE T. FIL TITVLAE ANNORUM. XXVI	Aux Dieux Mânes à Térentia, fille de Titus Titullus, âgé de 25 ans.

Ce cippe, qui fut trouvé près du temple Diane, a fourni à M. Jules Canonge, jeune poète de Nimes, le sujet d'une charmante nouvelle archéologique.

93. — Enclabris.

Sur lequel on lit :

NYMPHIS LUCANVS ET. PROTIS V. S. L. M.	Aux Nymphes Lucanus et Protis. (Votum. solvit. libera mente.)

Il a été trouvé au-devant du temple de la Fontaine.

94, 95. — Fragmens.

Ils ont été trouvés dans les fouilles faites à la Fontaine.

96. — Enclabris.

Portant l'inscription suivante :

PROXIMIS GRATUS. CELERIS. F. V. S. L. M.	Aux Dieux propices Gratus, fils de Celer. (Votum solvit libera mente.)

Ce petit autel votif fût trouvé en mars 1780 dans un ancien puits derrière la tête du canal de la Fontaine ; c'est le quatrième trouvé à Nimes comme nous l'avons dit à propos du n° 57.

97. — Rosace du Chapiteau.

Provenant des fouilles faites près de l'Amphithéâtre.

98. — Amphore vinaire.

Il n'en reste que la partie inférieure qui a 0 m. 70 c. de hauteur (Voir les n°s 52, 65, 91.

99. — Fragment de frise.

Il a été trouvé dans les bassins de la Fontaine.

100. — Monument funéraire.

Il a 1 m. 20 c. de hauteur sur 1 m. de largeur, le socle et la corniche sont modernes, une frise de fleurs et de fruits encadre une de ces belles inscriptions accentuées dont nous avons parlé à propos du n° 21. Elle porte :

C. AVRÉLIVS. PARTHENIVS. ORNAMENTIS. DEC. HONORATVS. COL. AVG. NEMAVSI IIIII. VIR AVG. COL. COPIA. CLAVD. AVG. LVCVD ITEM. NARBONÆ. MARTIO ET. FIR. IVL. SEGVNDA. AVSIONE ET. FORO. IVRII. PACATO VRBIQVE. GRATVITIS. HONORIBVS	Caïus Aurélius Parthénius honoré des insignes décurionaux Sévir Augustal de la colonie Augusta de Nimes, de la colonie Copia Claudia Augusta de Lyon, ainsi que de la colonie Martia de Narbonne, et celle de Firma Julia Secunda d'Orange et de Forum Julii Pacato (Fréjus). Honneurs conférés gratuitement dans toutes ces villes.

Il paraît que C. Aurélius Parthénius dont parle cette inscription, était un personnage fort considéré, puisqu'on lui avait accordé d'une manière purement honorifique les titres que portaient les premiers magistrats des colonies. Le corps le plus distingué dans les colonies était celui des décurions. Ils y exerçaient la même autorité et y jouissaient des mêmes prérogatives que les sénateurs à Rome; aussi appelait-on quelquefois leur compagnie *minor senatus*. Il fallait pour être admis dans l'ordre des décurions avoir cent mille sesterces de biens. Ces officiers étaient élus et renouvelés tous les ans; leur nombre était relatif à l'importance des colonies. Leurs fonctions étaient d'avoir soin de tout ce qui appartient au bien public de la ville. Ils administraient les revenus et les employaient à la réparation et à l'entretien des édifices publics, ainsi qu'au traitement des professeurs des lettres. Leurs jugemens portaient le nom de décrets : ce qui s'exprimait par ces lettres qu'on voit souvent sur les inscriptions D. D *decreto decuriorum*, comme à Rome le sénat désignait les siens par celles-ci : S-C *senatus-consulto*. Des priviléges et des ornemens particuliers les distinguaient des autres citoyens; tels étaient les décurions en titre qu'on appelait simplement *decurio*. Notre inscription et quelques autres, trouvées à Nimes, nous apprennent qu'il y avait cependant des occasions où l'on donnait simplement les honneurs du décurionat à quelqu'un qui n'en exerçait pas les fonctions.

Ceux-ci sont indiqués sur les monumens par le titre de *decurio ornamentarius*, ou, comme dans celui dont nous nous occupons, par ces mots : *ornamentis decurionum honoratus*.

Caïus Amélius Parthénius était sévir augustal dans diverses colonies, c'est-à-dire, l'un des six prêtres établis dans chacunes d'elles pour le culte d'Auguste ; ils n'étaient point compris dans la classe des magistrats, mais seulement dans celle des prêtres ministres des Dieux. D'après Tacite, ces prêtres furent institués par Tibère après la mort d'Auguste, pour éterniser la mémoire de ce prince en établissant un culte particulier en son honneur. Ces prêtres, qui n'étaient que six dans les provinces, étaient à Rome, au nombre de vingt-cinq et s'appelaient *sodales augustales*.

101-102-103. — Mufles en pierre.

Voir, à l'égard de cet ornement, le n° 12.

104. — Fragment de frise.

Il fut trouvé dans les environs de la Fontaine.

105. — Inscription votive.

Elle porte :

IVNONIB MONTAN CINNAMIS V. S.	Aux déesses Junon Montana Cinnamis a adressé ce vœu.

On trouve dans l'antiquité divers monumens consacrés, comme celui-ci, aux déesses Junon. Cette dénomination plurièle, nous apprend que c'étaient alors des divinités qu'on regardait comme les tutélaires des femmes. Elles étaient, à leur égard, ainsi que l'observe Spon, ce que les Génies étaient aux hommes.

Cette pierre fut donnée par Esprit Fléchier, de St-Julien. (Ménard, t. VII, p. 247).

106 et 107. — Statue en marbre.

Ce torse en marbre blanc appartenait à une statue de Vénus, ainsi qu'on peut en juger par la pose et par le bracelet qu'on voit au reste du bras gauche. Cet ouvrage paraît d'un travail grec : la figure entière serait de 0 m. 55 c. de proportion. Elle se trouvait encastrée dans le mur d'une maison particulière, d'où elle fut retirée avec précaution et déposée au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque publique, en 1808, par les soins de l'Académie royale du Gard.

108. — Enclabris.

Il ne porte point d'inscription mais simplement un maillet sculpté sur l'une de ses faces. (voir le n° 63).

109. — Sarcophage.

Il fut trouvé dans une fouille faite en 1824, devant la Cathédrale : « Sur la face latérale de ce sarcophage, dit M. de Seynes, on voit deux griffons dont les extrêmités des corps, repliés en rinceaux de feuilles, s'entrelacent ensemble, il manque toute la tête de l'un deux, et il semblerait que le cercueil aurait été taillé dans une pierre déja travaillée.... Quoi qu'il en soit le dessin, de ce morceau est peu correct, l'exécution en est molle et lourde..... Les têtes de griffons surtout n'ont pas le caractère de celui qu'on peut voir dans l'ancien couvent des Augustins; ils n'ont aussi ni la même pose ni la même proportion. »

110. — Inscription tumulaire.

Elle est gravée au haut d'une longue dalle ; elle porte :

MANIBVS QVARTVLI QVARTONIS FIL.	Aux Mânes de Quartulius fils de Quarton.

Dans le même emplacement dont nous venons de parler,

(n° 109), dit encore M. de Seynes : on trouva, à moins d'un mètre au-dessous du sol actuel, plusieurs sarcophages en pierres scellés dans un caveau dont la voûte était démolie, et qui paraissaient avoir servi de charnier à l'église à une époque reculée ; deux d'entr'eux étaient recouverts par un cippe tumulaire antique, dont l'inscription était retournée du côté intérieur du cercueil, ce qui prouve que les tombeaux n'étaient pas du même temps que les cippes.

111-112. — Fragmens de corniches.

Ils furent trouvés près de l'Amphithéâtre.

113. — Pierre tumulaire.

Elle est carrée et porte l'inscription suivante :

D. M. L. IVLI. FILII. PIOR C. ANIMINA. VIYCHIA MARITO. OPTIMO	Aux Dieux Mânes. Caïa Animina Viychia à Lucius Julius, fils très-pieux, le meilleur des époux.

114, 115, 116, 117, 118. — Fragmens divers.

Provenant des fouilles faites à divers endroits de la ville.

119. — Pierre tumulaire.

Portant l'inscription suivante :

D. M. TIT BLAESI TITIANI FLAVIA. REST F. PIENTISSIM	Aux Dieux Mânes de Titus Blesius Titianus. Restitué par Flavia, fille très-pieuse.

120. — Fragment de base.

Il fut trouvé près de l'Amphithéâtre.

121. — Cippe funéraire.

Ce cippe, haut de 1 m. 20 c. et large de 0 m. 85 c. dont le socle et la corniche sont modernes, a son inscription encadrée

d'une frise ; c'est une de celles qui sont accentuées et appartiennent à la belle époque de l'art. Elle porte :

D M	
IVLIAE. L. FIL.	Aux Dieux Mânes.
TITULLINAE	Lucius Lucrétius Honoratius,
FLAM. AUG. CABEL.	à Julie Titulliane, fille de Lucius
L. LVCRETIVS	son épouse, la meilleure des filles
HONORATVS	Flaminique Augustale de Cavaillon,
VXORI. OPTIMAE. F.	Quintus Lucretius Junior,
Q. LVCRETIVS. IVNIOR	à sa mère très-pieuse.
MATRI. PIISSIMAE	

Ce cippe fut trouvé dans les fondations de la Maison d'Arrêt. Il existe dans l'ancien couvent des Augustins une inscription tumulaire érigée par le même *Quintus Lucretius Honoratus* à son père. (Ménard, vol. VII, p. 287.)

La Flaminique était la femme du Flamine ; il lui était défendu d'avoir des souliers faits de cuir d'une bête qui n'eut point été tuée. Il ne lui était pas permis de monter des échelles plus haut que trois échellons. Lorsqu'elle allait aux fêtes appelées *Argées*, elle ne devait ni orner sa tête, ni peigner ses cheveux. Elle portait dans sa coiffure un rameau de chêne vert. Le divorce lui était interdit, et son sacerdoce cessait par la mort de son mari. Enfin, elle était astreinte, dit Aulugelle, aux mêmes observances que son mari.

122. — Base de colonne.

Elle fut trouvée près de l'Amphithéâtre.

123, 124, 125, 126, 127, 128, 129. — Fragmens divers.

Il proviennent des fouilles faites à divers endroits de la ville,

130. — Tête de Janus.

Ce marbre fut trouvé dans un puits romain avec la statue de la déesse Salus n° 11. Les deux bouches de cette tête, de Janus sont percées et communiquent à une même ouverture

pratiquée dans le cou, ce qui fait supposer qu'elle servait à une fontaine.

131. — Linteau en marbre.

Cet admirable morceau de sculpture est décoré d'une guirlande de fruits soutenue par des bucrânes. Il est impossible de voir rien de plus beau sous le rapport du dessin, du travail et de l'exécution; c'est là, sans contredit, un des chefs-d'œuvre de la sculpture antique. Ce linteau a appartenu au monument dont nous avons parlé à propos des nos 67, 68, 69, 76, 77, 78.

La moitié de ce linteau à gauche avait été déjà découverte en 1559. Poldo d'Albenas en fait mention; la seconde moitié, beaucoup mieux conservée, n'a été découverte qu'en 1810, à l'époque de la première reconstruction du Palais de Justice.

132. — Cippe funéraire.

Il a 1 m. 40 c. de haut sur 0 85, de large, le socle et la corniche sont antiques, un simple encadrement décore l'une de ces belles inscriptions accentuées dont nous avons déjà parlé. Elle porte :

D. M. QVARTINIAE PATERNAE M. MOGÓVIVS BREDO. VXORI RARISSIMAE. ET SIBI. VIVOS. PO SVIT	Aux Dieux Mânes. Marcus Mogovius Bredo l'a érigé de son vivant à Quartinia Paterna son épouse incomparable et à lui-même.

Ce cippe fut trouvé à l'extérieur des Arènes, près de la maison Foulc.

133. — Chapiteau.

Ce chapiteau corinthien a appartenu à un pilastre carré. Il est parfaitement conservé et d'un beau style. Il fut trouvé dans des fouilles près du temple de la Fontaine.

134. — Chapiteau Bisantin.

Ce chapiteau corinthien dont le tailloir et les volutes man-

quent, a été trouvé dans les fouilles faites au-devant de la Cathédrale, il peut avoir appartenu à l'édifice primitif.

135. — Tête en marbre.

La couronne de laurier annonce que c'est une tête impériale; elle porte la barbe; la bouche entr'ouverte laisse apercevoir les dents marquées, de même que dans les yeux on a tracé le rond de la prunelle, ce qui n'indique pas un très-bon temps; morceau très-fruste d'ailleurs (De Seynes p. 35). Il fut trouvé au devant de la Cathédrale dans une fouille faite en 1824.

136, 137. — Fragmens de Chapiteau.

Ils ont été trouvés dans des fouilles près de la Maison-Carrée.

138. — Statue en pierre.

Cette statue, à laquelle il manque la tête et le bras droit, a 1 m. 30 c. de haut; elle est entièrement couverte d'une draperie qu'elle retient de la main gauche, les pieds sont mutilés. Il serait difficile de dire au juste quelle espèce de personnage elle représente.

139, 140, 141. — Fragmens.

Ces divers morceaux de sculpture proviennent de fouilles faites aux envisons de la Maison-Carrée.

142. — Statue en marbre.

Elle fut trouvée dans une maison du Cours-Neuf; elle a 1 m. 10 c. de haut; la tête manque ainsi que les pieds, la partie haute du corps est nue et le restant est drapé jusqu'aux genoux. Elle soutient de la main gauche une cornemuse attachée à son cou par une courroie; elle porte de la main droite un agneau. La jambe droite manque et la gauche a une ban-

delette autour du mollet. La draperie qui forme le vêtement est attachée sur l'épaule gauche ; elle représente probablement un berger ?

143, 144, 145. — Fragmens.

Trouvés en divers endroits de la ville.

146. — Cippe funéraire.

Sa hauteur est de 1 m. 20 c. et sa largeur de 0 m. 85 ; la base et la corniche sont modernes ; l'inscription, entourée d'une frise de feuillage, porte :

D. M. HORTENSI AE. M. F. VITA LI. FLAM. AUG HORTENSIA PHILETE. PA TRONAE OPTIMAE	Aux Dieux Mânes. Hortensia Philète à la meilleure des maîtresses Hortensia, fille de Marcus Vitali, Flaminique Augustale.

Voir le n° 121 pour le titre de flaminique.

147, 148. — Fragmens.

Base de colonne et rosace de chapiteau.

149. — Tête en marbre.

Grande comme nature le nez un peu dégradé.

150. — Main en marbre.

Elle a appartenu à une statue colossale. Sa hauteur, jusqu'à la première phalange de l'index, est de 0 m. 35 c. ; c'est une main gauche portant au quatrième doigt l'anneau de chevalier ; elle est du plus beau style et d'un travail admirable.

151. — Griffe en marbre.

Du cabinet Séguier.

152. — Statue en marbre.

C'est celle d'un enfant jouant avec un chien auquel il manque la tête et la patte droite de devant. L'enfant est assis sur sa jambe ployée; il lui manque la tête, les deux bras et le pied droit; elle est d'un style extrêmement pur et de la belle époque de l'art.

153. — Frise en pierre.

Elle fut trouvée dans la maison Pauc, quai de la Fontaine, et recueillie par M. de Seynes; l'ordre dorique auquel elle appartient a été trouvé fort rarement dans les monumens de Nimes.

154. — Fragment de corniche.

Il a été trouvé dans les fouilles des Bains.

155. — Bas-relief.

Ce fragment a fait partie de la décoration des niches qu'on voit au temple de la Fontaine; on distingue la jambe et la cuisse d'un homme à côté d'un tronc d'arbre.

156-157-158-159. — Fragmens.

Provenant de diverses fouilles.

160. — Bas-relief.

Sa destination était la même que celle du n° 155.

161. — Fragment de sculpture.

Il a été trouvé dans les bassins de la Fontaine.

162. — Cippe funéraire.

Il fut trouvé à l'extérieur des Arènes du côté nord, sa hauteur est de 1 m. 25 c., et sa largeur de 1 m. 15 c., le socle

et la corniche sont modernes; dans une espèce de coquille très-creuse sont sculptés deux bustes en demi-relief, l'un d'homme, et l'autre de femme, on voit au-dessous les deux inscriptions suivantes :

D. LICINIAE. L. F. FLAVILLAE FLAMINIC. AVG	M. SEX. ADGENNI, MACRINI. TRIB. LEG. VI VIC. IIII. VIR. IVR.DIC PONTIF. PRAEF. FABR.
Aux Dieux à Licinia Flavillla Flaminique Augustale	Mânes, à Sextus Adgennius Macrin, tribun de la sixième légion, dite la Victorieuse, quartumvir judiciaire. Pontif. Préfet des ouvriers.

On a vu, à propos du nº 121, ce qu'était le titre de flaminique; les quatuorvirs étaient de deux espèces, toujours prise du nombre des membres de leur collége; lorsque ce titre de IIII vir était suivi des mots *ab ærario*, il était applicable à des pontifes préposés à la garde du trésor de leur collége; sur quoi il faut observer que ce n'était pas seulement à Rome, qu'on avait érigé les prêtres et les ministres des choses sacrées en corps et compagnies particulières. Les colonies avaient aussi de pareilles communautés de prêtres. Or, ces sortes de colléges possédaient des fonds et jouissaient de divers revenus, qui donnaient lieu à des recettes particulières; ces deniers communs étaient gardés par quatre pontifes, choisis entre les autres ministres, et c'était ce qu'on appelait IIII *vir ab ærario*, qualité à laquelle on joignait toujours celle de *pontifes*.

Il est à remarquer, toutefois, qne ce titre de pontife ne se trouve que dans les inscriptions de Nimes, ce qui pourrait faire supposer qu'il était donné aux prêtres d'une divinité topique, du Dieu Nemausus, sans doute, auquel était consacré un si grand nombre d'inscriptions votives, trouvées dans les bassins de la Fontaine. C'est là aussi que l'on a découvert une grande inscription d'une belle époque, portant une légende

de noms propres, au milieu desquels on lit, en caractères beaucoup plus gros, le mot de PONTIFICES. Cette inscription, d'un si grand intérêt pour notre histoire locale, se voit actuellement dans le Temple de la Fontaine.

La désignation de IIII vir, non suivie des mots *ab ærario*, indiquait le magistrat chef des décurions ; ils furent, dans les colonies, ce que les consuls étaient à Rome, connus néanmoins sous une dénomination différente. Ils étaient appelés *duumviri quatuorviri* ou *quinqueviri*, selon leur nombre. Ils étaient précédés par des licteurs qui portaient, non pas des faisceaux, mais de petites baguettes à la main. La durée de leur charge avait un temps limité. Il paraît qu'à Nimes le nombre était de quatre.

Le IIII, *vir juridicundo*, dont parle notre inscription, était un homme de guerre qui exerçait à la fois la magistrature et le sacerdoce ; nous le voyons d'abord du nombre des quatuorvirs, dont nous venons de parler ; le mot de *juridicundo*, employé ici, nous prouve qu'on ajoutait quelquefois cette expression à la qualité de ces officiers, pour marquer que l'exercice de la justice était le titre constitutif de leur état. Le mot de *pontifici*, ajouté à cette charge de judicature, prouve que Macrin y joignait encore le sacerdoce. Tout était compatible chez les Romains. On voit les anciens habitans de Nimes réunir sur une même personne les emplois les plus contraires selon nos usages.

La qualité de *Præfectus fabrûm*, prouve que Macrin fut du nombre de ces magistrats chargés principalement de pourvoir les armées de tous les instrumens et de tous les ouvriers nécessaires, soit pour construire les tentes, soit pour préparer les machines de guerre propres au siège des villes.

L'inscription indique aussi que celui qui en était l'objet était *tribuni legiones* VI *victrix*. Ce qui répond à-peu-près à nos colonels. On sait qu'une légion était, chez les Romains, composée d'un certain nombre de soldats commandés par

six chefs, qui portaient le titre de *Tribuns*. Ce nombre monta successivement de trois mille hommes de pied jusqu'à six mille. Tant que la cavalerie fit partie de la légion, ce qui ne dura que jusque vers le temps de César, il n'y eut que trois cents cavaliers par légion. Elle était divisée par cohortes, qui étaient à peu près ce que sont nos régimens d'infanterie. La cohorte formait la dixième partie de la légion, et monta de 300 hommes jusqu'à 600. On subdivisait encore les cohortes en trois manipules ou compagnies. Chaque légion avait un nom différent qu'elle prenait ou de l'empereur qui l'avait formée, comme *Augusta, Flævia, Trajana*, ou des Dieux pour lesquels le prince avait une dévotion particulière, comme *Minervia*, *Apollinea*, etc., ou des provinces conquises, *Scytica*, *Parthica*, *Gallicana*, ou de quelque événement remarquable, comme : *Adjutrix, Victrix, Fulminatrix*, ou enfin des lieux où elle avait été formée comme : *Italica*, *Fretensis*, etc.

163. — Fragment de Base.

Cette base de colonne fut trouvée dans les bassins de la Fontaine.

164. — Tombeau.

Le bas relief sculpté sur ce monument est d'un dessin pur et d'un ciseau facile; l'artiste a parfaitement exprimé, par le mouvement des figures, le sujet grec qu'il a voulu représenter. Oreste poursuivi par les Delpiens, se réfugie sur l'autel d'Apollon, où la furie veut encore le saisir; il tient de la main droite son glaive et de la gauche une palme; Pylade vient pour le défendre le glaive à la main, au moment où Minerve le prend sous sa protection.

Oreste et Pylade sont entièrement nus, ainsi que le peuple représenté par le personnage de droite; la furie est drapée avec des ailes à la tête, Minerve se reconnaît à son casque et à son Égide, et l'autel d'Apollon est indiqué par la palme

qu'Oreste tient à la main. Le personnage qui représente le peuple paraît tenir de la main gauche une massue.

Némésis est toujours représentée avec des ailes à la tête; il est probable que c'est cette furie que l'artiste a eu l'intention d'indiquer, car, sélon Platon, c'est à Némésis qu'était confiée l'inspection particulière des offenses faites aux pères par les enfans.

Le même sujet se trouve représenté sur un vase grec, appartenant à M. Raoul-Rochette, et sur un autre qu'on voit au Musée de Paris, à la salle du zodiaque.

Notre petit tombeau est en pierre d'un grain peu fin; il a 0 m. 50 c. de largeur, 0 m. 37 c. de hauteur, 0 m. 22 c. de largeur. Il est creusé et a dû renfermer des cendres.

165. — Modillon.

Il a été trouvé dans les fouilles de la Maison-Carrée.

167. — Enclabris.

Portant :

VRASSI V. S. L. M.	Urassius Votum solvit libera mente.

168. — Torse.

C'est celui d'une petite statue drapée, la tête et les bras manquent; elle a sur la poitrine une égide, et semble relever sa robe de la main gauche; en l'état elle a 0 m. 18 c. de haut. Elle faisait partie du cabinet Séguier.

169. — Enclabris.

PRO VMI QVIN PINA ET. VE.	Difficile à interpréter vu l'état de dégradation de la pierre. Voir les numéros 57 et 90.

170. — Fragmens de Corniches.

Cette partie de corniche appartenait à un fronton, elle fut

trouvée dans les fouilles du Palais-de-Justice. Voir les numéros 67 à 69.

171-172-173-174. — Fragmens.

Provenant de diverses fouilles.

175-176. — Frise.

Elle faisait partie du monument dont nous avons parlé à propos des numéros 67 à 69.

177. — Fragment de Chapiteau.

Il fut trouvé près de l'Amphithéâtre.

178. — Pilastre,

Il faisait partie de la décoration du Temple de la Fontaine.

179. — Rosace de Chapiteau.

Trouvée dans les fouilles de la Maison-Carrée.

180. — Enclabris.

Sur lequel on lit simplement :

NYMPHIS	Aux Nymphes.

D'après l'auteur de la *Topographie de Nimes* (p. 573), ce petit monument, ainsi que d'autres portant la même inscription, ont été trouvés au-devant du Temple de la Fontaine; voyez le n° suivant.

181. — Autel Votif.

Portant en beaux caractères l'inscription suivante :

NYMPHIS AVGVSTIS SACRVM L. DECVMIVS. DECVMANVS L. POMPEIVS. MARTIALIS L. ANNIVS. ALLOBROX DE SVO	(Consacré) aux Nymphes Augustes, par Lucius Decumius Decumanus Lucius Pompeius Martialis Lucius Annius Allobrox par leurs propres deniers.

Il a 1 m. 20 c. de haut, sur 0 m. 55 c. de large, la corniche manque entièrement ; cet autel fut trouvé en 1740, dans une fouille faite au-devant du Temple de la Fontaine, c'est aussi dans le même emplacement qu'ont été découvertes toutes les inscriptions votives adressées aux nymphes. (Voir le numéro précédent.)

Il est probable que ces vœux furent adressés à ces divinités, sur les lieux mêmes où l'on reconnaissait leur puissance et où on leur rendait un culte ; nous concluons de là que le Temple de la Fontaine, improprement appelé Temple de Diane, n'était autre qu'un Nymphée faisant partie des anciens bains de Nimes, dont l'autel principal était consacré à la statue du Dieu Nemausus ; la ressemblance de ce monument avec la grotte de la nymphe Egérie, et bien d'autres considérations, qui sortiraient du cadre que nous nous sommes tracé, viennent à l'appui de cette opinion.

Ménard pense que *Decumanus* et *Allobrox*, étaient des surnoms, indiquant chez les individus qui les portaient, l'origine primitive de leur famille ; le premier aurait été de Narbonne, dont les habitans prirent le nom de *Decumani Narbonnenses*, lorsque Jules-César renouvela cette colonie, 70 ans après sa fondation ; c'est-à-dire, l'an de Rome 706, et que ce renouvellement eut lieu par les soldats de la dixième légion appelés Décumans. Le second descendait des Allobroges, nation qui faisait partie de la Gaule-Narbonnaise, et qui occupait la Savoie et le Dauphiné. Nous pensons que le même raisonnement doit s'appliquer au troisième, et que *Martialis* était aussi le surnom de Lucius Pompeïus se rapportant à la ville de Narbonne appelée *Martia* (voir le nº 100), dont il était sans doute originaire.

182. — Amphore ou Dolium.

Nous ne pensons pas qu'il existe dans aucune des collections de l'Europe une amphore antique qu'on puisse comparer,

pour la grandeur, à celle dont M. Jules Cauzid, avocat de Nimes, vient d'enrichir le Musée de cette ville.

Elle a 1 m. 90 c. de hauteur, 4 m. 43 c. de circonférence dans son plus grand diamètre et seulement deux mètres 20 c. à sa base ; son épaisseur est de 20 c. et son ouverture supérieure de 65 c. de diamètre ; sa contenance est de plus de 800 litres.

Elle fut découverte, il y a à-peu-près 25 ans, dans une terre de M. Cauzid, située sur la rive droite du Vidourle, à 500 mètres environ nord-ouest du pont de Lunel, et à environ 1,000 m. au sud de l'ancienne ville d'Ambrussium ; elle était couchée à 50 c. au-dessous du sol. On sera étonné de la conservation de ce vase en apprenant que ce ne fut qu'à la fin de leur journée que les laboureurs de M. Cauzid le père s'aperçurent d'une résistance qu'éprouvait le soc de la charrue à l'endroit où il était enterré. Quelques coups de pioche mirent bientôt à découvert une partie de cette urne, que l'on prit d'abord pour une voûte, mais l'heure avancée ne permettant pas d'en faire l'extraction avant la nuit, M. Cauzid renvoya cette opération au lendemain matin. Les ouvriers présens à cette découverte feignirent de se retirer, et, pour ne pas partager avec leur maître le trésor qu'ils supposaient devoir être renfermé dans ce vase, ils revinrent au milieu de la nuit, et le lendemain matin il fut trouvé debout à la place même où il avait été découvert ; on a su, plus tard, que rien de précieux ne s'était trouvé dans cette amphore, et l'on doit s'étonner que le désappointement des ouvriers n'en ait pas provoqué la destruction.

On a de la peine à comprendre comment les potiers pouvaient travailler un vase d'un si grand volume pour lui conserver une épaisseur égale et un fini si parfait tant intérieurement qu'à l'extérieur.

On se servait de ces grands vases pour renfermer des liquides ; celui-ci était probablement destiné à contenir du

vin, car ceux dans lesquels on mettait de l'huile étaient généralement moins grands et d'une terre plus fine.

La forme de ces urnes, dont les anciens se servaient au lieu de tonneaux, exigeait qu'elles fussent scellées dans les caves ou enfouïes dans la terre, ce qui devait en rendre l'usage peu commode, surtout lorsqu'il s'agissait de les transvaser, mais l'habitude rend tout facile, et c'est par elle qu'il faut expliquer le long usage que les anciens ont fait de cette espèce de vase; c'est encore du même moyen que les Tartares se servent pour conserver leur vin (*Voyage en Perse*, de Gmelin p. 12), et à Naples l'on enterre aujourd'hui des vases de terre remplis de vin à la naissance d'un enfant pour ne le déterrer que lorsque l'enfant se marie.

Afin que le vin ne s'évaporât pas à travers les pores du vase, on l'enduisait de poix extérieurement, et on le bouchait avec du liége recouvert d'un mastic fait avec de la poix, de la craie et de l'huile ou d'autres matières grasses. Ces précautions conservaient le vin des siècles entiers. (Pétrone ch. 34.)

Nous savons qu'il y avait à Nimes une grande fabrique de vases en terre-cuite et qu'il s'y faisait un grand commerce de poterie. (Caylus, *Rec. d'Ant*, t. 2, p. 101 à 107.) Nous ne pensons pas cependant qu'il s'y soit jamais trouvé des amphore d'une dimension aussi considérable que celle que nous devons à M. Jules Cauzid; il se pourrait qu'elle eût été transportée de la Campanie ou du pays des Sabins où se fabriquaient ces espèces de vases. Les îles de la Grèce et particulièrement Samos et Chio étaient célèbres par leurs manufactures d'amphores destinées aux vins précieux. (Horace, *Od*. 1, v. 20.) On en a trouvé à Herculanum dans une cave au fond de laquelle elles étaient murées, le dessus formait entaille dans la pierre pour y recevoir les couvercles. Elles portaient souvent des inscriptions qui indiquaient la date soit par le nom du préteur, soit par celui du consul. (Horace, *Od*. 111, 8.)

Ces énormes vases étaient appelés par les anciens *dolium culleus*, quoique dans le fait le dolium fût une mesure de capacité contenant vingt amphores. C'est un vase de cette espèce qui servait d'habitation à Diogène. Un bas-relief, découvert à la villa Albini, représentant Diogène dans son tonneau, sur lequel est un chien parlant à Alexandre, ne peut laisser de doute sur la matière dont se composait le tonneau du cynique; c'est évidemment un vase de terre rond et rompu dont la fracture est raccommodée avec deux morceaux de plomb, ce qui est d'ailleurs conforme à l'histoire de cette fracture, rapportée par Diogène Laërce, qu'un jeune homme vif et emporté ayant rompu le tonneau du cynique, les Athéniens le firent raccommoder. On a trouvé à Antium beaucoup de ces grands vases racommodés avec du plomb.

Les amphores ne servaient pas toujours à des usages aussi relevés que ceux que nous venons de leur attribuer; on en plaça dans les culs-de-sac et dans les rues détournées de Rome, afin que les citoyens pussent satisfaire aux besoins pressans de la nature. Vespasien établit un impôt sur ceux qui en faisaient usage, et il se trouvait, dit son historien, des hommes assez vils pour se tenir auprès de ces amphores afin d'exiger cette nouvelle espèce de tribut.

Comme mesure de capacité, le *dolium* ou *culleus*, équivalait à 20 amphores, ou 40 urnes, ou 160 conges, soit 517 litres 908 millièmes.

Les autres mesures de subdivision étaient :

Le Sextarius,	équivalant à	0 l. 539
L'Hémines,	*id.*	0 269
Le Quartarius,	*id.*	0 134
L'Acétabulus,	*id.*	0 067
Le Cyatus,	*id.*	0 044

Et, enfin, la plus petite de toutes les mesures anciennes, le Ligulus, 0 l. 012.

Nous terminons cette notice sur les fragmens d'antiquité

que renferme le Musée de Nimes, en témoignant le regret d'avoir vu passer dans celui de Lyon, par l'entremise d'un de ces brocanteurs si funestes à la science (M. Buchet), un autel votif, d'une forme élégante, trouvé près de celui que nous venons de décrire; il représente un prêtre voilé, tenant une patère de la main droite et paraissant faire une libation; on lit au-dessus de la tête :

AVGVST
LARIBVS

et sous les pieds :

CVLTORES VRAE FONTIS

Elle prouve que cet autel fut consacré aux lares Augustes, par des ministres de la religion chargés du soin de la fontaine d'Ure, dont les eaux étaient amenées dans le temple même où fut offert le sacrifice.

Cet autel, sans intérêt direct pour la ville de Lyon, devrait faire l'objet d'un échange, car il se rattache à l'histoire de notre localité, et les modernes *cultores vræ fontis*, ne seraient pas fâchés de mettre sous les yeux des autorités qui se succèdent, un témoignage permanent de l'ancienneté de leur culte, dont le rétablissement aurait pour conséquence immédiate, celui de l'aqueduc romain, *seul* moyen *certain* d'amener à Nimes les eaux que les besoins de cette ville réclament depuis si longtemps, et qui sont, en effet, le seul élément de prospérité qui manque désormais à son industrie croissante.

M. Artaud, dans un petit ouvrage sur Nimes, avait écrit *cultorü suræ*; c'est une erreur de ce savant antiquaire, il y a positivement *cultores*, et quelques dégradations à la première lettre du mot qui suit ont fait croire aussi qu'il y avait *urnæ*, au lieu de *uræ*, mais en examinant bien attentivement l'inscription, on voit qu'il y a réellement *cultores uræ fontis*.

Nous regrettons de ne pas voir dans le Musée de Nimes, ce qui devrait en faire le plus bel ornement. Un torse antique, en marbre panthélique et d'une grande beauté, avait

été trouvé dans les fouilles des bains de la Fontaine. Quelques antiquaires crurent reconnaître un Antinoüs dans cette statue, d'autres y virent un Apollon; ce torse, d'abord déposé à l'Hôtel-de-Ville, fut ensuite transporté au Temple de Diane où il devrait se trouver encore ; malheureusement M. de Forbin, directeur-général des Musées, dans un voyage qu'il fit à Nimes fut frappé de la beauté de ce fragment antique, il en négocia l'achat à la ville, qui reçut en échange les plâtres de quelques statues, et le torse nous fut enlevé ; depuis lors, il est entièrement perdu, non-seulement pour la ville de Nimes, mais pour les arts aussi, car, malgré nos recherches, nous n'avons pu le découvrir dans aucun des musées de la capitale, et probablement il meuble encore les caves du Louvre dans la même caisse où il fut expédié; nous renvoyons donc à la page 140 du VII[e] volume de Ménard les personnes qui désireraient se former une idée de ce beau morceau de sculpture. Nous dirons à ce sujet, avec M. Delorme, directeur du Musée de Vienne : « On ne peut s'empêcher de déplorer le penchant à dépouiller les villes des départemens pour entasser à Paris les richesses monumentales de la France ; Paris, l'enfant gâté du gouvernement, offre cependant assez de ressources à l'étude des innombrables objets d'art apportés de la Grèce et l'Italie, il possède assez de chefs-d'œuvre dans tous les genres, pour concourir par leur éclat, à celui que doit représenter l'une des premières capitales de l'Europe. L'on doit laisser aux petites villes ce qui fait leur ornement, et ce qui entretient chez elles le goût des arts et l'amour de la patrie ; l'on ne doit pas profiter des faiblesses des administrations locales à abandonner les trésors qni leur sont confiés. C'est enlever d'ailleurs aux monumens une grande partie de l'intérêt qu'ils font naître, que de les transporter loin des lieux où ils ont été découverts ».

La ville de Nimes possède aussi une belle collection de médailles antiques qu'elle doit à la munificence de M. Sé-

guier, cette collection s'élève à plus de sept mille pièces, déposées a la Bibliothèque de la ville, ouverte les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine. Le classement de cette collection a été fait par M. Thomas de Lavernède, bibliothécaire de la ville; l'ordre chronologique et géographique a été rigoureusement observé; en sorte que l'on peut d'un coup-d'œil avoir une histoire des républiques, des royaumes, de leurs changemens et de leurs souverains. Un intéressant volume, encore manuscrit, a été le résultat des savantes recherches du laborieux bibliothécaire.

FRAGMENS DE SCULPTURE,

Bas-Reliefs et Inscriptions antiques qui se trouvent dans l'enceinte extérieure de la Maison Carrée.

Notre intention n'est point de décrire en détail tous les fragmens que renferme l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée; mais nous devons signaler aux visiteurs ce qu'il y a de plus intéressant dans cette riche collection, dont nous commencerons l'examen par la gauche, après avoir franchi la grille d'enceinte.

1. — Chippe Funéraire.

Il a été découvert à Nimes, dans le quartier appelé les Cinq-Vies; sa hauteur est de 1 m., et sa largeur de 0 m. 60 c. Il porte :

D. MANIB. Q. VALERIO VIRILLIONI VRIS STVDIOSO ET. VALERIAE. QVINTAE SORORI ANNIA. MATER	Aux Dieux Mânes à Quintus Valerius Virillion voué à l'étude du droit et à Valéria Quinta sa sœur, Annia leur mère.

C'est une de ces belles inscriptions accentuées, que nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer. (*Topog. de Nimes*, p. 575.)

5. — Cippe Funéraire.

D. M. L. ACVTI. SEVERINI VENTIDIA. NICE VIRO. ET.. SIBI. V. P. ET. L. ACVTIVS VENTIDIVS. F.	Aux Dieux Mânes de Lucius Acutius Severinus, son mari et pour elle, Ventidia Nicea l'a érigé de son vivant. Et Lucius Acutius Ventidius son fils.

Il a 1 m. 40 c. de haut, sur 0 m. 75 c. de large.

8. — Monument Funéraire.

Ce piédestal a 1 m. 60 c. de hauteur, sur 0 m. 95 c. de large ; il fut trouvé en 1833, dans une des maisons démolies pour l'établissement de la rue Auguste, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancien Forum ; sa forme est très-élégante, il porte :

ALBISIAE CN F. SECVNDAE EX. TESTAMENTO	A Albisia secunda, fille de Cneius. Par Testament.

12. — Cippe Funéraire.

Sa hauteur est de 1 m. 20 c., et sa largeur de 0 m. 65c. ; elle a été trouvée dans la maison Massip, avocat du roi.

D. M. T. AEMILIO. DI OCLETI. SENV CIA. MAXIMA MARITO OPT IMO. ET KARIS SIMO ET PIEN TISSIMO	Aux Dieux Mânes à Titus Œmilius Dioclétien, son époux excellent, très-cher et très-pieux, Senucia Maxima. (Ménard, vol. XII, p. 356.)

16. — Monument Funéraire.

Sa hauteur est de 0 m. 90 c., et sa largeur de 0 m. 60 c. ; son inscription en beaux caractères porte :

C. MARIO. IVEN IVLIANO ORNAMENTIS DECVRIONALII ORNATO VIXIT. ANN. XX C. MARIVS. CVPITVS. FIL	A Caïus Marius Juvenis Julianus, décoré des insignes décurionaux, qui vécut vingt ans, Caïus Marius Cupitus, son fils.

17, — Cippe Funéraire.

Il a 0 m. 70 c. de hauteur, sur 0 m. 55 c. de largeur: il porte :

DIS. MANIB. LICINIAE. LADES LIB. BATIYLLIDI SEX. AVILLIVS. CVPITVS VXORI. KARISSIMAE VIX. ANN. XVI. XXXVI.	Aux Dieux Mânes à Licinia Ladés, affranchi de Batiyllidus. Sextus Avillus Cupitus, à son épouse chérie qui vécut seize ans trente-six jours.

19. — Cippe Funéraire.

Ce cippe carré, a 60 centimètres dans chacune de ses dimensions; il fut trouvé dans les ruines de Sainte-Perpétue.

D. M. CAECILIAE ONESIMES AVL. VERATIVS ONESIMVS. VXOR PIENTISSIMAE	Aux Dieux Mânes à Cœcilia Onesimes son épouse très-pieuse. Aulus Veratius Onesimus.

20. — Monument Funéraire.

Il a 1 m. de haut sur 0 m. 55 c. de large, quelques dégradations au côté droit.

D. Q. TASGI. HER METIS. I III I VIR AVG. CORPORAT Q. TASGIVS. LIBERT PATRONO. OPTIMO POSVIT	A Quintus Tasgius, Herimetis de la corporation des Sexvirs Augustaux, Quintus Tasgius son affranchi à son excellent patron.

Découvert au mois de juillet 1774, au Palais à Nimes. (*Topog. de Nimes*, p. 572). Les mots de IIIIII *viri Augustalis corporati* semblent indiquer que les Sexvirs augustaux de

Nimes, n'étaient pas tous de la même classe. Il devait y en avoir de distingués ou d'anciens, qui formaient le premier rang; c'est-à-dire, que ceux-là composaient le corps ou le collége proprement dit, en un mot la véritable corporation des sexvirs. C'est ce qu'on exprimait par le titre de *corporatus* que les monumens ajoutent à leurs qualités. L'autre classe est sans doute de ceux qui n'étaient pas encore si avancés, et ceux-ci ne prenaient pas ce titre, mais simplement celui de *sexvirs augustalis*. Cette division répond à celle qu'a remarquée Juste Lipse (*Lib.* 1. Ep. 2), qui distingue les sexvirs en deux rangs : l'une des *sexviri seniores*, et l'autre de *sexviri juniores*. La pleine et entière autorité du ministère résidait sur la tête des sexvirs augustaux du rang des *corporati*; ils étaient même d'une condition supérieure, d'une extraction plus relevée que les autres. On ne voit pas du moins parmi ceux-là des affranchis, des négocians, comme on en trouve parmi les derniers.

25. — Cippe Funéraire.

Il a 0 m. 45 c. de hauteur sur 0 m. 30 c. de large.

D. M. LVCIAE. VERE CVNDAE	Aux Dieux Mânes de Lucia Verecunda.

26. — Cippe Votif.

Il a 0 m. 80 c. de haut, sur 0 m. 40 c. de large; il fut trouvé en 1740, au Temple de la Fontaine, (Ménard, vol. VII, p. 238). Il porte l'inscription suivante :

C. ANNIVS. C. F. COR INTERREX. VOVIT POSVIT	Caïus Annius, fils de Caïus, de la tribu interrex. Cornelia a fait ce vœu et l'a accompli lui-même.

La tribu Cornélia était la treizième de celles qui avaient droit de suffrage aux comices de Rome; cette tribu, dit Tite-Live (*Liv. hist.* l. 38), tirait son nom et son origine de la famille Cornelia. Comme elle était différente de celle des

habitans de Nimes, qui étaient de la tribu Voltinia; il s'ensuit que C. Annius n'avait pas prit naissance dans cette ville et que ce devait être un citoyen d'une autre colonie des Gaules.

Interrex était le surnom de ce particulier; et l'on ne peut pas l'expliquer autrement. Ne nous persuadons pas que ce soit la désignation de cette sorte de magistrat, appelé *Interrex*, c'est-à-dire régent, qu'on choisissait pour exercer à Rome le consulat, et dans les colonies le décemvirat ou l'édilité, après que la gestion de ceux qui remplissaient ces magistratures était finie, et en attendant qu'on eût fait l'élection de ceux qui devaient les remplacer, élection souvent suspendue et traversée par les brigues des candidats ou aspirans. Le mot *interrex* ne saurait ici se rapporter à cet objet, parce qu'il est placé après le nom de la tribu, comme on l'observait toujours pour les surnoms. De manière que la tribu se trouvait, sur les anciens monumens, entre le nom et le surnom. De plus, on ne manquait jamais d'indiquer en même temps à quelle magistrature se rapportait la régence. Les inscriptions romaines nous en fournissent la preuve; on y trouve pour la colonie de Narbonne (Giutei, p. 394) un Titus Cominius qualifié *Décemvir edilis interrex;* on y trouve pour d'autres villes un Appius Claudius Cœcus, *Dictator interrex*; un Quintus Fabius Maximus, *Censor interrex;* un autre enfin dont le nom n'est pas conservé, *Augur interrex.*

Notre inscription ne dit pas à quelle divinité s'adresse cette dédicace; sans doute qu'une statue placée au-dessus du piédestal était une indication suffisante.

27. — Cippe funéraire.

Haut de 0 m. 55 c. et large de 0 m. 45. Sa partie supérieure est dégradée.

CASVNIAE PH LE. TE. Q. SOIL L°VS. CHIRISO PHVS. VXORI RARISSIMAE	Quintus Soillius Chrisophus, à Casuniæ Philecte, son épouse, possédant les qualités les plus rares.

Il ne manque probablement à cette inscription que le *Diis Manibus.*

32. — Cippe votif.

Il a 0 m. 75 c. de haut, sur 0 m. 50 c. de large.

VIBIA LAIS SIBI ET AVRELO STATVTO. VIRO VIVA. FECIT	Vibia Laïs, pour elle et pour Aurélio Statuto, son époux l'a érigé de son vivant.

Cette pierre fut trouvée dans une fouille près des Arènes.

33. — Cippe votif.

Sa hauteur est de 0 m. 60 c., et sa largeur de 0 m. 45 c. Son inscription est en beaux caractères accentués :

LICINIA. LADÉ VIVA. SIBI. ET. SVIS LIBERTIS LIBERAE. VSQVE NATIS. NASCENTIBVS	Licinia Lades l'a érigé de son vivant pour elle-même pour ses affranchis, et affranchies nés ou naissant.

34. — Cippe funéraire.

Haut de 0 m. 65 c., large de 0 m. 50 c.

DIS. MANIB HELVI. ECIMARII VOL. VITALIS. AED. COL ET VXORIS OCIACIAE ERVCINAE	Aux Dieux Mânes d'Helvius Ecimarius Vitalis de la tribu Voltinia, Edile de la colonie, et à ceux de son épouse Ociacia Erucina.

Il fut trouvé dans les fouilles du Palais de Justice.

36. — Cippe funéraire.

Sa hauteur est de 0 m. 80 c. et sa largeur de 0 m. 43.

D. M. AMBRID FELISCI AVRELIA. TITIA MARITO OPTIMO	Aux Dieux Mânes d'Ambridus Felicius son excellent époux, Aurélia Titia.

38. — Cippe votif.

Sa hauteur est de 0 m. 65 et sa largeur de 0 m. 55.

LADES	Quintus Cosconius Severus
Q. COSCONIVS. SEVERVS	l'a consacré à Lades,
VXORIS. OPTIMAE	son excellente épouse
ET. SIBI. FECIT	et pour lui-même.

39. — Cippe votif.

La pierre est toute unie, sans ornemens, et fut trouvée dans la maison Massip, avocat du Roi (Ménard, v. VII, p. 276); elle a 1 m. de hauteur sur 0 m. 70 c. de largeur; l'inscription est gravée en beaux caractères et accentuée.

L. IVLIO. Q. F. VOL	A Lucius Julius Niger,
NIGRO	Aurelius Servatus, fils de Quintus
AVRELIO. SERVATO	de la tribu Voltinia, ayant exercé
OMNIBV. HONORIB.	dans sa colonie toutes les
IN. COLONIA. SVA	fonctions honorable, les Sexvirs
FVNCTO	Augustaux anciens de Nimes
IIIIII. VIRI. CORPORAT	(Voir le n° 20),
NEMAVSENSES	à leur patron, à la demande
PATRONO	de la population.
EX. POSTVLATIONE. POP	Place donnée par décret
L. D. D. D.	des Décurions.

Lucius Niger, en l'honneur de qui fut érigé ce monument, avait passé par toutes les charges honorables de sa colonie, et par là jouissait de la plus grande considération. Il paraît que cette colonie était la ville de Nimes. Le mot Voltinia, qui était le nom de la tribu de Nimes, semble l'indiquer.

Patrono. Ce citoyen distingué était le patron ou le protecteur des Sexvirs de Nimes. Tel était l'usage des divers colléges de se choisir des personnes illustres et puissantes par leur crédit, pour leur servir de patrons. Au reste, nous ne supposons pas qu'on puisse penser que c'est ici le patron de la colonie même. Si cela eût été ainsi, il y aurait sur le monument *Patrono col.*, comme on le voit dans plusieurs inscriptions. (Voir le n° 111.)

Ex postulatione populi. Ce fut à la prière des habitans de

Nimes que la corporation des Sexvirs augustaux consacra ce monument à son protecteur. Ceci fortifie notre conjecture sur le lieu où L. Julius Niger avait pris naissance, et fait voir que ce devait être en cette ville. L'estime universelle qu'il s'y était acquise produisit et anima ces vœux et ces hommages publics.

Lacus decreto. Decurionum datus. Cette formule, qui revient souvent sur les monumens lapidaires, était employée pour marquer que le terrain où l'on érigeait le monument avait été assigné par les décurions. Mais ce n'était point pour des tombeaux que s'accordaient ces places ou terrains. On n'en trouve jamais la formule sur les inscriptions sépulcrales. Elle se rapporte toujours à des places accordées pour ériger des statues en l'honneur de quelqu'un, ou a une portion de fonds donnée dans la distribution des terres, ou enfin à un emplacement pour bâtir. (1)

41. — Cippe votif.

C. AEMILIO. C. F. VOL. POSTVMO OMNIBVS. HONORIB IN COLONIA. SVA FVNCTO TRIB. MIL. LEG. VI VICTR D. . D.	A Caïus Æmilius Postumus de la tribu Voltinia, ayant exercé dans sa colonie toutes les fonctions honorables, tribun militaire de la VI[e] légion dite la Victorieuse. Par décret des Décurions.

Ce cippe a de hauteur 1 m. 20 c. et de largeur 0 m. 72 c.; il fut trouvé dans les ruines et les excavations de la Fontaine en 1739.

La sixième légion, surnommée la Victorieuse, dont était tribun Caïus Æmilius Postumus, porte la même dénomination sur le fragment d'une ancienne colonne trouvée à Rome, sur laquelle sont écrits les noms de la plupart des légions romaines. Elle eut Yorck pour son quartier d'hiver sous l'empereur Adrien. (Voir le n° précédent).

Lorsque les inscriptions ne portent que les deux D. D.

(1) Leg 2 digest. de decret. ab. ordin. faciend.

decreto Decuriorum, il faut toujours sous-entendre les mots *locus datus.* (Ménard, vol. VII, p. 298.)

42. — Cippe votif.

SOILLIO. T. F. VOLT. VALERIANO IIII. VIR. AB. AERAR PONTIFICI. PRAEFECTO VIGILVM. ET ARMORVM EQVVM. PVBLICVM. HABEB. D. D.	A Soillius Valerianus, de la tribu Voltinia, fils de Titus, quatuorvir trésorier, préfet des cohortes nocturnes et des armes, pontif, avait un cheval entretenu par le public. Par décret des Décurions.

La pierre où se trouve cette inscription a été trouvée parmi les excavations de la Fontaine, en 1739 (Ménard, vol. VII, pag. 299); elle est toute unie; elle a 0 m. 85 c. de haut, sur 0 m. 70 c. de large.

Nous avons déja parlé des IIII *virs ab ærario pontifici.* Les quatuorvirs, qui ne portaient pas le dernier titre de pontif, étaient des officiers qui avaient part à la direction des deniers de la colonie de Nimes; ils étaient appelés quatuorvirs parce que l'ordre ou le collége de ces magistrats n'était composé que de quatre. Ceux-ci formaient une classe séparée des questeurs. Il ne faut donc pas confondre ces derniers avec les quatuorvirs de notre inscription, qui étaient chargés simplement du trésor des pontifs nommément caractérisés dans les inscriptions trouvées à Nimes, par le titre de IIII VIR AB AERARIO PONTIFEX.

Au reste, il paraît, dit Ménard, que tous ces différens officiers préposés à la garde du trésor public répondaient dans leur administration à un autre officier supérieur, appelé *Præpositus thesaurorum nemausensium*, dont il est parlé dans la notice des dignités de l'empire. Ce principal officier avait l'intendance du trésor des empereurs établi à Nimes. Il n'y avait que trois autres villes dans les Gaules qui eussent un pareil établissement; savoir : Arles, Lyon et Trèves. Ce qui prouve la supériorité et la distinction de celle de Nimes.

Præfecti vigilum et àrmorum. Les soldats des cohortes noc-

turnes, qu'on appelait *vigiles*, répondaient à nos soldats du guet. Leur dénomination dérivait du mot *vigilia*, veille, parce que c'était la nuit qu'ils étaient de garde et en faction. On sait que la nuit se partageait chez les Romains en quatre parties, auxquelles ces peuples donnaient le nom de veilles. La première commençait à six heures du soir ; la seconde à neuf heures ; la troisième à minuit ; et la quatrième trois heures après, laquelle durait jusqu'à six heures du matin. Quant aux fonctions de la préfecture mentionnée sur notre monument, elles consistaient à avoir soin de faire fournir les soldats des armes nécessaires. Cette préfecture donnait en même temps l'intendance de l'arsenal. Tout cela nous prouve que Nimes avait, comme Rome, d'un côté une troupe de gens de guerre, particulièrement établis pour empêcher les surprises des ennemis pendant la nuit, et, de l'autre, un arsenal, un magasin d'armes et de machines de guerre pour la défense de la ville.

Equum publicum habebat. Ce citoyen de Nimes était, de plus, du nombre des chevalier romains. et jouissait, en cette qualité, d'un cheval entretenu aux dépens du public. Le titre *equo publico*, indique nécessairement un chevalier romain. Lorsqu'il y a *eques* tout seul, ce mot ne désigne qu'un simple cavalier. Pour être admis dans le rang de chevalier, il fallait avoir obtenu un cheval public. Ce fut d'abord aux censeurs qu'appartint la fonction d'admettre dans l'ordre équestre, et ensuite aux empereurs, qui, depuis Auguste, firent eux-mêmes le recensement des citoyens.

51. — Cippe Funéraire.

Sa hauteur est de 0 m. 70 c., et sa largeur de 0. 45 c. ; il fut trouvé dans une fouille près des Arènes ; l'inscription en beaux caractères, porte :

D. M. C. VERATI. TRO PHIMI. IIIII VIR. AVG. CORPORAT DEA. AVG. VOCON TIOR. . . . . . RATO	Aux Dieux Mânes de Caïus Veratius Trophimus, honoré des fonctions de Sevir Augustal Corporatus chez les Voconces. Dea Augusta.

58. — Cippe Votif.

Il a 1 m. 35 c. de haut, sur 0 m. 70 c. de large; il fut trouvé en 1742, parmi les ruines des bains publics (Mén. t. VII, p. 284) ; les caractères en sont beaux et très-bien conservés.

T. CAECILIO. T. F. VOL. GVTTVRI Q. COL ANTEROS HYLLVS LIBERTI	A Titus Cæcilius Guttur, fils de Titus de la tribu Voltinia, questeur de la colonie, Antéros et Hyllus ses affranchis

Questori coloniæ. C'est-à-dire questeur de la colonie de Nimes, officier qui avait l'intendance des deniers publics. On voit encore par là que cette colonie avait les mêmes magistrats que Rome.

60. — Cippe Funéraire.

Cette pierre a 1 m. de haut, sur 0 m. 75 c. de large; sa forme est très-élégante, mais l'inscription qu'elle porte est maintenant indéchiffrable.

62. — Cippe Funénaire.

Sa hauteur est d'un mètre, et sa largeur de 0 m. 65 c. Il porte une de ces belles inscriptions accentuées dont nous avons parlé.

D. M. L. SEVÉRII. VOLT. SEVÉRINO AED. COL. AVG. NEM T. P. I.	Aux Dieux Mânes de Lucius Sévérius Sévérinus, de la tribu Voltinia, édile de la colonie Augustale de Nimes. Posé d'après son testament.

Ce Lucius Sévérius, auquel fut érigé ce monument, était

édile de la colonie de Nimes. Les principales fonctions de ces magistrats dans les municipes, comme à Rome, consistaient à avoir soin des bâtimens publics et des grands chemins. Ils connaissaient des vivres, des poids, des mesures, et de tout ce qui appartient à la police. Ils devaient prévenir les désordres dans les spectacles et les jeux publics, en un mot tout ce qui tendait à l'ornement de la ville et au repos des citoyens était de leur ressort.

64. — Inscription.

La pierre qui la porte à 0 m. 60 c. de haut, sur 1 m. de large; mais sa dégradation la rend à peu près inintelligible on y lit :

N. POMPEIO
AR. ANTONIS
ROTOVTAE. ATESSA

70. — Cippe Funéraire.

Il a 1 m. 15 c. de haut, sur 0 m. 70 c. de large; il a été rapporté par Ménard, volume VII, p. 331; il est en beaux caractères accentués.

D. M. VALÉRIAE OCTAVIAE VALÉRIA. VERA FILIAE PIENTISSIMAE	Aux Dieux Mânes de Valéria Octavia, sa fille très-pieuse Valéria Véra.

71. — Bas-relief.

Il représente un phallus ailé, à pieds de cerf, composé de trois priapes; une femme, debout sur le dernier, semble guider avec des rènes le principal de ces priapes et soutenir le dernier; Ménard rapporte (vol. VII, p. 21) les diverses conjectures auxquelles ont donné lieu les bas-reliefs de cette espèce; peut-être serait-ce expliquer convenablement cet emblême, dit un auteur moderne (Barbaroux, p. 136), que de dire

que l'empire de la femme s'étend sur les trois âges, sur la jeunesse, caractérisée par la clochette, sur l'âge viril dont elle modère l'ardeur, sur la vieillesse qu'elle soutient.

Cette pierre fut enlevée à l'occasion d'une réparation faite aux Arènes, de l'extrémité du pilastre à droite de l'entrée principale du couchant. Il en existe encore plusieurs autres sur le même monument.

72. — Bas-relief.

Cet autel, ou base de statue, d'une forme à peu près cubique, a 0 m. 40 c. de haut, sur 0 m. 55 de large; la nature des bas-reliefs qui couvrent ses quatre côtés, ne peut laisser aucun doute sur l'intention de l'artiste. Il fut trouvé dans les fouilles des bains de la Fontaine; l'entaille que l'on voit à la partie supérieure nous fait penser qu'il a dû servir de base à une statue, peut-être celle de Cybèle, placée dans le *venereum* ou *aphrodisium* de quelque maison riche. Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons rien de semblable dans l'antiquité.

71. — Inscription Tumulaire.

C. PINARIO. L. F. ALBO AED. COL. EX TESTAM	A Pinario Albo, fils de Lucius, édile de la colonie, d'après son testament.

Cette inscription, dont les caractères sont d'une grande dimension et d'une belle époque, a dû servir de linteau à l'entrée d'un tombeau; elle a seulement 0 m. 47 c. de hauteur, sur 1 m. 75 c. de largeur.

74. — Cippe Funéraire.

Ce cippe, orné d'un socle et d'une corniche, a 1 m. de haut, sur 0 m. 65 c. de large. Il fut trouvé dans un jardin de Ménard, près la Porte-de-la-Couronne, (Ménard, vol. VII, p. 369). Les caractères de l'inscription sont beaux, elle porte :

DIS MANIB S	Aux Dieux Mânes
C. SENI PYRAMI	de Senius Pyramus
TIOCCIA	Tioccia Perigrina
PERIGRINA	l'a érigé de son vivant
SIBI. ET. VIRO	pour elle-même et pour
V. P.	son mari.

79. — Cippe Funéraire.

Sa hauteur est de 1 m. 10 c., et sa largeur de 0 m. 58 c. Il fut trouvé en 1810, dans les déblais de l'Amphithéâtre de Nimes (*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810). On voit sur un des côtés de la pierre un instrument semblable à celui qui accompagne ordinairenent la formule SVB ASCIA et qu'on croit être une daloire.

D. M.	
LICINIAE. SOZV	Aux Dieux Mânes
SAE. ELAFIO. QVAEVI	de Licinia Sozusa Elafio, qui
XIT. ANN. XI. MENS.	a vécu onze ans onze mois quatorze
XI. DIES. XIIII. LICIN	jours, Licinia Maxima....
IA. MAXIMA. M. T. ET	et Sextus Cambanus Severinus
SEX. CAMBANVS. SEVE	l'ont érigé de leur vivant
RINVS. ALVMN. KARIS	à leur élève bien-aimée
SIMAE. ET. SIBI. VIV. POSVE	ainsi que pour eux-mêmes.
RVNT	

87. — Cippe Funéraire.

Cette pierre, trouvée au Palais de Justice (Ménard, v. VII pag. 427), a 0 m. 95 c. de hauteur, sur 0 m. 45 c. de large; elle porte :

D. M.	Aux Dieux Mânes
Q. POMPEI	de Quintus Pompeius Eutyches.
EVTICHETIS	Quintus Pompeius Clinius
Q. POMP. CLINI	son co-affranchi.
AS. CONLIB.	

94. — Cippe Funéraire.

Sa hauteur est de 0 m. 95 c., et sa largeur de 0 m. 50 c.

D. M.	Aux Dieux Mânes
SEXTI	de Sextius Aurelius
AVRELI	Agathon,
AGATHONIS	ses héritiers.
HEREDES	

97. — Cippe Funéraire,

Cette pierre fut trouvée dans les fouilles du Palais. (Ménard, v. VII pag. 341); elle a 0 m. 97 c. de haut, sur 0 m. 57 c. de large; l'inscription est entourée d'une bordure ornée de feuillages et de rosettes avec un socle et une corniche. Les caractères sont beaux.

D. M.	Aux Dieux Mânes
T. BODVACII	de Titus Boduacins Karus
KARI	et de Gaia, fille de Messoris
ET. GAIAE. MESSORIS. F.	Caïus Boduacius Karus.
C. BODVACIVS	Erigé de son vivant pour
KARVS	lui et ses père et mère.
SIBI. ET. PARENTIBVS	
V. F.	

99. — Cippe Funéraire.

Il a 0 m. 50 c. de hauteur, sur 0 m. 36 c. de largeur; il fut trouvé près des Arènes.

D. M.	Aux Dieux Mânes
CRESIMES	de Cresimes.
PRIMVLVS. POS	Primulus Postumus
ANCILLAE	à la meilleure
OPTIMAE	de ses esclaves.

100. — Inscription Votive.

Sur une pierre qui a 0 m. 36 c. de hauteur, sur 0 m. 58 c. de largeur; elle porte en caractères assez médiocres :

MARTI. AVG.	(Au Dieu) Auguste Mars *Lacavo*
LACAVO. SACRVM	Consacré par les *Agentii*
ADGENTII. EX. AERE	à frais commun.
COLLATO.	

La difficulté d'expliquer clairement cette inscription a fait supposer à quelques savans qu'elle était fausse; rien n'indique cependant qu'il en soit ainsi; elle fut trouvée avec trente autres dans les déblais faits en 1810 à l'Amphithéâtre de Nimes.

Elle renferme deux choses dignes de remarque. On voit qu'elle est consacrée à Mars Auguste : mais que veut dire

l'épithète LACAVO., qui lui est donnée ici ? Elle n'est pas plus aisée à expliquer que celle de BRTITOVIO donnée à la même divinité sur une inscription trouvée à Nimes. (Ménard vol. VII, p. 213) et qui a vainement exercé la sagacité des antiquaires. Ce qui semble le plus probable, c'est que Mars a reçu l'un et l'autre surnom d'un lieu où il était adoré.

Le mot ADGENTII mérite aussi attention ; c'est vraisemblement le nom des habitans d'un des vingt-quatre bourgs composant la petite république de Nimes. Ces habitans, probablement fort pauvres, s'étaient réunis pour consacrer à Mars une pierre votive à frais communs EX AERE. COLLATO.

102. — Cippe funéraine.

Sa hauteur est de 1 m. 25 c., et sa largeur de 0 m. 55 c. Il porte :

D. M. IVLIAE. L. F. MARCELLAE L. IVLIVS CIRA TINVS. AMI TAE	Aux Dieux Mânes de Julia Marcella Amita. fille de Lucius. Lucius Julius Gratinus.

Inscription accentuée en beaux caractères.

Cippe funéraire.

Sa hauteur est de 1 m., et sa largeur de 0 m. 58 c. Son inscription, en beaux caractères accentués, porte :

D. M. SEX. BETVTI TRYPHONIS BETVTIA POLLA. MARITO OPTIMO. ET. SIBI VIVA P.	Aux Dieux Mânes. de Sextus Betutius Tryphon, Betutia Polla l'a érigé de son vivant pour elle et pour son excellent époux.

107.—Pierre tumulaire.

Elle est décorée d'un fronton ; sa hauteur est de 1 m. 50 c. et sa largeur de 0 m. 47 c. Trouvée en 1810 dans le déblai de l'Amphithéâtre.

D. M. L. AEMILI. OPTATI QVARTIA. LVCILL. VIRO OPTIMO	Aux Dieux Mânes. de Lucius Emilius Optatus son excellent mari Quartia Lucilla

108. — Pierre tumulaire.

Sa hauteur est de 1 m. et sa largenr de 0 m. 40 c. ; elle est décorée d'un fronton ; c'est dans les fouilles faites en 1824, au-devant de la Cathédrale, que fut trouvée cette pierre. (Voir le n° 110 de l'intérieur.)

MANIBVS FRONTONIS DONI. F.	Aux Mânes de Fronton, fils de Donus.

110. — Pierre tumulaire.

Sa hauteur est de 1 m. 20 c. et sa largeur de 0 m. 40 c. Elle fut trouvée dans l'Amphithéâtre.

D. M. L. HELVI SECVNDINI	Aux Dieux Mânes. de Lucius Helvius Secundinus.

111. — Fragmens d'une belle inscription.

Les travaux de déblaiement des Arènes mirent à découvert, le 18 novembre 1811, trois pierres très-larges de 0 m. 15 c. d'épaisseur, ornées de lettres onciales de 0 m. 20 c. de hauteur, paraissant faire partie d'un édifice considérable. La beauté des caractères fit d'abord considérer cette inscription comme explicative de notre amphithéâtre; cette première idée devait s'offrir naturellement à l'esprit, puisque la découverte avait lieu dans le monument et au niveau même du sol antique,

Bien que l'inscription ne fût pas complète, il fut facile, grâce à la moulure dont elle est encadrée, de placer ces fragmens dans l'ordre qu'ils devaient avoir primitivement, et de rétablir cette dédicace de la manière suivante :

C. CAESAR AVGVSTI. F. PATRONVS. COL. NEM
XYSTVM. DAT

Caïus César, fils d'Auguste, protecteur de la colonie de Nîmes, a fait élever ce xyste.

On reconnut donc, avec regret, que cette inscription était absolument étrangère à l'Amphithéâtre; mais elle apprit cependant que Nimes possédait un monument de plus, un xyste, vaste promenade où étaient des lieux couverts destinés aux exercices gymnastiques, des bosquets, des allées, etc., et qui faisaient ordinairement partie du système général des Thermes chez les Romains.

Cette dernière considération nous fait supposer que cette pierre fut transportée dans l'Amphithéâtre en même temps que toutes les pierres tumulaires qui s'y sont trouvées, à l'époque où l'on construisit des habitations dans ce monument; mais que, dans le principe, cette inscription a dû être découverte à la Fontaine où était probablement situé le xyste dont le petit-fils d'Auguste avait gratifié la colonie de Nimes, pour donner aussi plus d'importance à l'établissement des Thermes que cette ville devait déjà à la munificence de son père.

Il peut paraître étonnant, d'abord, que sur la simple terminaison d'un mot dont il ne reste que les trois lettres NVS., nous ayons la prétention d'octroyer à Caïus César le patronage de la colonie de Nimes, lorsque, d'ailleurs, aucun document historique ne vient appuyer cette prétention; mais si l'on considère que ce mot est en rapport avec les dimensions de la pierre, et qu'il serait difficile d'en substituer un autre qui rendît cette inscription aussi simple et aussi précise, on sera tenté de supposer que Ménard avait prévu cette découverte lorsqu'il disait (vol. 7, p. 38), à propos de celle de M. Séguier: « Les hommages des habitans de Nimes avaient, sans doute, pour principal motif le désir de plaire à

l'empereur Auguste dont l'empire connaissait la tendre affection pour ses deux enfans adoptifs. Après lui avoir personnellement rendu le tribut d'un culte divin et frappé une médaille en reconnaissance de la fondation de leur colonie, ils ne crurent pas pouvoir mieux le flatter que de consacrer cet édifice public (la Maison-Carrée) à deux princes qui formaient sa famille et toute son espérance. Ce n'est pas tout, j'estime qu'à ce motif il s'en joignait un autre plus particulier et plus direct pour Caïus et Lucius César; je crois que la colonie de Nimes les avait pris pour ses patrons. Des honneurs si distingués en fournissent une forte présomption. On sait que la plupart des colonies de l'empire se choisissaient à Rome des patrons puissans, pour qu'ils fussent en état de les protéger dans les occurences. Celle de Nimes, presque naissante, avait besoin de crédit et d'appui pour son affermissement. Pouvait-elle prendre des protecteurs plus relevés et plus capables de la soutenir que les deux successeurs à l'empire? Les habitans de Pise (Voyez Noris, t. 3 p. 277) en avaient fait autant, et donnèrent toujours à ces deux princes le titre de patrons de leur colonie.

L'interprétation que nous venous de donner à cette inscription fut proposée par M. Aubanel, antiquaire de Nimes, qui se trouvait présent à sa découverte, et l'opinion de ce savant ne fut l'objet d'aucune critique.

112. — Stèles.

L'établissement du chemin de fer ayant nécessité le déviement de la route de Nimes à Montpellier, les travaux exécutés à ce sujet mirent à découvert, le quatre mars 1843, un puits rond de 1 m. 20 c. de diamètre, taillé dans le roc et situé sur le sol même de la route à 3 m. 50 c. au sud de son axe, au nord-est du Pont-Biais et à 105 mètres de la culée sud. Les premiers objets retirés de ce puits furent onze *stèles*, dont quatre (n° 112) portent les inscriptions suivantes :

1° Deux, absolument semblables de forme et de dimension, devaient servir de limites à un terrain de 25 pieds de côté destiné à des sépultures près de ce lieu sacré, elles portent :

LOC. SEP. P. Q. XXV.	Loca sepulcrorum Pedes quoquoversus.

2° L'inscription de la troisième est encadrée.

L. IVLIVS MAETA	Lucius Julius Mæta.

3° La quatrième également encadrée et en beaux caractè-tères, porte :

DORCADI PHILOPATER. CON TVBERNALI. ET. FRATER APPOLLONIVS	A Dorcadius Philopater son compagnon et son frère. Appollonius.

Jusqu'ici, toutes les inscriptions découvertes à Nimes dans lesquelles se trouve le mot *contubernali*, ne s'appliquaient qu'à la femme d'un esclave, parce que, dit Ménard, on ne donnait point le titre honorable de *connubium* ou de *matrimonium*, au mariage de deux personnes en servitude. Elles n'avaient aucun droit en la société civile, ce terme ne regardait que les personnes libres. Les lois romaines appelaient *contubernium* la conjonction des esclaves, et *contubernalis* la femme d'un esclave. C'était également un *contubernium* lorsque la femme était esclave et le mari libre.

Ce n'est point dans la même acception qu'il faut prendre le mot de *contubernali* de notre inscription ; il désignait aussi des amis particuliers dont les personnes d'un haut rang faisaient choix pour manger à leurs tables. Les gouverneurs de provinces appelaient aussi *contubernales* ceux qu'ils amenaient de Rome avec leur train, pour leur servir de compagnie ordinaire. Quelquefois encore ce mot signifiait les soldats d'une même légion renfermés sous une même tente, mangeant ensemble et formant une espèce de chambrée qu'on appelait

contubernium formée de huit ou dix soldats. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot *contubernali* de notre inscription.

Les onze stèles dont nous avons parlé étaient placées verticalement à la partie supérieure du puits comblé avec une terre sablonneuse, n'ayant aucun rapport avec celle du terrain environnant; ce sable recouvrait des ossemens de taureaux dont la tête parfaitement conservée avec ses cornes (1) est une représentation exacte de ces bucranes décharnés que les anciens plaçaient comme décoration aux frises de leurs temples.

On trouva parmi ces ossemens deux médailles, l'une, en argent, porte la tête d'Auguste nue (D) et ces mots :

CAESAR AVGVSTVS ,

Et au revers :

SIGNV RECEPTIS. S. P. Q. R., entre une enseigne militaire et l'aigle légionnaire, avec un bouclier dans le milieu sur lequel on lit CL. V (Clipeum vovit).

La seconde, en moyen bronze, porte :

La tête d'Agrippa laurée (G) et ces mots autour : M. AGRIPPA. L. F. COS. III.

Au revers : S. C. et Neptune debout, tenant de la main droite un dauphin et de la gauche un trident; elle fut peut être frappée en commémoration de la bataille d'Actium.

Un pavage de couleur sanguine et sans ciment formait le fond de ce puits dans lequel il n'y avait point d'eau et dont la profondeur était de 6 m. seulement.

Il est impossible de voir dans la découverte dont nous venons de donner le détail exact, autre chose que les vestiges d'une de ces cérémonies religieuses que les Romains appelaient *auroboles*, qui avait généralement pour but un sacrifice à Cybèle, dans l'intention de demander aux dieux la conservation

(1) Elle est dans une des armoires vitrées du Musée.

de la santé ou de la vie des empereurs ou de leur famille. Nous croyons rendre service au visiteur en mettant sous ses yeux la description que fait Prudence du cérémonial superstitieux d'un de ces grands mystères de la religion des Romains.

On creusait une fosse profonde que l'on recouvrait d'une pierre ou d'une planche percée à divers endroits. Celui qui était désigné pour offrir le taurobole descendait dans cette fosse et y recevait sur toutes les parties de son corps le sang fumant du taureau qu'on immolait au-dessus avec grand appareil. Celui qui avait reçu le taurobole sortait ensuite de la fosse et se présentait dans cet état horrible à la vue du peuple qui se prosternait devant lui et le regardait pendant longtemps comme un homme extraordinaire et protégé des Dieux. On croyait même que l'efficace de ce sacrifice mettait pendant vingt années, mais point au-delà, celui qui l'avait offert à l'abri de tous les malheurs et de tous les dangers.

Lorsque le taureau avait été immolé et que le *tauroboliatus* avait reçu les marques de la vénération et de la sainte horreur qu'il inspirait aux assistans, on enlevait les cornes de la victime et quelquefois toute la tête dépouillée de la chair et de la peau pour la consacrer aux Dieux et on l'ensevelissait avec les ossemens dans le sein de la terre, au lieu même où le sacrifice avait été offert; la cérémonie durait trois jours et se terminait à la fin du troisième. L'usage de ce mystérieux sacrifice durait encore l'an 300 de l'ère chrétienne.

Les médailles trouvées dans notre autel taurobolique ont fait penser que ce sacrifice avait eu pour objet de demander aux Dieux la conservation du fondateur de notre colonie à l'époque où l'on éleva à Rome des statues à son médecin Musa pour l'avoir arraché à une mort certaine.

113. — Tombeaux.

Ce fut principalement au bord des chemins publics et à l'entrée des villes, que les anciens plaçaient les monumens fu-

nèbres ; on les entourait de tout le respect et de tous les honneurs propres à les sanctifier aux yeux des vivans, les lois les plus sévères étaient établies contre ceux qui les auraient profanés, et la déesse Némésis poursuivait au-delà des tombeaux ceux qui se seraient rendus coupables d'un pareil crime.

Rome et Pompéï nous ont déja donné la preuve de cet usage qu'avaient les Romains, d'établir à l'entrée des villes des rangées de sépulcres. Les pierres tumulaires, les cippes trouvés il y a quelques années au bord du chemin de Montpellier dans la propriété de M. Saussine, et les stèles qui couvraieint l'autel taurobolique dont nous avons parlé dans l'article précédent, prouvent évidemment que la route de Nimes à Narbonne était décorée de sépulcres romains, et les découvertes qui ont lieu maintenant au pont-biais du chemin de Beaucaire viennent nous convaincre aujourd'hui que du côté d'*Ugernum*, la voie domitienne était également ornée de semblables monumens.

Sur la gauche de cette voie, des fouilles dirigées avec intelligence par M. Gonnaud, ingénieur du chemin de fer, ont déja mis à découvert plusieurs tombeaux, qui, en apparence semblent offrir peu d'intérêt, puisqu'ils ne consistent qu'en une espèce d'auge en pierre dure, n° 113, ayant à peu près 80 centimètres dans chacune de ses dimensions ; cette apparence a même été funeste aux derniers qui ont été trouvés ; l'un d'eux a été dégagé avec une attention si minutieuse que, malgré la fragilité des objets qu'il renfermait, ils sont dans un état parfait de conservation et ont été déposés dans les armoires du Musée où il sont désignés par la lettre A. Voici en quoi consistait le contenu du plus grand des tombeaux qui portent le n° 113.

1° *Une Urne en verre*, de la plus grande beauté tant par ses dimensions que par sa forme élégante ; sa hauteur, y compris le couvercle, est de 0 m. 30 c., et sa circonférence de 0 m. 68 c. ; ses deux anses recourbées sont travaillées avec beau-

coup de grâce, la matière est extrêmement fine et très-légère. Cette urne renfermait des cendres et quelques ossemens calcinés ; il y avait de plus dans l'intérieur :

2° *Un Strisillis en ivoire*, frottoir dont les Romains se servaient dans les bains pour se racler le corps et en faire tomber la crasse ;

3° *Une Épingle en ivoire*, dont la tête est une main fermée dans laquelle pouvait passer une chaîne ou une mêche de cheveux ;

4° *Une petite Boîte en ivoire*, qui semble avoir renfermé du fard ou de cette pommade dont on se servait pour adoucir la peau ;

5° *Un Anneau en fer*, qu'on pourrait supposer être un de ces *annuli nuptiales*, que l'époux donnait à sa fiancée, et qui, d'après Pline (33. 1.), était toujours en fer; mais il faudrait alors que l'objet dont on distingue encore des restes au chaton, n'eût pas été une pierre, car d'après le même auteur cet espèce d'anneau ne devait pas en porter;

6° *Une petite Dent de Requins*, qui a pu être emmanchée et servir d'instrument à nettoyer les dents.

Outre les objets ci-dessus renfermés dans l'urne principale, il y avait autour ceux dont nous allons donner le détail, contenus, ainsi que l'urne, dans l'auge en pierre qui servait d'enveloppe à ce tout.

7° *Un petit Præfericulum en cuivre*, dont la forme est des plus élégantes et à la perfection duquel il serait difficile de rien ajouter ; son anse, travaillée avec beaucoup de grâce, est attachée au vase d'une manière extrêmement gracieuse ; sa hauteur est de 0 m. 15 c. ; cette espèce de vase servait pour les sacrifices et les cérémonies funéraires, il est souvent représenté en bas-relief sur les pierres tumulaires : le Musée de Nimes en offre plusieurs exemples ;

8° *Un Vase en argile très-fine*, rouge, travaillé très-délicatement avec son anse; il a 0 m. 10 c. de haut et autant de cir-

conférence dans son plus grand diamètre ; sa forme est élégante, il devait servir à renfermer des baumes ou des huiles odoriférantes pour en arroser le bûcher ;

9° *Vase en Verre*, semblable à nos compotiers ; il a 6 centimètres de hauteur et 9 centimètres de circonférence ; il servait à contenir des parfums qu'on prenait facilement par sa large ouverture ;

10°, 11° *Deux Fioles en Verre*, semblables entre elles, et d'une forme extrêmement gracieuse ; elles ont un large ventre et un col alongé et étroit ; leurs anses, posées avec beaucoup de justesse, sont ornées de cannelures qui leur donne une grâce infinie. Leur hauteur est de 9 centimètres ainsi que leur circonférence, et le col, à lui seul, a la moitié de cette hauteur ; ces fioles renfermaient des huiles odoriférantes ;

12°, 13°, 14°, 15° *Vases ou petites Bouteilles de Verre à long col*, que l'on trouve assez généralement dans les tombeaux des anciens ; leur galbe qui ressemble assez à celui d'une larme, et leur petite dimension leur ont fait donner le nom de *lacrymatoires*, et quelques savans ont pensé que ces vases avaient servi à recueillir les larmes des parens et des amis qui assistaient à la cérémonie funèbre. Cette erreur a été victorieusement combattue, et l'on est maintenant bien convaincu que ces vases, dans lesquels on trouve souvent une substance résineuse, n'ont jamais contenu que des baumes ou des parfums destinés à arroser le bûcher et dont le haut prix (Pline, ch. 1, liv. 13) est la véritable cause de la petitesse des lacrymatoires.

Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est qu'on voit au Capitole un bas-relief représentant les funérailles de Méléagre, sur lequel on remarque une femme s'approchant du bûcher, tenant d'une main un vase semblable à celui que nous avons décrit n° 9, et de l'autre une lacrymatoire dans laquelle elle verse du grand vase des parfums ou du baume destinés à arroser le bûcher.

Les 4 lacrymatoires trouvés dans notre tombeau, sont de

forme et de grandeur différentes; la plus grande, très-mince et fort alongée, a 10 centimètres de haut, et la plus petite quatre.

16° *Une Lampe en terre avec un Bas relief*, qui a été détruit : les lampes destinées à cet usage étaient appelés *lampes sépulcrales*, que quelques modernes ont prétendu brûler éternellement ;

17° *Strigillis en Fer*, servant au même usage que celui qui était renfermé dans l'urne, mais plus particulièrement à faire tomber le poil du corps ;

18° *Une Médaille d'Agrippa*, en moyen-bronze, portant M. AGRIPPA, L, F. COS. III. autour de la tête d'*Agrippa* laurée, et au revers, S. C. Neptune debout, tenant de la main droite un dauphin et de la gauche un trident. Ces médailles sont à la Bibliothèque.

D'après l'avis des anatomistes que nous avons consultés, les ossemens renfermés dans l'urne ont appartenu à une personne jeune, et les objets que nous venons de décrire semblent indiquer que c'était une femme; l'anneau en fer serait donc celui d'une jeune fiancée et la médaille trouvée dans le tombeau en indiquerait la date, puisque, d'après Tertullien, au second siècle de l'ère chrétienne, l'anneau de mariage n'était plus en fer, mais en or. Hotman, jurisconsulte célèbre du XVIe siècle, pense que l'anneau envoyé en cérémonie par le mari était toujours en fer et qu'on le gardait chez soi, mais qu'il en donnait un second d'or, destiné à parer la mariée dans les cérémonies publiques.

DESCRIPTION

DES TABLEAUX QUI SE TROUVENT AU MUSÉE DE NIMES.

N° 1. Ulysse reconnu par Dolius chez Laërte.

C'est l'instant où Dolius baise la main d'Ulysse ; Laërte est assis à droite, Télémaque est appuyé sur la table le casque en tête, les autres personnages sont les enfans de Dolius. Par RATIER, École française.

2. Sainte Geneviève de Paris priant pour les pestiférés.

On voit sur le premier plan des malades et un enfant mort ; Ste Geneviève à genoux, un cierge à la main, implore la puissance divine en faveur de la ville de Paris qu'on voit dans le fond.

La Religion vient consoler les malades, et l'ange St Michel, armé d'un bouclier et d'un glaive, chasse le génie malfaisant de la Peste. Par J. B. CORNEILLE, de l'École française. (Voir le n° 108.)

3. Le Songe d'Athalie.

SMITH, de l'École française.

4. Une Vision de St François.

St François d'Assise, prêt à rendre son âme à Dieu, voit le ciel ouvert, des anges lui apparaisseut et forment un concert. Par VIANI, de l'École siennoise.

5. Condamnation de Séjan, favori de Tibère.

Séjan était sur le point d'arriver à la suprême puissance par l'adoption de Tibère, lorsque celui-ci apprend que son favori a formé le projet de le détrôner. L'empereur donne immédiatement au Sénat l'ordre de mettre Séjan en jugement

et c'est le moment où celui-ci monte les premières marches du trône et que le licteur le saisit ; l'on jette à ses pieds un billet portant ses mots : *Séjanus morti condemnatus* ; Séjan est surpris, les conjurés l'abandonnent, les témoins le dénoncent, et Macron, qui devait lui succéder bientôt comme commandant des gardes prétoriennes, lui lit la sentence d'après laquelle il fut étranglé en prison le 18 octobre de l'an 31 de J.-C. Par Apollidore Callet, de l'École française.

6. — *Une Vision de St François.*

Un ange lui apparaît. Après avoir foulé aux pieds ses trésors, il se dépouille d'un anneau dont il paraît faire aussi le sacrifice.

Ce tableau, attribué à *Murillo*, peintre espagnol, de Pilas 1613, porte cependant tout le caractère de l'École italienne.

7. — *Une Samaritaine.*

Auteur inconnu, mais probablement de l'école des Carrache.

8. — *Daniel dans la fosse aux lions.*

Au milieu de ces animaux, le jeune Daniel implore la puissance divine. Par Van-Kessel, de l'École flamande, né à Anvers en 1626.

9. — *Ste Magdelaine*,

Que les anges vont consoler dans sa retraite. Attribué au Guide, peintre italien, mort en 1642, âgé de 67 ans. (Voir n° 87.)

10.—*Visite de François Ier aux monumens de Nimes.*

Ce fut en 1533 que François Ier honora la ville de Nimes de sa présence ; il visita tous nos monumens avec une attention particulière. (Ménard, vol. 4. p. 127.) Il entra dans

les plus bas caveaux de l'Amphithéâtre ; il monta sur les masures de la Tour-Magne afin d'en mieux concevoir la forme et la symétrie. Il n'y eut, en un mot, rien de remarquable en édifices et en monumens anciens qu'il ne parcourût. *On le vit, un genou en terre, nettoyer lui-même avec son mouchoir la poussière qui couvrait les lettres des inscriptions romaines afin de les déchiffrer et de les lire avec plus de facilité.* Plein d'admiration pour toutes ces grandes et anciennes merveilles de l'art, il parut comme indigné du peu de soin qu'on apportait à les conserver et témoigna publiquement le déplaisir qu'il ressentait de cette négligence. De sorte, qu'avant son départ même, il ordonna la démolition de quelques bâtimens qu'on avait laissé construire dans les deux portiques de l'Amphithéâtre et qui coupaient et masquaient l'ordre et la suite des galeries. Il ordonna aussi la démolition de certains bâtimens modernes qu'on avait ajoutés à la Maison-Carrée, soit dans l'intérieur, soit au-dehors de ce superbe édifice dont les beautés se trouvaient par là comme anéanties et ensevelies dans un tas de mauvaise maçonnerie qui le défigurait.

C'est cet épisode de notre histoire que M. Colin, lorsqu'il était directeur de l'école de dessin à Nimes, a choisi pour sujet de son tableau.

11. — *La Mort de St Bruno.*

C'est une excellente copie du tableau de Lesueur, exécutée probablement par un de ses bons élèves.

12. — *Jésus expliquant les prophéties aux docteurs de la loi.*

Joseph et Marie, qui cherchaient Jésus, le trouvèrent dans le temple au milieu des docteurs de la loi, les écoutant et leur adressant des questions, et tous ceux qui l'entouraient furent ravis de sa sagesse et de ses réponses. (St Luc, ch. 2.)

Ce tableau, de l'Ecole du Caravage, est attribué à Mathias

Preti, dit le Calabrais, né en 1643, dans les terres de Taverne, en Calabre.

13. — *Jésus-Christ crucifié.*

Par Vien, de l'Ecole française.

On ne sera pas fâché de trouver ici l'histoire abrégée de ce peintre célèbre, presque notre compatriote, pnisqu'il était natif de Montpellier. Il fut le premier peintre de Louis XVI, président de l'Académie de Paris, ancien directeur de celle de France à Rome, professeur et recteur de l'école spéciale du dessin et membre du Tribunat; mais il est encore mieux connu par un grand nombre de tableaux estimés que l'on regarde avec raison comme la restauratiou du bon goût de la peinture en France.

Vien a aussi représenté avec beaucoup de succès les sujets gracieux.

Outre le mérite d'avoir produit d'excellens ouvrages, cet artiste distingué a encore celui d'avoir donné à la France David, et plusieurs autres grands peintres, parmi lesquels se trouve Reynaud, notre compatriote.

14. — *La Vierge à la Chaise.*

L'enfant Jésus remet à St Pierre les clés du Paradis. Cette copie d'un tableau de Raphaël est attribuée à Garofalo Venuti ou Benvenuto, peintre italien, natif de Ferrare, qui excellait surtout à copier les tableaux de Raphaël; il mourut en 1690, âgé de 80 ans. Il avait coutume de peindre un œillet dans les tableaux de sa composition, ce qui sert à les faire reconnaître.

15. — *Marine.*

Ebauche d'une vue prise aux environs de Naples. Par Joseph Vernet. (Voir n° 39.)

16. — *Un paysage.*

Auteur iuconnu, École française.

17. — *Ruines de la Romagne.*

Par SALVATOR ROSA, École italienne.

Ce célèbre peintre, graveur et poète, naquit à Naples en 1615; sa misère l'obligeait d'exposer ses tableaux en vente dans les places publiques; mais Lefranc en ayant acheté plusieurs et l'ayant encouragé, il s'acquit en peu de temps une grande réputation et devint riche. Il excellait surtout à peindre des combats de marine, des paysages, des animaux et des figures de soldats dont il saisissait admirablement l'air et la tournure. Il travaillait avec beaucoup de rapidité. Il était d'une humeur très-enjouée qu'il conserva jusqu'à sa mort.

18. — *Portrait.*

Ce Portrait est celui de la mère de Carle Vanloo. Par son fils. Ce peintre célèbre naquit à Nice en 1705 et mourut 60 ans après. Il fut directeur de l'école de peinture et peintre du Roi. Il excellait surtout à peintre les portraits.

19. — *Portrait.*

C'est celui d'un maréchal de France sous le règne de Louis XIII; il est attribué à VANDICK, né à Anvers en 1599. Ce peintre fut disciple de Rubens qu'il aida dans ses ouvrages les les plus considérables. Il fit une grande quantité de portraits et de tableaux d'histoire, qu'il travaillait avec beaucoup de soin dans les commencemens, mais qu'il peignit sur la fin avec une grande promptitude, les faisant fort légers d'ouvrages. Un de ses amis lui en demandant la raison, il répondit qu'après avoir longtemps travaillé pour sa réputation, il était raisonnable de travailler aussi pour la cuisine. Il mourut à Londres en 1641, âgé de 42 ans.

20. — *Mort du grand dauphin de France.*

Par JOUVENET, habile peintre français, né à Rouen en 1644.

Lebrun, peintre du Roi, le prit en affection, il passa par toutes les charges de l'Académie de peinture. Son génie était de peindre en grand et dans des lieux spacieux. Il a fait aussi une grande quantité de portraits. Il mourut à Paris le cinq avril 1717, à l'âge de 73 ans.

21. — *Un Jardinier causant avec une femme près d'un moulin.*

Par WATTEAU, peintre français du dix-huitième siècle; il a été dans le gracieux ce qu'est Tenier dans le grotesque. Il a formé des élèves dont les tableaux sont recherchés.

22. — *Portrait.* (École française.)

C'est celui du maréchal de Villars, par LARGILLIÈRE, né à Paris, en 1656. Il fit paraître de bonne heure des talens extraordinaires pour la peinture. A l'avènement de Jacques II à la couronne d'Angleterre, il fut mandé pour faire le portrait du roi et de la reine, et se surpassa lui-même en cette occasion. Il mourut à Paris, en 1746, laissant une grande fortune.

23. — *Portrait.* (École française.)

C'est celui de Carle Vanloo; peint par lui-même. (Voir n° 18.)

24. — *Portrait d'une jeune fille caressant une Colombe.*

Ce tableau, de l'École française, a été donné par le gouvernement en 1841. Il est de Mme Ch. ANNÉE.

25. — *D'après Paul Poter.*

Ce tableau, qui représente des bœufs, est une très-belle copie de Paul Poter, il est dû au pinceau de M. Justin ROUJOUX, de Nimes, jeune peintre qui donnait les plus hautes espérances et mourut à l'âge de 25 ans.

26. — *Paysage.*

Par Nicolas Poussin, de l'École francaise. Il naquit aux Andelys en 1594; quoique fort pauvre, il parvint à faire le voyage de Rome, grâce au cavalier Maurin qui le recommanda au cardinal Barberin. Louis XIII le fit rentrer en France en 1640; il fut nommé premier peintre du roi avec une pension de 3,000 fr. et un logement au Louvre; Louis XIV lui conserva son titre et ses honoraires. Le talent de Poussin grandit dans la dernière période de sa vie; son talent devint plus varié; il ne réussit pas moins dans le paysage historique que dans l'histoire. Lesueur, Lebrun, Mignard, doivent infiniment à ce grand maître; il mourut à Rome en 1665. La plus grande partie de ses œuvres est en France.

27. — *Portrait d'un Religieux espagnol.*

Ce tableau, d'un auteur inconnu, appartient à l'École espagnole.

28. — *Portrait.*

C'est celui de Vandyck, copié par Vignaud, ancien directeua de l'école de dessin de Nimes, mort en 1825.

29. — *Tête d'Enfant.*

C'est le fragment d'un tableau détérioré attribué à Rubens, mais portant tout le caractère de l'École française.

30. — *Portrait.*

C'est celui d'un magistrat. Par Mirvel, peintre français

31. — *Un Texte.*

Attribué à Pierre Subleyras, né à Uzès en 1699; il obtint le grand prix de Rome en 1726, s'y rendit deux ans après et y mourut en 1749. Il fut un des plus habiles artistes de son temps, C'est le seul peintre étranger à l'Italie dont un

tableau a été admis à figurer dans l'église de St-Pierre à Rome.

32. — *Tête d'une Jeune Fille.*

Cette ébauche est attribuée à RUBENS.

33. — *Portrait.*

C'est celui de Mlle de Kerouailles, maîtresse de Charles II, connue sous le nom de Mme la duchesse de Portsmouth. Par LELY, peintre allemand, né en 1618, à Soest (Westphalie). Il essaya d'abord le paysage, puis se consacra tout entier au portrait. Etant passé en Angleterre, il devint peintre de Charles Ier, et fit le dernier portrait de ce monarque dans la prison de Hampton-Court. Lely reproduisit aussi les traits de Cromwell, et devint, en 1668, peintre de Charles II, qui le créa chevalier. Il mourut à Londres en 1680.

34. —*Sara la Baigneuse.*

Ce sujet, tiré des *Orientales* de Victor Hugo, est dû au pinceau de M. Colin. (Voir le n° 10.)

35. — *Fruits.*

Ce tableau, l'un des plus remarquables du Musée, représente des fruits et des huîtres. Par de HEEM (Jean-David), né à Utrecht en 1604. Il excellait à peindre les fleurs, les fruits, les vases, les instrumens de musique et les tapis de Turquie, qu'il rendait d'une manière si séduisante que le premier mouvement était d'y porter la main. Son coloris est agréable, les insectes qui sont dans ses tableaux paraissent animés. Il mourut à Anvers en 1674. Corneille de Heem, son fils et son élève, fut aussi un bon peintre, quoiqu'inférieur à son père.

36. — *Portrait.*

Ce portrait d'une jeune fille, peint sur bois, est de GRI-

moux, peintre français, mort en 1740. Il excellait dans le portrait.

37. — *Anachorète priant dans le désert.*

Ce tableau, de l'École de Carrache, est d'un auteur inconnu.

38. — *Jésus réssuscitant la fille de Jaïrus.*

Le sujet de ce tableau est tiré de l'Evangile selon St Marc, ch. 5 : « Pourquoi pleurez-vous, dit le Seigneur, cette petite » fille n'est pas morte, mais elle dort. L'ayant prise par la main, » il lui dit : Petite fille, lève toi, je te le dis. Incontinent, » la jeune fille âgée de 12 ans se leva et se mit à marcher. »

C'est l'esquisse terminée d'un grand tableau de Vignaud. (Voyez n° 28.) Exposé au salon de 1818.

39. — *Marine.*

Un des plus jolis tableaux de Joseph Vernet, peintre célèbre, né à Avignon en 1714, mort en 1789, fils d'un peintre d'Avignon assez habile qui lui donna les premières leçons. Il alla ensuite visiter l'Italie où il se fit la réputation du meilleur peintre de marine et obtint à Rome des succès si flatteurs qu'il s'y fixa. Il revint à Paris au bout de 22 ans et fut chargé par Louis xv de peindre les principaux ports de la France. Il consacra environ dix ans à cette tâche, et produisit ainsi plusieurs chefs-d'œuvre aussi remarquables par la beauté du style que par l'exactitude. Ce grand peintre mania le pinceau jusqu'à la fin de sa vie et exécuta plus de deux cents tableaux de 1752 à 1789. On regarde comme son chef-d'œuvre *le Soir* ou *la Tempête.* Dans la première partie de sa vie, il se rapprochait du genre de Salvator Rosa; plus tard, il modifia sa manière; son coloris fut plus varié, mais son dessin resta correct et sévère, et se préserva de l'afféterie et du mauvais goût de la peinture contemporaine. Vernet était de l'Académie de peinture. La plupart des marines de Vernet sont au Louvre.

40. — *Un Evangeliste.*

Auteur inconnu.

41. — *Portrait.*

Ce portrait, d'un magistrat, est attribué à VANDICK (Antonin), peintre de l'École flamande, né à Anvers 1599, mort à Londres en 1641 ; il fut élève de Rubens, voyaga en Italie, en Hollande, en France et en Angleterre où il se fixa. Le peu d'encouragement qu'il reçut lui fit abandonner presqu'entièrement le genre de l'histoire, genre dans lequel il a presque égalé Rubens, pour se livrer à eelui du portrait, où il a rivalisé avec le Titien. Il travaillait avec une extrême facilité, et a produit un grand nombre d'ouvrages. On connaît de lui plus de soixante-dix tableaux d'histoire; pour ses portraits, le nombre en est infini; il lui arrivait souvent d'en faire plusieurs dans la journée.

42. — *Tableau de genre.*

Il représente une femme des Abruzzes qui presse un enfant sur son sein et se met à l'abri de l'orage sous une roche au moment où la foudre éclate. Par COLIN. (Voir n° 10, 34.)

43. — *Paysaye.*

Attribué à RUISDAEL (Jacques), peintre Hollandais de Harlem, né en 1636, mort en 1681. Il excella surtout dans les paysages et les marines ; ne dessinant pas la figure avec autant de perfection, il empruntait, pour cette partie, le pinceau de Berghem, de Wouwermans ou de quelque autre maître.

44. *Paysage.*

C'est ici un pendant du n° 42, on voit la même mère infortunée des Abruzzes dont l'enfant a été écrasé par des taureaux que les coups redoublés du tonnerre ont mis en fureur et qui ont passé près de l'endroit où elle s'était abritée.

45. — *Tête de Vieille.*

Cette esquisse est attribuée à Greuze (J.-B.), peintre français, né à Tournus en 1725, mort à Paris en 1805. Il se forma presque seul et se créa un genre qui brille par la naïve simplicité qu'il a su prêter à ses personnages, par une modestie touchante, une grâce infinie et par un coloris fin et vrai.

46. — *Portrait.*

Ce beau tableau, représentant un magistrat du siècle de Louis XIV, est de Mignard (Pierre), le plus jeune des deux frères et le plus célèbre. Il naquit en 1610, à Troyes, en Champagne, et mourut en 1695. Il fut nommé *Le Romain* de ce qu'il séjourna longtemps à Rome; rappelé en France par Louis XIV, il peignit à fresque la coupole du Val-de-Grâce, ainsi qu'une des galeries de Versailles. Il fut nommé, après la mort de Lebrun, premier peintre du Roi et directeur de l'Académie de peinture. Il excellait dans le portrait et était le meilleur coloriste de son temps.

47. — *Portrait.*

Superbe ébauche d'un portrait de Berwick, maréchal de France. Par Largillère. (Voir le n° 22.)

48. — *Acis et Galathée.*

Cette ébauche, de l'École italienne, est d'un auteur inconnu.

49. — *Un Capucin.*

École espagnole, auteur inconnu.

50. — *St Jean-Baptiste et Hérode.*

St Jean reproche à Hérode de vivre en commerce criminel avec Hérodias, femme de Philippe, son frère. Cette femme adultère baisse les yeux qu'elle n'ose fixer sur lui.

Hérode, partagé entre la cainte et le respect que lui inspire le saint, paraît hésiter à lui imposer silence.

Par Reynaud-Levieux de Nimes, peintre du xvie siècle. Il excellait dans le dessin, et cependant il est peu connu; les ouvrages de cet artiste sont en grand nombre. Avignon en possède plusieurs, et cette ville les aurait presque tous si Paris et Nimes, qui en manquaient, ne les eussent demandés pour en orner leurs musées. On assure que ce peintre a travaillé longtemps à Rome, et qu'ensuite, appelé à Avignon, il fit plusieurs tableaux pour différentes églises; ce qu'il y a de constant, c'est qu'il a peint l'histoire de St Jean-Baptiste, et qu'elle était placée dans la chapelle des Pénitens Noirs à Avignon, (notre tableau en faisait partie); sans doute que le laps de temps avait fait oublier ce peintre fameux que ses ouvrages rendront immortel.

51. — *Portrait de Louis-Philippe Ier.*

Copie d'après Winteralter.

52. — *Portrait de X. Sigalon.*

Peint par Gignoux. Ce portrait, qui nous a été donné par le gouvernement, n'a aucune ressemblance avec le peintre dont le buste décore notre Musée.

54. — *Décollation de St Jean-Baptiste.*

Ce tableau décorait, ainsi que celui inscrit sous le n° 50, la chapelle des Pénitens Noirs à Avignon; il est également de notre compatriote Reynaud-Levieux.

Hérode ayant promis d'accorder à la fille d'Hérodias tout ce qu'elle lui demanderait, elle exigea, d'après les conseil de sa mère, la tête de St Jean-Baptiste qui était en prison. L'ordre de le décapiter fut immédiatement donné par le prince, et la tête du saint lui fut aussitôt apportée sur un plat.

54. — *Cromwel découvrant le cercueil de Charles Ier.*

Ce tableau, donné au Musée par le gouvernement, fut un des plus beaux ornemens du salon de 1831, et l'une des admirables productions de Paul Delaroche.

Par une fiction ingénieuse qui pourrait avoir été une réalité historique, dit un auteur moderne, l'artiste a réuni deux hommes : Olivier Cromwel qui sera bientôt le protecteur de la République Anglaise, et Charles Ier d'Angleterre dans son cercueil ; Charles Ier, dont le tronc et la tête ont été rapprochés par des mains pieuses et fidèles ; Cromwel, qui va commencer un mouvement intellectuel et religieux dont il est le rude instrument, et Charles Ier, qui ensevelit dans sa bière une dynatie que Charles II et Jacques II commenceront en vain à refaire. Sur ces traits livides, cette figure amaigrie, on distingue encore l'homme comme il faut, l'homme de famille, l'homme d'esprit, et aussi le Roi, infatué du pouvoir, s'obstinant à identifier en lui la dignité et la force. Portez subitement les yeux sur la figure de Cromwel, et jugez du contraste, qui ne se trouve pas seulement entre la mort et la vie, mais aussi dans le caractère moral que le peintre a saisi d'une manière admirable.

Le reste du tableau n'a pas besoin de commentaires ; ce demi-jour.... ce silence.... cette tête morte, qui vit et qui pense, cette auréole de royauté qui l'entoure..., et puis cette main gantelée de Cromwel qui lève avec respect le couvercle du cercueil, ce regard qui semble vouloir recueillir l'avenir sur les levres d'un mort, ce costume grossier, ce corps trapu, cette main qui s'appuie sur une canne à côté du pommeau de l'épée.... Il n'y a plus rien a dire sur un tableau si simple; mais il y a encore beaucoup à admirer dans cette page sublime.

55. — *L'Intérieur de l'Église de St-Pierre de Rome,*

Par Vinet, peintre français. Ce tableau, d'une vérité remar-

3

quable, donne une idée parfaite de l'intérieur de cette immense basilique.

56. — *Locuste faisant l'essai d'un poison sur un esclave, en présence de Narcisse, affranchi de Néron.*

Ce tableau, œuvre grandiose et terrible, avait rempli tout Paris d'admiration à l'exposition de 1824. Il nous transporte à Rome, non cette cité naissante aux mœurs austères, aux vertus sublimes, mais Rome à son déclin, Rome sous Néron, dans ce siècle de raffinement, où l'on jetait les esclaves dans les rivières pour engraisser les murènes. Tout le caractère d'un peuple saturé de vices est écrit sur le front de Narcisse, ce confident de Néron, qui vient demander à la sorcière Locuste un poison prompt et sûr que l'empereur destine à son frère Britannicus.

Narcisse observe avec une attention parfaitement calme l'effet du breuvage sur un esclave agonisant.

Ce tableau, sans contredit le plus remarquable du Musée de Nimes, réunit tous les genres de perfection : composition, dessin, couleur, grâce, élégance, vigueur, naturel, idéal. Il est dû au pinceau de notre Sigalon (*voyez* sa biographie à propos de son buste) auquel il fut inspiré pendant une représentation de *Britannicus*, en écoutant ces vers de Narcisse à Néron :

Seigneur, j'ai tout prévu pour une mort si juste ;
Le poison est tout pret ; la fameuse Locuste
A redoublé pour moi ses soins officieux :
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux ;
Et le fer est moins prompt pour trancher une vie
Que le nouveau poison que sa main me confie.

57. — *Paysage.*

Par Bourdon (Sébastien), peintre de Montpellier et rec-

teur de l'Académie de Peinture à Paris, mort en 1662. Il réussissait surtout dans le paysage. Le plus estimé de ses tableaux est le *Martyre de St Pierre*, dans l'Église Cathédrale de Paris.

58. — *Une Sainte-Famille.*

Où l'on voit Sainte-Cécile et un religieux Dominicain. Ce tableau est attribué au TITIEN, peintre vénitien, né en 1477, à Piève di Cadore. Il reçut du sénat de Venise le titre de premier peintre de la République. Alphonse d'Este l'employa à décorer son Palais de Castello. Il résista aux efforts de Léon X pour le fixer à Rome. François Ier ne réussit pas mieux pour l'attirer en France. Ce grand peintre voua ses talens à Charles-Quint; il exécuta pour lui une foule de tableaux, bien qu'il eut près de 80 ans à l'avènement de ce prince; il mourut de la peste à Venise, l'an 1576, à 99 ans.

59. — *Portrait.*

C'est celui d'un prince d'Orange, par NETSCHER, peintre allemand, né en 1639, à Prague; il se fixa à La Haye, où il mourut en 1687; il s'était surtout appliqué au portrait. Le Musée du Louvre a de lui : *Une jeune femme recevant une leçon de chant*, une autre *jouant de la basse de viole.* Ses deux fils, Théodore et Constantin, héritèrent de ses talens.

60. — *Dessin.*

C'est l'esquise d'un grand tableau actuellement au Musée de Nantes, représentant le massacre de la race royale, ordonné par Athalie, par X. Sigalon. (*Voir* la Biographie de ce peintre nimois.)

61 — *Une Sainte-Famille.*

Ce tableau, de l'école du Poussin, a été peint par STELLA, né à Lyon, en 1596; il resta longtemps en Italie et fut attiré à Paris par Richelieu, qui le fit nommer premier peintre du

Roi ; ses tableaux exécutés à Paris sont très-estimés ; il était aussi habile graveur. Toute sa famille était composée d'artistes distingués.

61 (*bis*). — *Des Enfans jouant à la crosse.*

Par l'Albane (François), célèbre peintre italien, qu'on a surnommé *le Peintre des Grâces*, *l'Anacréon de la Peinture*, né à Bologne, en 1578, mort en 1660, à 83 ans. A Rome, il devint le rival du Dominiquin et du Guide ; il excellait dans la peinture gracieuse, comme celles des femmes, d'anges ou d'enfans ; il eut 12 enfans tous très-beaux qui lui servirent de modèles. Son talent déclina dans la seconde moitié de sa vie, et il eut le chagrin de se voir surpasser pars ses rivaux, surtout par Annibal Carrache. On lui reproche un peu de mollesse et de monotonie.

62. — *Esquisse.*

Cette esquisse sur cuivre, représentant la sépulture du Christ, est attribuée à Van Dyck. (*Voir* le n° 28.)

63. — *Portrait.*

C'est celui d'un magistrat sous Louis XIV ; par Largillière. (*Voir* le n° 22.)

64, — *Portrait.*

C'est celui du maréchal de Turenne, par Rigaud (Hyacinthe), dit le Van Dyck français, célèbre peintre de portraits, né en 1659, mort en 1743 ; il jouit d'une réputation européénne ; sous Louis XIV et Louis XV, il fut directeur de l'Académie ; ses œuvres se composent de plus de 200 portraits historiés.

65. — *Léda.*

Copie d'après Rubens ; auteur inconnu de l'école italienne.

66. — *Un Faune poursuivant une Nymphe.*

Par Rubens, célèbre, peintre flamand, né à Cologne, en 1577, d'une famille noble et aisée ; il fit d'excellentes études littéraires, voyagea en Italie, fut appelé en France par Marie de Médicis, où il décora en 1620 le palais du Luxembourg de ses peintures, mais il habita presque continuellement Anvers, dont la plupart des églises sont ornées de ses ouvrages. L'infante Isabelle l'employa à diverses missions diplomatiques, près de Jacques II, Roi d'Angleterre, et de Philippe IV, Roi d'Espagne. Il mourut en 1640, jouissant d'une grande fortune. On admire chez lui la magie de la couleur, le grandiose de l'effet, l'enthousiasme et la variété de la composition ; mais on lui reproche l'usage trop fréquent de l'allégorie et le mélange peu judicieux du sacré et du profane. Sa facilité tenait du prodige. Le nombre de ses ouvrages s'élève à plus de 1,500. Il excellait dans tous les genres.

67. — *Esquisse de la Locuste.*

C'est la première pensée du peintre. (*Voir* le n° 56.)

68. — *Portrait.*

C'est celui de maître Charles de Parrillez, conseiller de Louis XIV, par Hyacinte Rigaud. (*Voir* le n° 64.)

69. — *Mort de St Sébastien.*

St Sébastien fut attaché à un arbre par les barbares auxquels il allait prêcher l'Évangile, et qui le firent mourir à coup de flèches ; par Champmartin, école française.

70. — *Massacre des Druides.*

Ce paysage historique représente une forêt incendiée ; les soldats romains, armés de glaives et de torches, poursuivent et immolent au pied de leurs idoles tous ces Gaulois

qui viennent y chercher un refuge; des femmes se tuent de désespoir ou se précipitent dans un gouffre. Sur un plateau éclairé par l'incendie et par les derniers rayons du jour, on voit deux prêtres élevant les mains pour implorer leurs Dieux impuissans; cette persécution eut lieu sous l'empereur Claude. Par ALIGNI, de l'école française.

71. — *Mort de Didon.*

En apprenant le départ d'Énée, la malheureuse Didon monte sur un bûcher qu'elle même a préparé, et se perce le sein avec l'épée de son amant infidèle.

L'amour, dans le coin du tableau s'envole, et quitte les lieux qu'il a remplis de deuil.

Par LE GUERCHIN, c'est-à-dire *Le Louche*, dont le vrai nom était J.-F. BARBIERI, peintre célèbre, né en 1590 ou 1597, à Cento, près de Bologne, mort en 1666; il se forma seul et travailla prodigieusement. On connaît de lui plus de 250 tableaux. On admire dans ses œuvres la force du coloris et le talent avec lequel il imitait la nature et faisait illusion aux yeux. Il était d'une piété fervente, et a surtout traité des sujets religieux.

72. — *Josabet sauve le petit Joas du massacre ordonné par Athalie.*

L'instant choisi par le peintre est celui où Josabet prend le petit Joas dans ses bras; elle s'enfuit chargée de son précieux fardeau, craignant la rage de ses impitoyables assassins, pour soutraire une illustre victime à la fureur des bourreaux. La nourrice, qui a été blessée avec l'enfant, se prosterne à genoux et implore la puissance divine.

Athalie, un poignard à la main, se montre au haut de l'escalier excitant ses soldats, et veillant à ce qu'aucune victime ne lui échappe.

Par PIERRE FRANC, école française.

73. — *Mercure donnant des leçons de lyre à Amphion.*

Par VIGNAUD, école française. (*Voir* le n° 28.)

74. — *Esquisse.*

L'original de cette esquisse se trouve à la galerie de Florance, d'Andréa SACCHI, né à Rome en 1598, mort en 1661; il fut le dernier éléve de l'Albane. Ses tableaux sont estimés. — Trois autres peintres du nom de Sacchi ont eu quelque réputation.

75. — *St Jean-Baptiste.*

Le saint, dans le désert, cause avec un agneau. Cette copie, d'après Le Guide, a été peinte par NATOIRE (Charles), de Nimes, directeur de l'Académie de France à Rome, né en 1700, mort à Castel-Gandolphe, en 1777; il fut élève de Lemoine et maître de Vien : ses compositions les plus estimées étaient à Versailles, à l'Hôtel de Soubise et à la Chapelle des Enfans trouvés. Plusieurs de ses tableaux ont été reproduits par les plus habiles graveurs du temps.

76. *Les Arabes dans le désert surpris par le Simoün.*

Le vent du désert soulève les sables rendus brûlans par les rayons du soleil. Des voyageurs se couchent à terre s'enveloppant de leurs burnoux, pour éviter la mort à laquelle ils échappent rarement. Par BIARD, École française.

77. — *La Prodigalité.*

Une jeune et belle comtesse italienne jette l'or et les bijoux à pleines mains. Par SYRANI, élève du Guide.

78. — *Les Bohémiens au Pont-du-Gard.*

L'auteur a été témoin de cette halte des Bohémiens groupés au Pont-du-Gard. On y voit un vieillard tenant un enfant en-

tre ses jambes; une femme faisant téter le sien pendant que plusieurs personnages la regardent; un homme couché par terre boit dans une gourde; une femme demande l'aumône à des voyageurs qu'un des petits Bohémiens amuse en faisant claquer ses mâchoires en cadence.

Ce tableau a éte donné à la ville en 1838, par son auteur, M. Colin, directeur de l'école de dessin, peintre distingué, chez lequel on admire beaucoup de variété dans la composition et une facilité prodigieuse dans le travail.

79. — *Un Épisode de la peste de Rome.*

Après la mort du pape Pelage II, comme l'église ne pouvait demeurer sans pasteur, le clergé, le sénat et le peuple romain élurent pour leur évêqne, d'un consentement unanime, le diacre St Grégoire, qui, se croyant incapable de soutenir un fardeau dont tout le monde l'avait jugé digne, se cacha, mais en vain. Il fut ordonné le 3 septembre 590. La peste ravageait Rome alors; il fit faire une procession générale, d'où l'on croit qu'est venue celle du jour St-Marc, appelée encore la grande Litanie. Un ange lui apparut sur le fort St-Ange mettant l'épée dans le fourreau en signe de paix, et dès cet instant la peste cessa.

C'est un épisode de cet événement que M. Boucoiran, directeur de l'école de dessin de Nimes, a pris pour le sujet de son tableau. L'aide efficace qu'il a prêtée à Sigalon pour la grande copie de la fresque du Jugement dernier de Michel-Ange; l'habileté avec laquelle il a su compléter cet important travail après la mort de son maître, par la reproduction des huit pendentifs destinés aussi au musée de l'école des Beaux-Arts de Paris, assignent à M. Numa Boucoiran une place distinguée parmi les peintres sérieux de notre époque.

80. — *Intérieur de l'Amphithéâtre au moment d'une lutte.*

Ce tableau a été donné par l'auteur, M. Perrié, directeur de l'école de dessin de Nimes.

81. — *St Joseph.*

Par Louis Carrache, né à Bologne en 1554, mort en 1619; il fut élève du Tintoret et maître d'Augustin et Annibal Carrache, ses deux cousins; de concert avec eux, il fonda à Bologne une Académie de peinture. Ses plus beaux tableaux sont à Bologne.

82. — *Esquisse.*

C'est la copie d'un tableau de Carlo Marato. L'original est à Rome. Auteur inconnu.

83. — *Portrait.*

C'est celui du Cardinal de Noailles. Auteur inconnu.

84. — *Portrait de Sigalon.*

Par Colin. (*Voir* nº 78.)

85. — *Portrait.*

C'est celui d'un magistrat. Par Mirvel (Michel), élève de Blockland; il naquit en 1568, dans la ville de Delft; il fut graveur; mais il abandonna le burin pour le pinceau. Charles Ier, roi d'Angleterre, voulut l'attirer à sa cour pour se faire peindre avec la reine Henriette de Bourbon, fille de Henri IV; mais la peste qui désola Londres fut cause que Mirvel refusa cet honneur. Le nombre de ses portraits est si considérable, qu'il passe dix mille. Il mourut à Delft, le 27 août 1641, âgé de 73 ans.

86. — *Portrait.*

Refusé à son auteur Xavier Sigalon.

87. — *Une Courtisane causant avec sa servante.*

C'est une bonne copie d'après le Guide, peintre célèbre né à Bologne, en 1575, mort en 1642; il fut l'élève des Carrache avec l'Albane son ami. Il eut pour protecteur le pape Paul V.

88. — *Des Volailles.*

Par Véeninx, né Amsterdam, en 1644, fils d'un peintre habile. Il excellait dans la peinture des animaux, des paysages et des fleurs; ses ouvrages étaient d'un fini surprenant. Il mourut le 20 septembre 1719.

89. — *Une Faucheuse endormie.*

Par Detroy.

90. — *Le Repos dc la Chasse.*

Un jeune chasseur et son page se reposent; un singe habillé, un levrier, un paon, un perroquet, un cheval sont près d'un édifice. Cette ébauche est de Rubens. (*Voir* n° 66.)

91. — *Paysage.*

Attribué à Ruysdael (Jacques), peintre hollandais de Harlem. (*Voir* n° 43.)

92. — *Grand Paysage.*

Il représente une vue de la Suisse: plusieurs personnages se reposent. On voit au loin un homme prosterné devant une chapelle. Par Roelant Rogman, peinrte d'Amsterdam, né en 1597. Son talent était de peindre le paysage; il avait de l'intelligenee, mais ses ouvrages sont crus; on y voit, à cela près, beaucoup de vérité; il ne peignait que sur dessins copiés d'après nature. On voit en Hollande plusieurs estampes gravées d'après lui, représentant des châteaux et des débris de fortifications. Ses dessins sont estimés par les artistes.

Il était intime ami de Rembrandt; il vivait encore à l'âge de 88 ans et mourut peu de temps après.

93. — *Portrait.*

C'est celui de Claire Génie, religieuse, sœur de Philippe II, roi d'Espagne; d'après Philippe de Champagne, né à Bruxelles, en 1602. Élève de Poussin, il fut premier peintre

de la reine à Paris et directeur de l'Académie de peinture. Il mourut en 1674.

94. — *Portrait.*

C'est celui d'un trapiste espagnol appelé grand-père Bazile, vice-général de son ordre en 1723. Auteur inconnu.

95. — *Tête de St-Jean-Baptiste.*

Dans un plat, telle qu'elle fut présentée à Hérode. (Par le Titien. (Voir n° 58.)

96. — *Une Tête.*

Par un inconnu, École flamande.

97. — *Sépulture du Christ.*

Par Lesueur. (Voir le n° 11.)

98. — *Paysage.*

Par Orizonti.

99. — *Éducation d'un Chien.*

Par Boucher (François), peintre français, né en 1704 et mort en 1770; il fut envoyé à Rome, obtint, à son retour d'Italie, des succès de société, devint le peintre à la mode et succéda à Carle Vanloo dans la place de premier peintre du roi. Il travaillait avait une extrême facilité et se vantait d'avoir gagné jusqu'à 50,000 fr. par an. On l'accuse justement d'avoir corrompu l'art. Ses tableaux, qui ne représentent que des amours, des bergers ou des scènes de plaisir, trahissent le mauvais goût et les mœurs dépravées de l'époque. Ils sont peu estimés aujourd'hui.

100. — *Paysage.*

Représentant un point de vue dans les Pyrénées. Ce tableau, qui a figuré d'une manière remarquable au salon de 1843, a été donné au Musée de Nimes par l'auteur M. Gresy.

101. — *Un Paysage.*

Par Orizonti, auteur du n° 98.

102. — *D'après Caravage.*

C'est la tête d'un jeune enfant qui tient le doigt sur la bouche. Par Vignaud. (Voir n° 73.)

103. — *Portrait.*

Cette copie de Van Dyck est le portrait du duc d'Arundel. Par Gérard, né à Rome en 1770 d'un Français et d'une Italienne, mort en 1837; il devint élève de David en 1784. Sa première œuvre importante fut *le Bélisaire,* en 1795; vinrent ensuite *Psyché recevant le premier baiser de l'Amour,* 1796; *les Trois âges,* 1806; *la Bataille d'Austerlitz et Ossian,* 1810. Toutes les notabilités de l'Empire et de l'Europe voulaient être peintes par Gérard. Il fit plus de cent portraits en pied et un nombre immense de portraits en buste dans l'espace de 30 années. Sous la restauration, Gérard produisit *l'Entrée d'Henri* iv *à Paris,* 1817; *Corine improvisant au Cap de Misène* et *Téthys portant les armes d'Achille,* 1819; *Louis* xiv *déclarant son petit-fils roi d'Espagne,* 1828; *le Sacre de Charles* x, 1829; *l'Espérance,* 1829, *etc.* On lui doit encore *la Peste de Marseille,* 1832, plusieurs tableaux de circonstance et les quatre pendentifs de la coupole du Panthéon. Il laissa en outre plusieurs toiles inachevées. Gérard fut le dernier peintre de l'école de David et un des derniers imitateurs de la belle antiquité.

104. — *St Jean l'Evangéliste,*

Recevant l'inspiration du ciel pour écrire le St-Evangile.

Par Lebrun (Charles), né à Paris en 1619, mort en 1690. Il alla se former à Rome, où il eut pour maître le Poussin, et fut reçu à l'Académie de peinture en 1648. Fouquet lui confia les peintures de son château de Vaux, et Louis xiv l'accueillit avec faveur sur la présentation de Mazarin. Il fut, en 1662,

nommé peintre du roi, directeur de l'Académie de peinture, et fut pendant longtemps l'arbitre du goût en France. Il porta Louis XIV à fonder l'école française à Rome. A la mort de Colbert, qui l'avait toujours protégé, Louvois lui préféra Mignard; le chagrin que lui causa cette disgrace abrégea sa vie.

105. — *Belle tête du Christ.*

Par LEBRUN. (Voir n° 104.)

106. — *Esquisse.*

Cette esquisse d'un tableau de la galerie de Rome, représente les classes de St-Romualde, fondateur de l'ordre des Valombresins. Le saint explique aux religieux qui l'entourent le rêve dans lequel il lui fut prescrit de fonder leur ordre. Par André SACHI. (*Voir* n° 74.)

107. — *Trophées, armures du* XVIe *siècle.*

Attribué à Rubens. (Voir n° 90.)

108. — *La Résurrection du Christ.*

Par CORNEILLE. (J.-B.), né à Paris en 1646 et mort en 1695, il se distingua dans la peinture comme son frère, Michel, et fut comme lui professeur de l'Académie.

109. — *Passage de la Mer rouge.*

Cette esquisse, d'un auteur inconnu, appartient à l'École florentine.

110. *Paysage.*

De l'Ecole française, auteur inconnu.



Nîmes. — TYP BALLIVET ET FABRE, rue de l'Hôtel-de-Ville, 11.



DATE	ISSUED TO
	Freedberg

